

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTRÉAL, VENDREDI 10 MAI, 1895

No 10

Ça et là.

La Montreal Water and Power Co.

D'après les informations que nous avons prises auprès de M. Roy, avocat de la cité, la situation réciproque de la cité et de la Montreal Water & Power Co. est celle-ci. La cité n'a pas donné l'avis de six mois requis pour pouvoir acheter les tuyaux du quartier St-Denis, mais elle a poursuivi la Montreal Water and Power Co. 1o. en recouvrement de \$50,000 que la compagnie doit à la cité. 2o. en annulation du contrat passé avec la ville de la Côte St-Louis.

De plus, M. Roy a obtenu contre la compagnie un bref d'injonction lui défendant de percevoir la taxe d'eau dans le quartier St-Denis ; en même temps, il a obtenu la nomination de deux sequestres, qui percevront cette taxe pendant la durée du litige, et en déposeront le montant dans une banque, pour être adjugé à qui de droit par le jugement à intervenir.

LE PRIX COURANT a été le premier journal qui ait démasqué les prétentions et refuté les fausses représentations de la Montreal Water and Power Co. Si cette compagnie, que l'on représentait, il y a deux ans, comme riche, puissante, enserrant Montréal dans un cercle de privilèges dont on ne pourrait se débarrasser qu'en l'achetant à son prix, est aujourd'hui estimée à sa juste valeur et obligée de payer ses dettes, c'est principalement au PRIX COURANT que la population de Montréal le doit.

Le conseil de ville de Montréal paraît être en possession d'une offre avantageuse qui lui permettrait de se dérober aux exactions de la compagnie du Gaz.

Nous avons dit que, grâce aux progrès de la science, le coût de production du gaz diminue tous les jours. Il y a des pays où le gaz ne coûte pas un sou à la compagnie ; tout ce qu'il coûte est remboursé par la vente des sous-produits : coke, ammoniac, goudron, etc. Mais à part cela, on a récemment décou-

SEMAINE DU 3 MAI

2255 abonnés réguliers 2255

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

vert de nouvelles manières de produire du gaz avec de l'eau, avec le pétrole etc. qui en diminuent énormément le premier coût. Nous pourrions décrire, d'après des journaux spéciaux, nombre de procédés de fabrication du gaz qui produisent de grandes économies dans le prix de revient.

Mais, tandis qu'en donnant un contrat quasi-perpétuel à la compagnie du Gaz, nous nous privons à perpétuité du bénéfice de toutes ces économies, nous avons le moyen de nous en assurer tous les avantages en acceptant la proposition de M. King, qui offre, au nom d'une grande usine anglaise, de nous construire une usine à gaz et de faire l'installation des conduites dans les rues, moyennant la somme de \$1,500,000, pour laquelle nous n'aurons qu'à donner nos obligations à 4 p. c. rachetables en quarante ans.

L'installation que nous ferait M. King, produirait du gaz de houille, enrichi par le pétrole, procédé nouveau, pour ce continent, mais déjà employé dans bien des villes européennes. L'économie qui en résulterait serait énorme. Le prix de revient à la ville, y compris le coût de fabrication, de distribution, d'administration, l'intérêt sur le capital et l'amortissement, serait de 60c. par mille pieds cubes.

M. King se dit prêt à déposer \$50,000 en garantie de sa bonne foi. Il faut donc le prendre au sérieux et ne pas hésiter à laisser périmer le contrat avec la compagnie du Gaz, plutôt que de nous lier encore pour plus d'un an ou deux.

Les alcools et le sucre. L'augmentation des droits de douane et d'accise dont M. Foster a donné avis dans son exposé budgétaire, porte principalement sur deux sortes de marchandises : le sucre et les spiritueux.

Le sucre brut, qui était admis en franchise, va payer un droit de $\frac{1}{2}$ c. par livre ; le droit de 64 centièmes de centin par livre sur le sucre raffiné est augmenté dans la même proportion et est désormais de 1c. et 14 centièmes par livre.

Dans la situation du marché, lorsque les consommateurs payaient le sucre blanc raffiné 4c. la livre, la hausse de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ c. que produira cette augmentation de droit, quoique représentant une avance de 12 $\frac{1}{2}$ p.c., ne devrait pas susciter beaucoup de réclamations.

Et, d'un autre côté, ce droit de 1c. 14/100 permettra aux raffineurs de mieux se défendre contre l'invasion des sucres étrangers.

Les droits d'accise sur les spiritueux canadiens sont remaniés de manière à peser moins lourdement sur les alcools distillés de grains canadiens que sur ceux qui proviennent de la distillation de malt ou de mélasse importés. La différence entre les deux est de 2 à 3c. par gallon. L'augmentation est de 20c. par gallon de preuve pour les alcools distillés de grains canadiens, soit \$1.70 par gallon ; de 22c. pour les alcools de malt importés, soit \$1.72 ; de 23c. pour les alcools de mélasses, de sirop et de sucre, soit \$1.73.

Les spiritueux importés payaient \$2.12 $\frac{1}{2}$ c. par gallon ; ils paieront \$2.25, soit une augmentation de 12 $\frac{1}{2}$ c. par gallon.

Le monde des buveurs de spiritueux va certainement crier contre cette augmentation de droits ; ce n'est pas, cependant, que le coût de la traite doive en être sérieusement affecté ; ce sont les marchands de vins qui vont payer l'augmentation des droits, dont ils se rembourseront en mettant un peu plus d'eau ou d'autre liquide peu coûteux, dans les bois sons qu'ils serviront.

En même temps, le ministre des Finances propose une prime de 1c. par livre sur le sucre de betterave fabriqué au Canada avec la betterave canadienne, ce qui, avec les droits de douane, constitue une protection de 1½c. par livre en faveur du sucre canadien.

En somme, si les changements de tarif sont importants, au point de vue des sommes qu'ils doivent rapporter au trésor, on ne peut pas dire qu'ils constituent une aggravation sensible de charges pour le consommateur.

L'exposition des Produits Alimentaires.

Ils'est passé, cet hiver, à l'Association des Epiciers de Montréal, une scène de la vie réelle qui est bien caractéristique de nos mœurs canadiennes. Un citoyen des Etats-Unis, répondant au nom sonore de Colonel C. P. de Garmo, se disant agent ou gérant de l' " American Exposition Company," corporation domiciliée également aux Etats-Unis, est venu monter à Montréal une espèce d'exposition de conserves alimentaires, dont les principaux frais étaient faits par les manufacturiers étrangers de ces produits. M. de Garmo se mit en relations avec le président de l'Association des Epiciers, se fit inviter à une assemblée et y sollicita le patronage de l'association en promettant de verser à sa caisse 40 p. c. des recettes à l'entrée.

Cette faveur lui fut accordée d'emblée, malgré l'opposition de quelques membres canadiens-français, qui auraient voulu avoir, au préalable, quelques renseignements sur M. de Garmo et sa compagnie.

En même temps, nous avions proposé, nous, d'organiser cet été une exposition de tout ce qui fait partie du commerce de l'épicerie et nous demandions à l'association, d'abord, de nous accorder son patronage et ensuite, de tenir son pique-nique annuel sur le terrain où aurait lieu notre exposition.

Après nous avoir remis d'assemblée en assemblée, on finit, à une assemblée où les membres de langue anglaise se trouvaient en majorité, par refuser de prendre notre proposition en considération. Ce refus fut voté sur la motion du même membre de l'association qui avait proposé l'acceptation de l'offre de M. de Garmo.

Et bien, l'exposition de M. de Garmo a eu lieu dans la grande salle de l'hôtel Windsor ; un certain nombre de manufacturiers canadiens y ont pris part ; mais elle a été un fiasco à peu près complet et l'organisateur ne crut pas devoir en at-

tendre la fin pour déguerpir, en sauvant la caisse.

Nous savons bien que nul n'est prophète en son pays et nous n'avons pas été étonné outre mesure de voir notre proposition rejetée ; mais nous ne croyions pas que les événements nous donneraient sitôt une revanche aussi complète,

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA COMMUNICATION D'ÉTUDE DE LA DÉLÉGATION EN FRANCE

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

A la suite de l'adoption par le Parlement fédéral de la Convention commerciale avec la France, notre Chambre de Commerce, par résolution du 30 novembre 1894, institua une commission d'étude chargée de rechercher le meilleur moyen pour mettre en exécution les conclusions du traité. Un certain nombre de sous-comités furent nommés afin d'examiner à fond et séparément.

1o Chaque article porté sur le traité.

2o Les produits qui n'y figurent pas, mais que le Canada espère pouvoir raisonnablement placer sur ce marché de France.

3o Les conditions et la répartition de ce marché ; les moyens de transports ; la valeur économique des principaux ports de France par rapport au commerce canadien ; les relations actuellement existantes.

La tâche de ces sous-comités, M. le Président, n'était pas une sinécure ; d'autant plus que les relations avec le pays de nos ancêtres—en tant qu'exportations des provinces de Québec et d'Ontario du moins—avaient toujours été des plus faibles ; qu'elles manquèrent généralement de suite et donnèrent rarement de réelles satisfactions. Un travail sérieux seul pouvait donc dégager, de ces transactions du passé, ce qu'elles avaient de défectueux, et mettre en évidence les chances de succès de demain.

Ce travail est en partie accompli. Le 5 mars, le sous-comité des Pelletteries fit son rapport ; le 29 celui des Bois déposa le sien. Les autres sous-comités ne tardèrent pas à en faire autant. Bref, la Commission d'étude est aujourd'hui à même de présenter son rapport général sur l'ensemble des travaux que la Chambre de Commerce a bien voulu lui confier.

En examinant le traité au point de vue *exclusivement canadien*, on ne sait, M. le Président, si l'on doit

s'étonner le plus, ou du peu d'empressement dont on fit preuve dans le monde officiel lorsqu'il s'agissait d'accepter la convention, ou de l'hostilité pour ainsi dire aveugle avec laquelle on cherchait, dans certain milieu, non pas à combattre—car c'est là un droit—mais à dénigrer ce traité. Il ne s'agit pourtant ici que d'un fait matériel facile à saisir : d'un arrangement comportant de graves intérêts publics, dont chacun est à même d'apprécier ou la valeur, ou les défauts, et qui se prête, il nous semble, à la plus franche discussion, chiffres et documents en mains.

Mais ce pauvre traité méritait encore d'autres considérations :

Résultat tardif, quoique logique, d'une succession d'efforts datant d'une quarantaine d'années déjà, il est le premier traité avec une grande puissance européenne que la Confédération ait été appelée à discuter et à ratifier. Il préparait donc, pour ainsi dire, la voie à des arrangements semblables avec d'autres puissances. Cependant, signé voilà deux ans déjà, il attend encore aujourd'hui sa sanction officielle pour lui assurer une existence légale. Fort heureusement, on nous assure que tout est à la veille de s'arranger. — Puisse-t-il en être ainsi.

Avant de procéder à l'analyse des détails, il y a encore une autre forme d'appréciation que votre commission ne croit pas devoir laisser passer sous silence. C'est l'opinion, qui paraît vouloir s'accréditer auprès d'une section du public, que le traité avait été accepté uniquement pour donner un semblant de satisfaction à l'élément Canadien-français ; que la convention, sans portée commerciale aucune, restera lettre morte, les relations d'affaires avec la France ayant toujours été considérées comme impraticables et même impossibles. Que du reste la convention n'est que temporaire et révoicable au bout de douze mois.

Nous protestons, M. le Président, contre semblable assertion. Et si nous avons le droit de demander qui pourrait,—sans risquer une impertinence—reprocher à la Chambre de Commerce du District de Montréal, le sentiment d'orgueil et de légitime satisfaction qu'elle éprouve de se voir appelée à répondre au désir de renouer des relations plus intimes et plus étendues avec l'ancienne mère-patrie—nous demandons également à tout homme de bonne foi en quoi semblable sentiment empêche d'apprécier à sa juste valeur une convention commerciale, dont l'importance saute

aux yeux, et qui vaut assurément n'importe quelle tentative de rapprochement avec les Antilles, par exemple; avec la Nouvelle Zélande; avec le Cap, ou l'une ou l'autre des colonies australienne, dont le gouvernement et le monde des affaires s'occupent depuis des années avec une si louable persévérance?

Comment! voilà un marché de 38 millions d'habitants, doublés de nombreux consommateurs coloniaux, qui ne vaudrait pas l'attention accordée à la plus petite colonie du Pacifique? Voilà 30 à 40 millions de piastres d'effets et de marchandises que mentionne le traité; la France les importe; le Canada produit les mêmes articles en quantités souvent plus considérables; ces produits jouiront du tarif minimum, c'est-à-dire d'un traitement privilégié et vous n'auriez pas le courage d'entrer en lice pour en fournir une partie?

Mais M. le Président, ce serait étrangement méconnaître l'esprit éminemment pratique et entreprenant de ces adversaires que de croire qu'ils se comporteraient longtemps dans une attitude plus que réservée, du moment que l'on aura compris que ce traité avec la France contient encore autre chose qu'un échange de bois procédés entre diplomates, que des mots dépourvus de sens ou qu'il soit tout uniment l'écho d'une sentimentalité douteuse. On se prêtera à l'évidence, M. le Président, et on fera comme nous.

Il n'entre pas les intentions de votre commission de rouvrir les débats qui eurent lieu lors de la discussion du traité. Ces débats sont clos. Si la France jouira désormais de certains avantages, principalement sur les vins. Il suffit de savoir que, quand bien même elle parviendrait à accaparer tout le trafic d'importation des produits portés sur le traité, son débit sur notre marché—d'après les relevés de notre douane—ne peut guère dépasser le chiffre de 700,000 à 800,000 piastres par an. Car c'est là, en effet, le maximum de la consommation du pays en vins mousseux et non mousseux, en sauvons de Castille, en prunes, en amandes etc., de n'importe quelle provenance qu'ils puissent être.

Voyons maintenant la position que la convention fait par contre au Canada.

En première ligne nous avons les bois.

En consultant le rapport de notre sous comité, nous trouvons que la France achète pour au-delà de 200 millions de francs par an. Les deux tiers de ces bois sont d'essences

semblables à celles que produisent nos forêts, que nos scieries préparent et pourraient fournir en des quantités pour le moins équivalentes. La moitié de cette proportion est affectée par le tarif minimum, c'est-à-dire jouira d'une réduction en douane variant de \$1.25 à \$1.95 les mille pieds mesure de planche.

Mais nous n'avons pas la prétention, n'est-ce pas, de vouloir supplanter du coup, ni même à la longue, tous les compétiteurs sur ce marché de France, ni pour les bois, ni pour autre chose. Cependant, on vous concèdera bien la possibilité—maintenant que les armes sont égales—de lutter avec quelques chances de succès pour un nombre de spécialités au moins. Cela devrait être d'autant plus aisé qu'en dépit du tarif général nous avons encore pu placer pour au-delà de \$100,000 de madriers et de planches après que le nouveau système douanier français eut frappé notre produit d'une taxe si élevée, et que d'autres pays producteurs jouissaient déjà des droits réduits. Du reste, nous laissons en cette circonstance, à nos amis des Provinces Maritimes le soin de convaincre leurs compatriotes du Centre, en doublant ou triplant leur exportation de bois, persuadé que nous sommes que, dans cette section de la confédération, au moins l'opinion est depuis longtemps faite sur la valeur de notre nouvelle position.

Viennent ensuite, par ordre d'importance, les Homards et les Langoustes :

La France achète—à part les produits de ses propres pêcheries—pour \$1,000,000 à \$1,200,000 par an. Le Canada exporte pour \$1,800,000; et sur ce, nous fournissons à la première \$125,000 en 1893 et \$200,000 en 1894, soit 16 p. c. et 18 p. c. de ses importations. Si c'est là la meilleure preuve que notre article est justement apprécié en France, il est également évident que l'application du tarif minimum—25 frs au lieu de 30 frs les 100 kilos—n'empêchera pas le développement de ce commerce, ni diminuera les chances de voir augmenter nos ventes dans cette direction.

Le même raisonnement s'applique aux Salmonidés frais, les poissons conservés au naturel et les autres poissons d'eau douce, qui se trouveront réduits de 15 à 10 frs; de 30 à 25 frs et de 10 à 5 frs les 100 kilos respectivement.

Les importations en France de ces articles réunis donnent au moins un million de piastres. Le Canada en exporte pour le double; en 1894, on

triplait même ce chiffre; les salmonidés vont en Angleterre et les poissons frais aux Etats-Unis. Mais jusqu'ici aucune tentative sérieuse, que nous sachions, n'a encore été faite pour placer "directement" ces produits sur le continent européen. Avec les moyens de conservation dont jouit l'industrie aujourd'hui, il serait surprenant que nos négociants ne trouvassent pas jour d'alimenter ce marché de plusieurs de nos excellents poissons frais: nos saumons et nos truites par exemple—de même qu'ils sont aisément parvenus à fournir le marché d'Angleterre de viande fraîche. Avec le saumon en conserve, il n'est pas hors de propos de mentionner que c'est l'Angleterre qui fournit à la France les 2/5 de sa consommation, soit un montant de \$300,000. Comme l'Angleterre reçoit son approvisionnement presque exclusivement de la Colombie Britannique, il se peut que l'article vendu à la France par la première soit en droit de porter l'estampille de cette province. Il est évident en tous cas que nos concitoyens de la côte du Pacifique feraient mieux et trouveraient infiniment plus d'avantage à s'adresser eux-mêmes directement aux centres de consommation.

Nous trouvons également sur la liste du traité les conserves de viandes. En certaines années les achats de la France se chiffrent par millions, principalement pour l'alimentation de l'armée.

En 1893, ils atteignaient 13 millions de francs. Les Etats Unis fournissent naturellement la plus grosse part, soit les deux tiers. L'Angleterre vient après. Nous avons tout lieu de croire que, dans la quantité fournie par cette dernière—de même que pour les conserves de saumon—une forte proportion, sinon la presque totalité est d'origine canadienne et que, par conséquent, notre produit, à nous, n'arrive également sur le premier marché que par voie détournée. Car nous dirigeons sur l'Angleterre 95 p. c. de notre exportation de conserves, soit pour un million de piastres, tandis que nous n'expéditions en France que pour \$1300 (en 1893). Quoiqu'il en soit, et quand bien même l'importation de ces conserves de viandes semble diminuer en ces derniers temps en France, la réduction de 20 à 15 frs les 100 kilos, soit à peu près 1/2 cent par livre, devrait assurément engager nos intéressés à essayer d'ouvrir un débouché direct, et par conséquent plus profitable, avec le consommateur lui-même. D'autant plus qu'il ne faut pas oublier que les exporta-

tions directes seules sont appelées à profiter de la tarification réduite.

Il en est de même pour les fruits.

Si la variété n'est pas nombreuse, nous avons, par contre, dans nos pommes un excellent produit, surtout comme fruit de table. Nos envois en Angleterre, qui dépassent deux millions de piastres, le témoignent aisément. Nos producteurs d'Ontario trouveront donc là un nouveau marché tout disposé à acheter et à payer le prix, pourvu toutefois que l'article soit toujours de choix. Aussi, ne leur est-il pas indifférent de savoir que les Etats-Unis expédient sur ce marché au-delà de 25,000 barils par an, et que le tarif minimum nous offre une réduction de 50 p.c. sur les droits, c'est-à-dire 2 frs. au lieu de 3 frs. les 100 kil.

Les importations en France de pommes de table étaient, en 1893 : frs. 1,253,000.

On demande également les pommes tapées et sèches, la pomme à cidre fraîche ou tapée. Les deux sortes sont portées sur le traité et jouissent du tarif minimum ; soit frs. 1.50 au lieu de 2 frs. les 100 kil. pour les fraîches, et 10 frs. contre 15 frs. pour les autres. L'année dernière nous vendions en France \$3,660 de pommes sèches.

Nous ne possédons que maigres renseignements sur les conserves de fruits.

Notre statistique n'en parle que vaguement et semble les confondre avec les fruits séchés. Notre exportation, en tous cas, ne dépasse pas \$50,000 par an, dont $\frac{3}{4}$ pour l'Angleterre et $\frac{1}{4}$ pour les Etats-Unis. On note cependant pour 1894, quelques ventes de "canned fruits," pour St. Pierre-Miquelon. L'article mérite en tous cas considération, puisqu'il est également porté sur la liste du traité.

(A suivre.)

UN BLUFF.

"Si nous ne renouvelons pas le contrat de la Compagnie du Gaz, dit un échevin qui s'intéresse ou est intéressé peut-être, à la fortune de la compagnie, la compagnie pourra hausser ses prix de 10 à 15 cts. par 1000 pieds, et les consommateurs en souffriront." C'est avec ce raisonnement que l'on répond par un refus à l'offre d'une compagnie solvable de fournir le gaz à 60c. par 1000 pieds.

Supposons que la compagnie du Gaz, de dépit, augmente ses prix de 15c. et les mette même à \$1.50, soit

à 20c. de plus qu'actuellement. A ce prix, il sera plus économique d'employer la lumière électrique pour l'éclairage des magasins, bureaux, ateliers, etc. Donc la compagnie n'ira pas jusque-là. Pour les maisons d'habitation, le gaz, qui sert en même temps pour la cuisine, a certains avantages sur l'électricité ; mais c'est surtout à raison de son bas prix qu'on l'emploie et, s'il était mis à un prix exorbitant, on en reviendrait vite au chauffage au bois, pendant l'intérim.

Mais admettons, cependant, que le consommateur soit forcé de prendre le gaz de la compagnie à \$1.50—Voici un consommateur moyen qui paie actuellement \$25 par trimestre, soit \$100 par année. Son compte se trouvera porté à \$115.50. Et s'il fallait trois ans pour l'installation complète de la nouvelle usine à gaz, il aurait à payer en plus trois fois \$15.50, soit \$46.50. Mais la quatrième année son compte de gaz se trouverait réduit à moins de \$50—puisque l'on lui fournirait du gaz à 60c. au lieu de \$1.30—et, dès cette année-là, l'augmentation totale des trois années précédentes serait compensée.

Voyons ce que cela représenterait pendant les 10 ans, du monopole que l'on veut donner à la compagnie de M. Holt :

1 an à \$1.30.....	\$100.00
9 ans à 1.20.....	831.60

Total pour 10 ans\$931.60

Si la proposition de M. King était mise à exécution, au bout de trois ans, le compte serait comme suit :

3 ans à \$1.50.....	\$346.50
7 " 0.60.....	323.40

Total pour 10 ans.....\$669.90

soit un bénéfice net de \$261.70, ou, une moyenne de \$26 par année.

Mais ce raisonnement si simple et si probant est inutile ; la compagnie du Gaz n'augmentera pas ses prix, et cela pour les raisons suivantes :

1o Parce qu'elle donnerait prise à la concurrence de la lumière électrique

2o Parce qu'elle mécontenterait toute sa clientèle, qui s'empresse-rait de l'abandonner dès que la nouvelle usine serait établie.

3o Parce qu'elle aura besoin de toute la sympathie qu'elle pourra rencontrer chez les consommateurs, pour soutenir la concurrence avec une usine pourvue d'un outillage perfectionné, produisant à moitié moins de frais.

En effet, la Compagnie du Gaz, avec son outillage actuel, ne peut

pas, vraisemblablement, vendre du gaz à 60c ; et, si on lui donne un monopole de longue durée, elle n'aura aucun intérêt immédiat à faire la dépense de capital nécessaire pour changer son outillage de manière à pouvoir produire du gaz à 60c.

Mais si, au contraire, elle se voyait en face d'une concurrence comme celle de la nouvelle usine, son intérêt serait plutôt de devancer sa concurrente ; ce qu'elle pourrait faire puisque ses conduites sont posées et qu'elle n'a qu'une transformation d'outillage à faire.

M. Holt n'est pas un imbécile. Que la ville ne se laisse pas effrayer par son bluff ; qu'elle y aille carrément et le force à montrer son jeu. Toutes les probabilités sont que la compagnie transformera immédiatement son outillage et fournira le gaz à, disons, 75c bien avant que la nouvelle usine soit prête à fonctionner.

LA HAUSSE DE LA VIANDE ET DES CUIRS

Lorsque ceux à qui l'on fait payer la viande de bœuf de 25 à 30 p.c. de plus qu'il y a trois mois, dit le *Western Rural*, demandent la raison de cette hausse, on leur répond que c'est à cause de la rareté du bétail sur le marché. Quelques consommateurs pensent que cela ne dépend pas autant de la rareté du bétail que du désir des grands paqueyeurs de faire de plus gros bénéfices. Car, en effet, les grands paqueyeurs ont haussé le prix pour les détailliers et les détailliers, à leur tour, ont haussé le prix pour les consommateurs. Et cependant le consommateur, depuis deux ou trois ans, n'a pas eu le bénéfice des bas prix auxquels le cultivateur était obligé de vendre son bétail, le détaillier n'ayant pas baissé son prix de vente en proportion de la baisse du prix qu'il payait au marchand de gros.

Si l'on peut se fier aux rapports du gouvernement—et s'ils ne sont pas dignes de foi, à quels rapports pourra-t-on se fier ?—il y avait une diminution de 6 p.c. dans le nombre de bestiaux de toute qualité, au 1er janvier 1895, comparativement au 1er janvier 1894. Clay Robinson & Co., des Union Stock Yards, de Chicago évaluent le déficit à 40 p.c. pour tout le pays. Le colonel Favorite, de la maison Armour & Co. fait à peu près la même évaluation, en ne tenant compte que du bétail prêt pour le marché.

Les chiffres recueillis aux parcs à bestiaux de Chicago, Omaha, Kansas City et St Louis, accusent une

diminution dans les arrivages de 118,073 têtes pour les trois premiers mois de 1895, comparés à ceux de 1894, soit 17 p.c.; et une diminution de 194,286 têtes, comparativement aux trois premiers mois de 1893, soit 25 p.c. Les expéditions de la même période ont diminué de 52,654 têtes, ou de 22 p.c. sur celles de 1894, et de 51,989 têtes, ou de 21 p.c. sur celles de 1893. Les abattages sont en déficit de 14 p.c., soit 65,421 têtes, sur 1894 et de 27 p.c., soit 112,297 têtes sur 1893.

Le rapport de *Bradstreet's*, du 13 avril, disait: "La sécheresse, les bas prix, la dépression commerciale se sont combinés depuis quinze jours pour produire un déficit dans les arrivages de bestiaux, qui seront probablement en diminution de 30 p.c. sur l'année dernière. Le bétail sur pied vaut \$1.60 de plus par 100 livres que l'année dernière et \$1.00 de plus qu'au plus bas prix de cette année. Le bœuf en quartiers vaut 2½c de plus que le prix moyen de l'année dernière, qui était le plus haut depuis 1885. La rareté comparative du bétail de choix est manifeste, car lorsque les prix actuels ont été cotés dans les périodes précédentes de rareté, ils n'ont jamais manqué de stimuler les arrivages de bétail, quand il y en avait.

A la même date, le *National Provisioner*, l'organe du commerce de viandes et de provisions de New-York, disait: "Rien de plus absurde que la théorie exposée depuis quelque temps, d'après laquelle on veut persuader au public consommateur que la rareté du bétail, si apparente partout, est due à une cause toute autre qu'une cause naturelle. Grâce à l'ignorance, à l'incapacité ou au manque de désir de s'enquérir sérieusement, on a pu faire croire dans tous les Etats de l'Union et la majorité de la population des Etats-Unis est sous l'impression aujourd'hui que cette denrée alimentaire est immobilisée et accaparée par un monopole avide et insatiable."

M. Robert C. White, de Kansas City, chef de la maison R. C. White & Co., et qui est dans le commerce de bétail depuis quarante ans, exprime ainsi l'opinion de la majorité des commerçants de bestiaux: "Une récolte déficitaire de maïs a toujours été suivie par des prix élevés pour les bestiaux et le bœuf en quartiers; cette année ne fait pas exception à la règle générale." Il estime que le déficit des arrivages sur les quatre principaux marchés du pays: Chicago, Kansas City, Omaha, et St-Louis, est de 300,000 têtes, comparativement à 1894.

Il faut que cette rareté du bétail, provenant, soit de ce que les cultivateurs ont moins élevé, le maïs et le fourrage étant trop chers, soit de toute autre cause, soit bien réelle puisqu'elle a pu produire une hausse de 2½c. par livre, plus de 50 p. c. en face de l'embargo mis par tous les pays d'Europe sur le bétail vivant des Etats-Unis; en face aussi du fait que la République Argentine place aujourd'hui ses bœufs sur le marché de New-York à meilleur marché que les bœufs américains, après avoir payé 20 p. c. de droits; et du fait, qui n'a pas été démenti, que le bœuf américain en quartiers a baissé plutôt que de hausser en Angleterre.

On se demande ce qu'aurait été la hausse si l'Allemagne, la Belgique et la France eussent ouvert leurs ports à l'importation du bétail des Etats-Unis. Et l'on ne voit pas bien pourquoi les citoyens des Etats-Unis se plaindraient de ce que ces pays les forcent à garder leurs bestiaux lorsqu'ils n'en ont pas assez pour leur propre consommation.

Les prix au Canada se sont ressentis de la hausse des Etats-Unis, et, depuis longtemps on n'avait vu chez nous si grande demande et si hauts prix, après la quinzaine de Pâques.

La même influence qui relève le prix de la viande agit aussi, naturellement, sur les peaux brutes, les peaux préparées ou cuirs de tout genre et sur les peaux manufacturées: chaussure, sellerie, maroquinerie, etc.

FABRICATION DU BEURRE

(Suite et fin.)

La stérilisation du lait de la crème est faite dans un autoclave (figure 8) à une température assez élevée. La crème doit être aussi épaisse que possible; elle est placée dans des boîtes en fer-blanc de 2½ gallons dont un des fonds porte en son milieu un obturateur en fer-blanc que l'on soude quand la boîte est remplie

Figure 8.—AUTOCLAVE AVEC FOURNEAU, PANIER ET APPAREIL DE LEVAGE POUR LA STÉRILISATION DU LAIT OU DE LA CRÈME.

et que l'on coupe avec un outil à ouvrir les boîtes quand on veut vider la crème. (Ces boîtes sont employées par les fabricants de confitures pour conserver les fruits depuis l'époque de la récolte jusqu'au moment de la fabrication des confitures.)

Les boîtes sont remplies complètement, l'élasticité des fonds per-

mettant la dilatation, et sont placées dans l'autoclave où on les chauffe dans l'eau jusqu'à la température convenable et pendant un temps suffisant. Elles sont ensuite rafraîchies, essuyées et graissées pour éviter l'oxydation, et placées dans

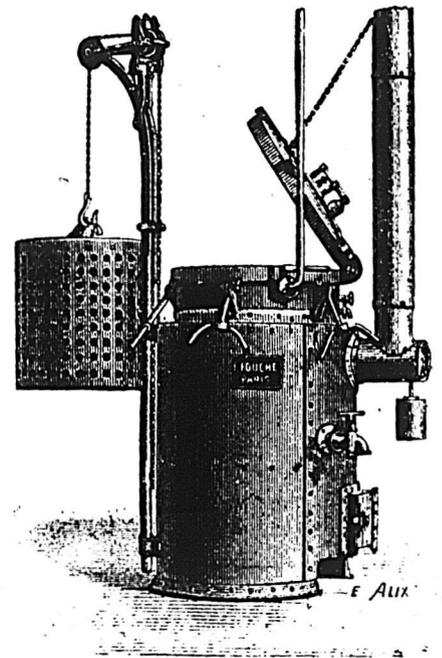


FIGURE 8.

un local frais jusqu'au moment du barattage. Si les soudures sont bonnes, la conservation est indéfinie.

On peut aussi employer, à la place des boîtes en fer-blanc, un système de récipient avec vase d'expansion que nous avons imaginé il y a quelques années et dont voici un spécimen. (figure 9.)

Figure 9.—RÉCIPENT HERMÉTIQUE ET VASE D'EXPANSION POUR LAIT ET CRÈME STÉRILISÉS.

Le récipient est, ici, un bidon de 4½ gallons, tel qu'on les emploie dans la laiterie, mais il pourrait bien être de toute autre forme.



FIGURE 9.

Le couvercle, disposé pour fermer hermétiquement, porte une sorte de piètement fileté extérieurement sur lequel se visse un petit réservoir

sphérique constituant le vase d'expansion.

Le piètement fileté est percé d'un trou conique qui traverse le couvercle et met l'intérieur du bidon en communication avec le vase d'expansion dans lequel viendra se loger le liquide dilaté par le chauffage.

Le vase d'expansion est traversé par une tige creuse qui vient aboutir en face du trou conique percé dans le couvercle du bidon. Dans cette tige creuse on a, préalablement au chauffage, logé un bouchon en liège. Après refroidissement on chasse, au moyen d'un *refouloir*, ce bouchon dans le trou conique du couvercle, on dévisse le vase d'expansion et on le remplace par un chapeau fileté qui protège le bouchon en liège. Le récipient est ainsi bouché plein et sans contact avec l'air.

Quand on veut baratter la crème, on verse le contenu des boîtes dans un récipient qui peut être disposé comme je vous l'ai indiqué tout à l'heure (figure 3 et 5) et l'on commence avec le ferment-mère suivant la même méthode que pour la crème fraîche. Toutefois la maturation doit être poussée plus loin et la température de fermentation maintenue à un degré plus élevé.

Voici un échantillon de beurre de crème stérilisée non ensemencée et et en voici un autre provenant de cette même crème ensemencée au moyen du ferment lactique de M. M. J. et C. Fabre. Vous pouvez voir que le premier est gras et sans arôme tandis que le second présente l'aspect et le goût d'un beurre de bonne qualité.

Je pense que ce procédé peut rendre des services en laiterie en permettant de conserver les crèmes quand le beurre se vend mal pour les baratter lorsque les prix sont plus favorables. Cela, peut-être, serait un moyen de régulariser le cours des beurres.

La fabrication du beurre avec des crèmes pasteurisées ou stérilisées, puis ensemencées au moyen du ferment lactique pur, semble donner un rendement très légèrement inférieur à celui que l'on obtient avec des crèmes non pasteurisées. Cette diminution tient à ce que le beurre contient moins d'eau dans le premier cas que dans le second, mais la quantité de matière grasse est toujours la même. D'ailleurs, la perte est très faible (à peine 3 onces par 100 livres de beurre), et, en définitif, l'avantage reste au procédé de la crème pasteurisée qui fournit toujours des beurres de bonne qualité régulière que l'on vend plus cher. Bien entendu, il ne s'agit pas

d'appliquer ces procédés dans les laiteries où l'on obtient régulièrement des beurres de bonne qualité en employant l'ancienne méthode, mais combien sont nombreux les établissements où ils rendraient d'immenses services !

Il y aurait encore, Messieurs, beaucoup à dire sur ces méthodes vraiment rationnelles dont l'emploi est désormais indispensable à notre industrie beurrière pour lutter contre la concurrence, parce qu'il améliore et régularise la fabrication, mais je ne veux pas abuser de la bienveillante attention que vous avez bien voulu m'accorder et dont je vous remercie.

LOUIS BOCHET.

LES NOUVEAUX DROITS

RÉSOLU : Qu'il est expédient d'amender l'article 130 du chapitre 34 de la loi 49 Victoria (Loi du Revenu Intérieur) déjà amendé par l'article 4 du chapitre 56 de la loi 54-55 Victoria, en abrogeant cet article et en le remplaçant par le suivant :

130. Il sera imposé et perçu sur tous les spiritueux distillés, les droits suivants qui seront payés au percepteur du Revenu Intérieur, ainsi que ci-après pourvu :

(a) Lorsque la matière première employée à la fabrication de ces spiritueux consistera, pour au moins 90 pour cent en grain brut, non malté, par gallon de la force de preuve à l'hydromètre Sykes, et en proportion pour toute force supérieure ou inférieure à la force de preuve et pour toute quantité inférieure à un gallon..... \$1.70

(b) Lorsqu'ils seront fabriqués exclusivement d'orge maltée reçue à la distillerie en douane et sur laquelle on n'aura pas payé de droit de douane ni d'accise, ou encore de grain brut et non malté employé avec de l'orge maltée reçue à la distillerie en douane sans payer de droit de douane ou d'accise, dans les proportions qui seront déterminées par le ministre du Revenu de l'Intérieur, par gallon de la force de preuve à l'hydromètre Sykes et en proportion pour une force inférieure ou supérieure et pour une quantité moindre qu'un gallon..... \$1.72

(c) Lorsqu'ils seront fabriqués exclusivement de mélasse, sirop, sucre ou autre matière saccharine, importés en douane sans payer de droit de douane ou d'accise, par gallon de la force de preuve à l'hydromètre Sykes et en proportion pour une force inférieure ou supérieure et pour une quantité moindre qu'un gallon..... \$1.73

RÉSOLU : Qu'il est expédient d'amender la loi 57-58 Victoria, chapitre 33, "Loi refundant et amendant les lois concernant les droits de douane, en abrogeant les articles 7, 31, 32, 55, 80, 81, 82, 152, 392, 393, 394, 396, 397 et 708 de la cédule B de la dite loi et en y substituant les suivants :

(7) Liqueurs spiritueuses ou alcooliques, distillées de toute matière première ou contenant ou mélangées avec des alcools distillés de tout genre, ou tout mélange de liqueurs ou d'alcool

avec de l'eau, par gallon de la force de preuve, ou dans le cas d'une force supérieure à la force de preuve, dans la même proportion sur la quantité de liqueur qui serait obtenue par la réduction à la force de preuve ; et lorsque la force sera inférieure à la force de preuve, le droit sera calculé sur une quantité réduite de la liqueur en proportion de l'infériorité de la force ; pourvu qu'aucune réduction ne soit calculée au-dessous de la force de 15 p. c. au-dessous de preuve, mais que toute liqueur de force inférieure soit taxée comme étant de 15 degrés au-dessous de la force de preuve :

(a) Alcool éthylique ou la substance généralement connue sous le nom d'alcool oxide d'éthyl hyduté ou esprit de vin, genièvre de tout genre, non autrement spécifié, rhum, whiskey et toutes liqueurs spiritueuses ou alcooliques non désignées ailleurs ; alcool amylique ou toute substance connue sous le nom d'esprit de pommes de terre ; alcool méthylique, alcool de bois, naphte de bois, pyroxiline ou autre substance connue sous le nom d'esprit de bois ou d'alcool méthylique ; absinthe, arrack ou eau de vie de palmier, eau de vie (*brandy*) y compris l'eau de vie artificielle et les imitations d'eau de vie, cordiaux et liqueurs de tout genre, non spécifiés ailleurs ; mescal, pulque, schiedam et autres schnapps, tafia, angostura et amers ou boissons alcooliques du même genre.....\$2.25 par gallon.

(b) Alcools ou esprits de tout genre, mélangés avec des ingrédients qui les font désigner sous le nom d'anodynes, élixirs, essences, extraits, lotions, teintures ou remèdes non spécifiés ailleurs, \$2 25 par gallon et 30 p.c. *ad valorem*.

(c) Parfums à base d'alcool, bay rhum, eau de cologne et de lavande, lotions pour les cheveux, les dents ou la peau et autres eaux de toilette contenant un alcool quelconque, en bouteilles ou flacons de pas plus de quatre onces chacun, 50 p.c. *ad valorem* ; en bouteilles, flacons ou autres récipients contenant plus de quatre onces chacun, \$2.25 par gallon et 40 p.c. *ad valorem*.

(d) Ether nitreux, esprits sucrés de nitre, essence aromatisée d'ammoniaque, \$2.25 par gallon et 30 p.c. *ad valorem*.

(e) Vermouth ne contenant pas plus de 30 p.c. et vin de gingembre ne contenant pas plus de 26 p.c. d'alcool de preuve, 80c le gallon ; s'ils contiennent plus que ces proportions d'alcool, \$2 25 par gallon.

31. Lait condensé, 3/4c la livre.

32. Café condensé, café au lait condensé, préparations de lait et autres semblables, 35 p.c. *ad valorem*.

55. Biscuits de tout genre, non sucrés, 25 p.c. *ad valorem*, biscuits de tout genre, sucrés, 27 1/2 p.c. *ad valorem*.

79. Fruits conservés dans des jarres hermétiquement fermées ou autre récipient, 2/4c la livre, y compris le poids des jarres ou autres récipients.

80. Fruits conservés dans l'eau de vie ou autres spiritueux, \$2 par gallon.

82. Gelées, compotes et confitures, non spécifiées ailleurs, 3/4c par livre.

152. Peintures et couleurs préparées à l'alcool et tous vernis et lacques à base d'alcool, \$1.12 1/2c par gallon.

392. Tout sucre de couleur plus pâle que le No 16, étalon hollandais tous sucres raffinés de quelque genre, qualité ou couleur que ce soit, 1c et 14 centièmes par livre.

Sucre brut, couleur inférieur au No. 16

étalon hollandais, égouttages de sucre, melado, melado concentré, fonds de bassins, sucre aggloméré, $\frac{1}{2}$ c. par livre, les emballages d'usage ordinaire étant francs de droit.

393. Glucose ou sucre de raisin, sirop de glucose ou de sorgho ou tout sirop contenant un mélange de ceux-là, $\frac{1}{4}$ c. par livre.

394. Sucre candi, brun ou blanc, et confiseries, y compris les gommes sucrées, les écorces confites et le *pop corn*, $\frac{1}{2}$ c. par livre et 35 p. c. *ad valorem*.

396. Sirops et mélasses de tout genre non spécifiés ailleurs, de canne ou de betterave et toute imitation ou contrefaçon, $\frac{3}{4}$ c. par livre.

397. Mélasses de raffineries de sucre de canne, importées directement du pays où la canne est cultivée, et qui n'auront subi aucune préparation ou mélange après avoir quitté le pays d'origine, (futs en bois en franchise).

a) Donnent une inclinaison de 40 degrés ou plus au polariscope, $\frac{1}{4}$ c. par gallon. De 35 à 40 degrés, $\frac{1}{2}$ c. par gallon, plus 1 c. par gallon pour chaque degré ou fraction de degré au-dessous de 40.

RÉSOLU : Qu'il est expédient de décréter que les résolutions précédentes et les changements qu'elles opèrent dans les droits de douane et d'accise soient applicables à partir du 3 mai courant.

RÉSOLU : Qu'il est expédient d'amender la loi 54-55 Victoria, chapitre 31, déjà amendée par la loi 55-56 Victoria, chapitre 8, de manière à décréter que, sous réserve des règlements et restrictions imposés par le Gouverneur-Général en conseil, il pourra être payé aux fabricants de sucre de betterave produit au Canada, et provenant exclusivement de betterave récoltée au Canada, entre le 1^{er} juillet 1895 et le 1^{er} juillet 1897, une prime égale à 75c. par 100 livres, plus un centin par 100 livres pour chaque degré ou fraction de degré au polariscope au-dessus de 70 degrés, mais jusqu'à concurrence seulement de \$1 00 par 100 livres.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE LÉVIS

L'assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce de Lévis a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Ed. Dupré, président.

Etaient présents : MM. Théo. Arsenault, Chs. Darveau, Eus. Belleau, J. E. Mercier, Alb. Lambert, O. Audet, Chs. Simson, Geo. Lambert, A. R. Roy, Chs. Morency, J. Buchanan, Dr N. Lacerte, J. B. Michaud, Alp. Dumontier, Jos. Verreault, Henri Carrier et Alf. Lemieux, secrétaire.

M. le secrétaire donne lecture à la chambre de diverses communications officielles. Une entre autres provenant du ministre des postes d'Ottawa informant la Chambre de Commerce de Lévis que sa demande relative à la réduction du tarif postal pour les bureaux de postes des municipalités environnantes de Lévis, sera prise en sérieuse considération.

M. le président fait ensuite un exposé des travaux accomplis dans le cours de l'année. Il dit que les questions qui ont été mises à l'étude sont les mêmes que celles de l'an dernier, et se rapportent

entre autres : à la construction d'un aqueduc et d'un système de drainage, à l'établissement de la lumière électrique, à la construction d'un bureau de poste et à la réduction du tarif postal pour les bureaux environnant Lévis.

La question de l'aqueduc et du drainage est à l'étude depuis plusieurs années. Récemment, une compagnie a fait des offres si sérieuses à la corporation, que le conseil de ville l'a autorisée de faire des plans et un rapport démontrant jusqu'à quel point ce projet est réalisable. Dans cette entreprise, la corporation n'encourt aucune responsabilité et n'aura pas à augmenter la taxe.

Depuis trois ans la chambre de commerce s'occupe de la question de doter Lévis d'un bureau de poste. Une nombreuse correspondance a été échangée avec le ministère des postes à ce sujet, mais jusqu'ici nous n'avons jamais reçu de réponse satisfaisante. Mais la chambre continue ses démarches, et a manifesté aux autorités postales son désir formel d'avoir une réponse définitive.

En terminant ses observations, M. le président exprime l'espoir qu'à l'avenir les séances de la chambre de commerce seront plus fréquentes et que les membres feront preuves de plus d'assiduité.

On discute ensuite la condition financière de la chambre, puis on procède à l'élection des officiers. Ont été élus :

Président—M. Ed. Dupré.

Vice-président—M. Damase Lainé

Secrétaire—M. Alfred Lemieux.

Membres du conseil—MM. J. B. Michaud, Alb. Lambert, Théo. Arsenault, J. Buchanan, Chs. Darveau, Dr N. Lacerte, Geo. Lambert, A. R. Roy, J. E. Mercier, Jos. Verreault, J. I. Garneau et Henri Carrier.

M. Mercier fait remarquer le tarif différentiel qu'on applique pour le transport de marchandises de Pointe Lévis à la gare de l'Intercolonial à Lévis. Ainsi un paquet expédié de Montréal, m'a coûté 30 cts. de fret de Montréal à Pointe Lévis, et de plus 15 cts. de Pointe Lévis à la gare de l'Intercolonial en cette ville. Il demande que la chambre de commerce s'occupe de faire modifier cet état de choses, et d'obtenir un tarif plus rationnel.

M. H. Carrier suggère de demander à la compagnie du Richelieu, dont les bateaux accostent à Lévis tous les matins, de faire débarquer ici les marchandises destinées à Lévis.

Ces marchandises sont débarquées à Québec et les marchands de Lévis sont obligés de les faire traverser, ce qui les oblige de faire des déboursés additionnels qui, par le moyen suggéré, seraient exemptés. M. Carrier croit que le gérant de la compagnie Richelieu sera bien disposé à consentir à cette amélioration.

La chambre s'occupera immédiatement de ces deux suggestions.

Après les remerciements d'usages à l'adresse des officiers sortant de charge, la chambre s'ajourne.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

La Chambre de Commerce a eu hier son assemblée générale mensuelle sous la présidence de M. H. Laporte.

M. Stanislas Côté agissait comme secrétaire.

Etaient présents : MM. J. Contant, D. Parizeau, J. Haynes, G. Balcer, G. Boivin, A. Racine, J. H. Chagnon, J. Monier, D. Marsan, L. J. A. Surveyer, C. A.

Armstrong, Pierre Doucet, Chs. Desmar-teau et N. Garand.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, le secrétaire donne lecture d'une copie d'un projet de loi proposé à la Chambre des Communes par M. McLennan, député de Glengarry.

Ce projet de loi a pour but d'empêcher que le gouvernement accorde des contrats publics aux étrangers. Après quelque discussion, la chambre entière s'est prononcée contre ce projet de loi et une résolution a été adoptée priant le ministre du commerce de faire son possible pour empêcher l'adoption de ce bill.

Le comité chargé d'étudier les relations commerciales avec la France, dépose son rapport, qui est lu par le rapporteur, M. Geo. Balcer.

Sur motion de M. Parizeau, secondé par M. Boivin, ce rapport est adopté à l'unanimité. Un comité composé du vice-président, du secrétaire et du trésorier, est chargé de voir à l'impression et à la traduction de ce document qui devra être adressé à toutes les chambres de commerce du pays, ainsi qu'au ministère du commerce, à Ottawa. (Ce rapport sera publié *in extenso* dans le PRIX-COURANT).

M. Balcer propose, secondé par M. Monier, qu'une délégation composée de MM. H. Laporte, J. Contant, G. Balcer et R. Bickerdike, soit chargée d'aller présenter le rapport au gouvernement à Ottawa et de demander la prise en considération de ses conclusions. Adopté.

M. Parizeau propose, secondé par M. Boivin, que la délégation sonde en même temps les ministres pour savoir s'ils sont disposés à aider à la fondation du musée commercial. Adopté.

M. J. Contant, vice-président, fait rapport de la visite faite par les membres du conseil aux salles d'enseignement de la Société des Arts du Canada.

Sur proposition de M. Monier, secondé par M. Lacasse, une motion exprimant le désir de la chambre que le conseil ne soit pas restreint dans le choix des membres de ses comités aux seuls membres du conseil est déferée au comité de législation.

Les membres suivants sont ensuite admis à faire partie de la chambre de commerce :

MM. D. Z. Bessette, S. G. Marsan, E. H. Lemay, G. N. Moncel, Joseph Broseau, D. Laviolette, T. Dubreuil, H. Miles, A. Lambert, P. Doucet, J. E. Sénécal, D. Marsan.

M. le secrétaire annonce à la chambre la mort de M. Louis Perrault, imprimeur et l'un des membres de la Chambre de Commerce.

Des résolutions de condoléances proposées par MM. Boivin, Racine et Desmar-teau, sont adoptées.

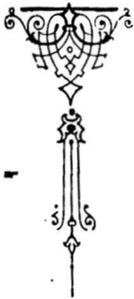
Puis la séance est levée.

En Suède, la population féminine dépasse de 148,630 la population masculine. Il en est ainsi, généralement, dans tous les pays à grande émigration, les femmes émigrant moins que les hommes.

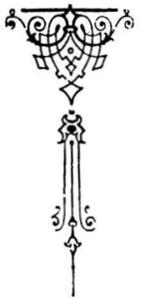
Le canal Impérial, en Chine, a plus de 1,000 milles de longueur. Le canal du Midi ou canal du Languedoc, qui joint l'Atlantique à la Méditerranée, a 148 milles de longueur. Il a plus de 100 écluses et environ 50 aqueducs. Son point culminant est à 600 pieds au-dessus du niveau de la mer, il est navigable pour des bateaux de 600 tonneaux.



L'Aimant
attire
L'Aiguille



La Gomme
à Macher
..... DE
Somerville
attire
le Peuple



Tor-Ewa-Co

Somerville's "Mexican Fruit"

SE VEND BIEN.

PAIE BIEN.

AYEZ-LE EN STOCK.

Ecrivez pour avoir
DES.....
Matières d'Annonce.

C. R. SOMERVILLE,
LONDON, CANADA

LA BANQUE D'EPARGNE

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'Assemblée annuelle de La Banque d'Épargne de la Cité et District de Montréal, a eu lieu, Mardi, le 7 Mai courant, sous la présidence de l'Honorable Edward Murphy. Parmi les personnes présentes, on remarquait : le Lieutenant-Gouverneur Chapleau, l'Honorable J.-A. Ouimet, Sir Joseph Hickson et M. Bellemare. Le rapport suivant a été soumis aux actionnaires :—

MESSIEURS,

Les Directeurs vous prient de recevoir et d'examiner le résumé qui vous est soumis des opérations de la Banque durant l'année finissant le 31 Décembre 1894, ainsi que l'état général de ses affaires.

Les profits nets de l'année ont été de \$114,430.51; ce qui, ajouté à la balance de l'année précédente, porte le compte de profits et pertes à \$227,099.08. Deux dividendes ayant été payés, il reste au crédit de ce compte, un reliquat de \$147,099.08

Les affaires ont été satisfaisantes durant cette année, les taux d'intérêt ayant été favorables pendant la plus grande partie du temps; et aucune perte n'a été subie.

Le volume des transactions de l'année a été de soixante-six millions de dollars.

La somme moyenne des dépôts a été de \$177.58 pour chaque déposant, contre \$177.93 en 1893.

Le nombre de comptes ouverts était de 48,145, au 31 Décembre 1895.

Comme par le passé, l'inspection complète et minutieuse des livres a été faite à de fréquents intervalles durant l'année.

Le certificat des auditeurs et le bilan accompagnent ce rapport.

Vous êtes priés d'élire des directeurs et des auditeurs pour l'année courante.

Le tout très humblement soumis.

EDWARD MURPHY,
Président.

Montréal, 7 mai 1895.

ÉTAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE AU
31 DÉCEMBRE 1894.

PASSIF

Montant dû aux Déposants.....	\$8,519,531 25
Montant dû au Receveur Général.....	93,341 86
Montant au Fonds de Charité.....	180,000 00
Montant dû aux comptes ouverts.....	62,845 05
Profits et Pertes.....	147,099 08
Fonds de Réserve.....	400,000 00
Capital.....	600,000 00
	\$10,328,817 24

ACTIF

Actions du Dominion du Canada et intérêt accru.....	\$1,530,000 00
Débiteures du Gouvernement Provincial, de la Cité de Montréal et autres Municipalités.....	2,077,021 52
Prêts temporaires au Gouvernement Provincial et aux Corporations municipales.....	355,935 51
Prêts garantis par des valeurs collatérales.....	1,534,588 99
Balances de la Banque (bureau central et succursales).....	100,000 00
Fonds de Charité placés sur débiteures municipales approuvées par le Gouvernement Fédéral.....	181,000 00
Autres valeurs.....	66,811 17
Espèces en caisse et dans les Banques.....	858,150 15
	\$10,032,817 24

Nombre de Comptes ouverts..... 48,145

Somme moyenne due à chaque déposant le 31 Décembre 1894..... \$177 58

H. BARBEAU, Gérant.

Contrôlé et trouvé conforme

JAS. TASKER,
M. NOLAN DELISLE, Auditeurs.

Ce rapport est adopté et des remerciements votés à tous les officiers

L'élection des directeurs a donné le résultat suivant : Honorable Edward Murphy, R. Bellemare, Dr Hingston, James O'Brien, Honorable J.-A. Ouimet, E.-J. Barbeau, F.-T. Judah, J.-H.-R. Molson, Honorable J.-A. Chapleau et Sir Joseph Hickson.

A une réunion subséquente des directeurs, l'Honorable Edward Murphy a été réélu président et M. R. Bellemare, vice-président.

Nous prions nos lecteurs d'être indulgents pour nous, cette semaine, si notre journal pêche un peu sous le rapport de l'apparence; le changement de local pour l'impression du " PRIX COURANT " en est la cause.

NOTES COMMERCIALES

La profondeur moyenne de tous les océans est, croit-on, entre 2,000 et 3,000 brasses.

En 1870, il y avait aux Etats-Unis 14 villes contenant plus de 100,000 habitants; aujourd'hui, il y en a 28.

Les recettes à la douane de Montréal, en avril 1895, ont été de \$404,994, contre \$398,066 en avril 1894.

On vient de fonder, à Portland, un grand établissement pour l'abattage du cheval et la salaison de sa viande.

La ville de Baltimore va dépenser \$500,000 pour son exposition. Elle est plus riche et plus généreuse que Montréal.

Le blocus de l'île Formosa a produit une hausse en Chine sur les thés de cette île, et les prix en Amérique se sont considérablement raffermis.

Le rapport de la Commission Royale qui a fait une enquête sur la prohibition, conclut en faveur de la séparation complète du commerce de liqueurs de celui de l'épicerie.

M. Raoul Pictet, l'ingénieur frigorifique bien connu, propose de donner de l'âge à l'eau de vie en la refroidissant à 200 degrés centigrades au-dessous de zéro et en la laissant revenir ensuite graduellement à la température normale.

A la législature de l'Illinois, on propose une taxe sur les célibataires. Si cette loi est adoptée, les vieux garçons devront calculer ce qui leur reviendra à meilleur marché, ou d'éviter la taxe en se chargeant d'une femme ou de payer la taxe et de rester célibataires.

D'après un état publié par le *Monetary Times*, il y aurait au Canada 20 fabriques de cotonnades, dont neuf appartenant à la Dominion Cotton Co., cinq à la Canadian Colored Cotton Co. et les autres indépendantes. Le nombre total des métiers est de 12,104, celui des broches de 491,252; on y emploie 8,216 ouvriers et ouvrières auxquels on paie annuellement en salaires \$2,162,231.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

Montréal, 9 mai 1895.

FINANCES.

L'Association de la Bourse de Montréal (*Montreal Stock Exchange*), s'est réunie en assemblée générale, la semaine dernière et a élu, pour son président, M. L. J. Forget.

Nous sommes heureux de féliciter M. Forget de cet hommage mérité rendu à ses talents, à son intégrité et à son esprit d'entreprise; et en même temps de féliciter aussi ses collègues de la Bourse, tous de langue anglaise, qui n'ont pas cru déroger en plaçant un Canadien-français à leur tête.

Le taux de l'escompte, à Londres, sur le marché libre, est de 13/16 p.c. Le taux de la banque d'Angleterre est de 2 p.c.

A New York, les prêts à demande sont à 7 1/2 p.c.

Sur notre place, les banques sont plus serrées et demandent de 4 1/2 à 5 p.c. pour leurs avances à la spéculation. Elles escomptent les effets de commerce à 6 ou 7 p.c.

Le change sur Londres est à meilleur marché.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 10 et leurs traites à vue à une prime de 10 1/2 à 10 3/4. Les transferts par le câble sont à 10 3/4 de primes. Les traites à vue sur New-York font de 1/2 à 1/4 de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.17 1/2 pour papier long et 5.15 1/2 pour papier court.

La bourse a été modérément active, sauf mardi et mercredi derniers, où elle a eu presque de l'excitation. Les banques sont fermes et en hausse. La banque de Montréal a fait 224; la banque des marchands, 172; la banque du Commerce, 141.

La banque du Peuple a fait 114, puis 115 et 115 1/2.

Les banques canadienne sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple.....	117 1/2	115
" Jacques-Cartier.....	113
" Hochelaga.....	130	127
" Nationale.....	58	55 1/2
" Ville Marie.....	100	72

Le Gaz parti de 202, est monté à 204 et redescendu à 203. Les Chars Urbains ont atteint 195 1/2, anciennes actions et 194, nouvelles actions.

Le Câble est à 148 1/2 et le Bell Telephone à 154 1/2; le Télégraphe à 160 et la Royal Electric à 143.

Le Richelieu a faibli un peu, à 97; le Pacifique a atteint un moment 52, puis est revenu à 50. Le Toronto Street Railway est à 76.

La Montreal Cotton Co. a été vendue 125.

COMMERCE.

Hausse sur le blé et la farine; hausse sur l'avoine et les pois; hausse sur le bétail, la viande, les peaux, les cuirs et les chaussures; hausse sur les cotonnades; hausse sur la laine et les lainages; hausse sur le sucre et les sirops; hausse sur les whiskies et les autres spiritueux; voilà qui peut résumer la situation commerciale. Ces hausses sont dues, les unes à des causes naturelles, quelques

autres à des causes artificielles ; mais toutes contribuent, cela se sent, cela se voit, à réveiller les affaires, à mettre de l'entrain dans les transactions, à secouer la torpeur où nous avait mis la dépression si longue, si longue, dont nous voyons enfin la disparition.

On jurerait que les faiseurs de calendriers se sont trompés et que nous sommes au milieu de juillet, au lieu d'être, comme ils le prétendent, au commencement de mai. Le thermomètre est monté ces jours-ci à 85° F. Il y a des années où il ne dépasse pas ce point. Comme nous ne sommes pas habitués à ces chaleurs précoces, nous ne savons trop quel effet elles peuvent avoir sur la végétation de nos campagnes. La germination des grains doit en être activée, partout où il y a assez d'humidité et comme il n'y a rien d'assez avancé pour souffrir de la chaleur, l'effet ne peut être, au pis aller, que de retarder un peu la croissance.

Les paiements sont un peu lents, en général, l'explication en est bien simple; les cultivateurs sont occupés aux travaux des champs et n'ont pas le temps d'aller au marché.

Alcalis.—Les arrivages du 1er janvier au 1er mai, ont été de 436 barils de potasses et de 84 barils de perlasse; et les sorties, de 279 barils de potasses et de 43 barils de perlasse. Il restait en magasin 232 barils de potasses et 44 de perlasse.

Depuis le 1er mai, plusieurs lots ont été expédiés à Liverpool et à Glasgow, et le ton du marché est un peu plus ferme. Nous cotons : potasses premières \$4.05 à \$4.10 ; de secondes, \$3.70 à \$3.75 ; perlasse, \$5.50 à \$6.00.

Charbon et bois de chauffage.—Les commerçants de charbon ont dû avoir une réunion encore hier soir pour discuter les prix ; mais au moment où nous allons sous presse, on n'a encore aucune nouvelle de la décision prise, s'il en a été pris une.

Le charbon mou des provinces maritimes commence à arriver et l'on fait des livraisons en exécution des commandes prises aux prix de l'année dernière.

Le bois de chauffage est encore abondant et à bon marché.

Cuir et peaux.—Les cuirs sont toujours fermes et les tanneurs parlent constamment de hausse, quoique les manufacturiers ne se pressent pas à acheter. Ils ne prennent que ce dont ils ont besoin immédiatement.

Les peaux vertes ont encore haussé

de ½ c ; on cote les peaux No 1 à la boucherie, 8c., les No 2, 7c., les No 3, 6c. Les peaux de veau sont à 8c. Les peaux lourdes à 8c. Les agneaux et les moutons sont sans changement.

Draps et Nouveautés.—On annonce une hausse de ½ c. sur les cotonnades à chemises et les cotons écrus ; les indiennes sont restées stationnaires. Les lainages sont fermes. La hausse des cotonnades est la conséquence de la hausse aux Etats-Unis ; comme c'était la concurrence des Etats-Unis qui avait forcé nos manufacturiers à baisser leurs prix.

La température tropicale dont nous jouissons a fait affluer les acheteurs aux magasins de détail ; mais pas encore en aussi grand nombre qu'on le désirerait ; il y a trop peu d'argent, encore, en circulation. Cependant les marchands tailleurs et les modistes se déclarent satisfaits de la demande actuelle.

Epiceries.—Grand remue-ménage dans l'épicerie, dont les principaux articles sont affectés par les changements du tarif. Nos lecteurs trouveront dans nos prix-courants, la résultat des changements dans la liste des spiritueux, sauf révision pour les spécialités.

Le sucre granulé est monté à 4½ c aux raffineries. Il aurait monté, sans l'augmentation de droits, les marchés des sucres bruts étant à la hausse.

Les sirops des Etats-Unis sont mis hors du marché par un droit de 1½ c par livre. Les sirops de nos raffineries sont en hausse.

Le droit sur la mélasse est augmenté de ½ c ; cet article est très ferme, par suite d'une hausse de 1c aux Barbades. Voici comment sont affectés les spiritueux :

Gin de kuyper en caisses, augmentation de 10c par caisse sur les caisses rouges et de 25c sur les caisses vertes ; autres gins en proportion.

Gin en fut, augmentation de 15c par gallon.

Brandy Hennessy et Martel, augmentation de 25c par caisse.

Même termes et même faculté pour le fret.

Wiskey et Rye en quarts, Gooderham & Worth, & Walker, 65 O. P. au quart, \$4.25, 50 O. P. au quart, \$3.71 le gallon ; Rye, au quart, \$2.01 le gallon, Wiser, Seagram et Corby 1c de moins.

Pour moins d'un quart : \$4.40, \$3.80 et \$2.10, respectivement.

Termes, net à 30 jours, ou ½ p.c. à 10 jours. On ne paie plus le fret.

Fers, ferronneries et métaux.—Pas de changement.

Huiles, peintures et vernis.—Baisse de 1c sur l'huile de lin bouillie. Pas de changement dans les huiles de pétrole.

Salaisons.—Marché ferme et sans changement

Revue des Marchés

Montréal, 9 mai 1895.

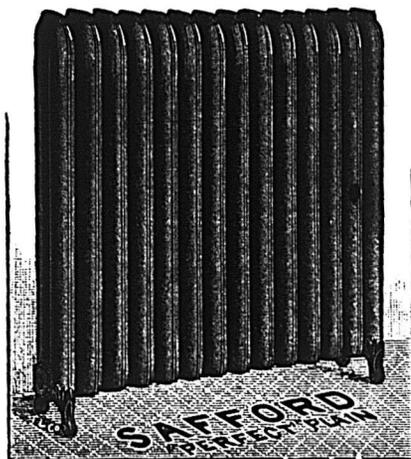
GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, dans sa revue hebdomadaire des marchés anglais du 6 courant, dit : " Les blés anglais ont haussé de 1s. et il y a eu une forte demande de blé roux d'Amérique et autres blés étrangers. On dit aussi que les stocks aux ports russes sont épuisés. On a vendu du No 2 roux d'hiver à 25s. 6d. Les No 1 du printemps, de Duluth, de Manitoba et de l'Orégon se sont tous vendus 26s. 6d. et le Californie 25s. 6d. Le maïs et les farines ont haussé de 1s., la graine de lin de 6d. et la graine de coton a atteint 1s. 3d. Aujourd'hui, les blés anglais et les farines d'Angleterre ont fléchi de 6d., les farines et les blés étrangers sont ternes, le maïs est irrégulier, l'orge est terne et l'avoine en hausse de 6d." Les dernières nouvelles reçues par le Câble à la Chambre de Commerce, cotent le marché des chargements à Londres comme suit : "Chargements à la côte, blé, soutenu, do en route, ferme. Marchés anglais, de province, tranquilles et soutenus. Maïs à la côte, tranquille, en route, ferme. Liverpool, blé livrable, ferme, petite demande ; à livrer ferme, à 5s. 1¼d sur mai, 5s. 2d. sur juin, 5s. 2½d. sur juillet ; 5s. 3d. sur août ; 5s. 3½d. sur septembre. Maïs livrable, ferme, do à livrer ferme. Farine de Minneapolis, *first bakers*, 18s. Marchés français de province, soutenus."

Des avis particuliers disent que la Russie, au lieu d'avoir épuisé ses stocks, suivant la rumeur mentionnée par *Mark Lane Express*, a expédié la semaine dernière 4,100,000 minots, contre 3,520,000 minots la semaine précédente ; cette nouvelle a fait fléchir un peu les cours de ce côté de l'océan, mais elle ne paraît pas avoir été aussi influente de l'autre côté.

Le *Marché Français* du 20 avril nous donne les nouvelles suivantes du marché de Paris à cette date :



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de { BOULONS,
PAQUETAGE,
FUITES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

"L'amélioration que nous signalions la semaine dernière dans les conditions météorologiques s'est accentuée davantage encore depuis une huitaine de jours ; à la température encore froide dont on commençait à se plaindre ont succédé des journées ensoleillées et des nuits douces très favorables à toutes les récoltes en terre. Les blés d'hiver ont repris une végétation plus régulière; les dégâts qu'on avait craint du fait des gelées n'ont qu'une importance assez restreinte et se bornent, en général, à des champs un peu plus clairs que les autres et encore est-il permis d'espérer, si les bonnes conditions actuelles se maintiennent, que ce défaut disparaîtra sous l'effet du tallage.

"Quant aux semences de printemps, elles ont pu, malgré leur retard, s'effectuer à la satisfaction complète de la culture, grâce à un temps à souhait ; les petites pluies survenues vers le milieu de la semaine ont en outre favorisé la levée des plantes. Ces pluies ont également été bien accueillies pour les prairies, tant naturelles qu'artificielles, qui commençaient à souffrir de la sécheresse et des grands vents. Enfin, il n'est pas jusqu'aux arbres fruitiers qui ne se soient bien trouvés du retard du printemps ; la floraison est suffisamment arriérée pour qu'on n'ait plus grand chose à craindre des gelées tardives.

"En résumé, la situation agricole est bonne dans son ensemble ; les travaux restent à exécuter dans les champs se poursuivent d'une façon propice et continuent à prendre tous les instants des cultivateurs, qui fréquentent par suite fort peu nos marchés de l'intérieur, que nous retrouvons, aussi inactifs que précédemment."

Aux Etats-Unis, c'est la hausse encore, mais atténuée par l'effet des exportations russes. Le ton n'est pas aussi ferme, quoique la situation statistique intérieure soit en faveur de la hausse. Ainsi, d'après Bradstreet, les exportations de la semaine auraient été de 2,555,660 minots, contre 2,431,634, la semaine précédente.

A Chicago, on calcule une diminution de 3,580,000 dans la "visible supply" comparée à la semaine dernière, et une diminution de 2,962,000 minots, comparée à celle de 1893.

Les prix des blés livrables, aux principaux centres des Etats-Unis, sont : à

New-York, (No 2 roux d'hiver) 66½c en entrepôt, 68c à flot. A Chicago (No 2 du printemps) 66½c. A St Louis, 64c. A Toledo, 67c. A Detroit, No 1 blanc, 71½c ; à Duluth, No 1 dur, 66c.

Les cours de clôture de principaux marchés de spéculation ont été : Chicago, blé sur mai, 61½c ; sur juillet, 62½c ; sur septembre, 62½c. New-York, blé sur mai, 64½c ; sur juillet, 66½c ; sur septembre, 67½c. Duluth ; blé sur mai, 64½c ; sur juillet, 64½c ; sur septembre, 65½c.

Au Manitoba, dit le Commercial, la situation est très ferme, par suite des stocks très légers en existence ici et dans l'est et en sympathie avec la situation générale. Les blés de Manitoba sont encore tenus à des prix relativement beaucoup plus élevés que dans l'est du Canada et aux Etats-Unis. Sans les droits, le blé et la farine des Etats-Unis seraient activement importés, aux prix actuels. Les meuniers d'Ontario qui sont obligés d'acheter le blé entreposé à Montréal, paient 10c de plus que le prix à New-York. On dit qu'un syndicat de Winnipeg a vendu aux Ogilvie 50,000 minots de No 1 dur livrable en juin à Fort William, à 74c le minot. Le prix, quoiqu'élevé, ne paraît pas impossible. On cote le blé, en lots de char, à la campagne, entre 57 et 58½c. On aurait besoin de pluie pour la récolte de terre.

Dans le Haut Canada, le marché est ferme pour le blé. On paie couramment 85c à la campagne pour le blé d'hiver comme pour le blé de printemps. Le blé d'ur de Manitoba à expédier par les lacs est tenu à 88c. à Toronto. Les pois sont en hausse. On en a vendu des chars sur le Grand Tronc, dans l'Ouest, à 61c. On demande 60c. pour des chars sur le C. P. R., à l'Ouest. De l'avoine blanche, dans l'Ouest, fret moyen, a été vendue à 34½ et 35c. Des chars d'avoine mélangée ont été vendus à 34c. Pour l'orge à moulée on demande 45c. Le seigle vaut 57c.

A Montréal, les ventes de blé de Manitoba, entreposé ici, ont encore été faites cette semaine à des meuniers d'Ontario, à 86c. Il ne reste plus dans nos éleveurs que 264,000 minots de blé, la diminution sur la semaine précédente étant de 100,000 minots.

L'avoine est en meilleure situation ; les cours ont haussé, en sympathie avec le marché d'Ontario et les stocks ont

baissé de 20,000 minots dans la semaine. On peut coter aujourd'hui, en entrepôt, de 41 à 41½c. le minot de 34 lbs., avec tendance marquée à la hausse ; de fait, des détenteurs demandent actuellement 42c pour l'avoine No 2 d'Ontario.

Le fait est que les cultivateurs ne font plus de livraisons, étant occupés exclusivement aux travaux de la terre.

Les pois sont également en hausse et des ventes ont été faites à 73c à flot. Le prix en entrepôt serait de 72 à 72½c par 66 lbs.

L'orge, sans beaucoup de demande, se maintient aux prix de 53 à 55c par 42 lbs ; le sarrasin se maintient ferme à 53c. Le blé d'inde vaut 65c.

Depuis notre dernière revue, une nouvelle hausse de 25 par baril a été effectuée sur les farines d'Ontario et de Manitoba ; et le marché est encore très ferme, tendant toujours à hausser. Le fait est qu'il ne paraît pas y avoir plus de blé ni de farines au Canada que nous n'en avons besoin pour notre consommation. La demande est bonne, la boulangerie, le commerce de la campagne et l'exportation étant également actifs.

Rien de changé aux farines d'avoine qui sont soutenues, avec tendance plutôt à la hausse.

Les issues de blé ont perdu \$1.00 par tonne, en gros lots.

Nous cotons en gros	
Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 84 à 0 85
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 84 à 0 85
Blé du printemps " No 2.	0 84 à 0 85
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 85 à 0 87
" " No 2 dur...	0 00 à 0-00
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 41 à 0 41½
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés	0 00 à 0 65
Pois, No 1.....	0 00 à 0 00
Pois, No 2.....	0 72 à 0 73
Orge, par minot.....	0 54 à 0 55
Sarrasin, par 50 lbs	0 53 à 0 55
Seigle, par 56 lbs.....	0 54 à 0 55

FARINES

Patente d'hiver.....	\$1 25 à 4 40
Patente du printemps.....	4 45 à 0 00
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	3 85 à 3 95
Extra.....	3 50 à 3 75
Superfine	3 10 à 3 25
Fort de boulanger (cité).....	4 25 à 0 00
Fort du Manitoba.....	4 00 à 4 25

La Société Artistique Canadienne

BUREAUX

1866 Rue Sainte-Catherine, Montréal

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 21 Décembre 1894.

CAPITAL - - \$50,000.00

I PRIX de \$1,000.00 I PRIX de \$400.00

I PRIX de \$150.00.

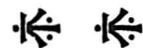
Et 2848 autres prix variant de \$1.00 à \$50.00 sont distribués TOUS LES 15 JOURS.

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Mentionnez "La Société Artistique Canadienne" quand vous achetez vos billets. Billets envoyés dans toutes les parties du pays sur réception du prix d'un timbre.

ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES POUR LA CAMPAGNE.

NOUS RECEVONS CETTE SEMAINE
NOTRE PREMIERE IMPORTATION
DU CELEBRE



COGNAC LAURIER FILS

ECRIVEZ POUR PRIX ET ECHANTILLONS.

LA.....

Canada Liquor Co.

253 et 255 ST-PAUL et 2 ST-VINCENT,

.....MONTREAL

EN SACS D'ONTARIO

Medium	\$1 90 à 1 95
Superfine	1 65 à 1 70

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 10 à 4 15
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 40 à 4 45
Avoine roulée en barils.....	4 10 à 4 15

MARCHÉ DE DÉTAIL

Encore peu de grains au marché de la place Jacques Cartier, lundi, et, en conséquence, prix fermes. On a vendu l'avoine de 90 à \$1.00 la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de \$1.05 à \$1.10 par 80 livres.

Le blé-d'inde jaune des Etats-Unis fait 75c par minot, et le blanc 80c par 60 lbs. Les pois No 2 valent 85 à 90c et les pois cuisants de 95 à \$1.00 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de 1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le beurre frais de crèmerie se détaille à la tinette à 17c et encore comme la consommation ne peut pas tout l'absorber, il y en a un peu qui va en glacières. Cela représente un prix de gros de 16c, soit 15c et une fraction à la beurrerie. Ce n'est pas encourageant, mais il n'y a rien à faire contre la destinée. On nous demande, mais pourquoi n'exporte-t-on pas? Les prix sont cependant assez bas! Oui, si le marché anglais avait son ton ordinaire, si on pou-

vait espérer y vendre du beurre même à 80s, on pourrait essayer de l'exportation. Mais le marché anglais est, comme le nôtre, encombré et ne veut pas entendre parler d'acheter. Il faudrait consigner et courir le risque de tout perdre, en concurrence avec les beurres d'Australie dont on offre, paraît-il, des contrats pour l'été à 65s, soit à 14c, c.i.f.

Nous craignons beaucoup que la saison de 1895, malgré tous les efforts que l'on pourra faire ne dégoute les cultivateurs de la fabrication du beurre. Mais enfin, si l'on veut éviter ce désastre, il faut que les deux gouvernements se mettent vigoureusement à l'œuvre. On a fait courir le bruit aujourd'hui, que le gouvernement de Québec avait accordé la subvention de \$20,000 demandée. Nous attendons avec impatience la confirmation de cette nouvelle. Le gouvernement fédéral paraît être trop absorbé au parlement pour s'occuper des beurriers.

Les autres beurres, naturellement, n'ont pas de vente. On cote nominale-ment le township frais, 1er choix, à 15c. Il s'est vendu du beurre de crèmeries, de l'été dernier, à 6c la livre.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

Les dépêches de Liverpool, (câble public) ont coté le fromage cette semaine de 47 à 48s, puis de 46s 6d à 47s 6d.

MARCHÉS DE NEW-YORK

Ogdensburg, 4 mai.—On a mis ici, aujourd'hui, en vente, 155 meules. Pas d'offres. L'année dernière, à pareille date, il n'y avait en vente que 20 meu-

les, mais la semaine suivante 390 meules se vendaient de 10½ à 10 9/16c.

Utica, 6 mai.—Ventes de la journée, aucune. On a consigné 3,500 meules de fromage toute crème. Le beurre de crèmeries s'est vendu de 17 à 17½c

Little Falls.—On a mis sur le marché 3,300 meules; tout a été consigné; 276 tinettes de beurre de ferme à 17c., pas de crèmeries.

MARCHÉ D'ONTARIO

Brockville, 2 mai.—Premier marché de la saison. En vente, 1447 colorés et 267 blancs; pas de ventes. Les offres ont commencé à 7c. et ont monté à 7½c., à ce point elles se sont arrêtées. Personne n'a voulu accepter ce prix. Mais après la clôture du marché on dit que 800 meules environ se sont vendues entre 7½ et 8c.

Belleville, 7 mai.—Marché terne; 36 fromageries ont mis en vente 1595 blancs et 910 colorés; pas de vente. On a offert 7 1/16c.

Ingersoll, 7 mai.—Le premier marché de la saison s'est ouvert tranquillement à 7c., puis on est monté à 7½ et à 7¾c. Ventes: 128 meules à 7¾c., 100 à 7 3/16c. et 1097 à 7¾c.

Peterboro, 7 mai.—En vente aujourd'hui, 500 meules; pas de vente. La seule offre faite a été de 7c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il y avait 600 meules en vente lundi matin au qual. Quelques uns des vendeurs qui avaient consigné le lundi précédent, et n'avaient pas encore reçu leur rapport et ne savaient pas quel prix on allait les payer. Ce n'était pas

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

PLACÉS AUX PRIX
LES PLUS AVANTAGEUX

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épinette blanche, 30, 50, 70 lbs.

Fournitures pour Fromageries.

Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais " HIGGINS " et " ASHTON " pour Beurreries

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES

La WASHINGTON BUILDING TRUST CO. (Incorporée) Capital Social \$400,000

BUREAUX D'ADMINISTRATION:--SALLES 20 A 25 BANQUE DU PEUPLE, MONTREAL, CAN.

Offre au public un placement sans égal sur ACTIONS-COUPONS, payées semi-annuellement aux taux de 5 pour cent, exigible en aucun temps au bout de 12 ans et garanti par son capital-actions placé en bons du gouvernement. Aussi Actions-Coupons, vente à \$70, par action portant 4 pour cent semi-annuellement, et valant \$100, à maturité au bout de 90 mois, exigibles en aucun temps au bout de 6 mois. Les actions par versement sont exigibles en aucun temps avec le plein montant du capital et des intérêts, échéance garantie en 90 mois.

Elle présente la seule garantie absolue qui ait jamais été offerte. Ses administrateurs aux Etats-Unis et au Canada sont au premier rang des cercles financiers et commerciaux dans le monde.

OFFICIERS DES ETATS-UNIS:

Président:--T. NADEAU, Président de la Cie de Manuf. de Pianos Foisy. Vice-Président:--L. B. PEASE, Editeur de "The Evening Reporter," Président du "Board of Trade" de Woonsocket, R. I. Trésorier:--L'HON. CHAS. P. BENNETT, Secrétaire d'Etat, Rhode Island. Secrétaire:--Thos. F. G. FOISY, HON. A. CHOQUET, Probate Judge, Etat du Rhode Island, Avocat principal. OSCAR NADEAU, Caissier.

COMITÉ EXÉCUTIF:

T. NADEAU, HENRY E. TIEPKE, THOS. F. G. FOISY

SOUSOFFICIERS ET DIRECTEURS:

Président--R. BICKERDIKE, Vice-Prés. Banque d'Hochelaga.

Vice-Président--H. LAPORTE, de la maison Laporte, Martin & Cie.

Président de la Chambre de Commerce.

Trésorier.--J. S. BOUSQUET, Gérant Banque du Peuple. Thos. F. G.

FOISY, Trésorier et Gérant de la Cie Manufacturière de Pianos Foisy.

CHARLES DESMARTEAU, Comptable et Syndic.

J. J. BEAUCHAMP, Procureur en loi. C. E. LECLERC, Notaire.

JAMES WRIGHT, Evalueur.

Banquier--LA BANQUE DU PEUPLE, Montréal.

Adresses toutes communications à

T. NADEAU, Président.

pour mettre beaucoup de fermeté dans leurs idées. Les exportateurs sont venus voir le fromage, l'ont sondé, ont causé avec les vendeurs, mais ils n'osaient faire aucune offre. Les choses ont traîné ainsi jusqu'à la soirée; enfin quelqu'un ayant offert 7c. la glace a été brisée et une partie du fromage a été vendu à ce prix. Le reste a été congné.

Chez les commissionnaires, deux ou trois lots de fromage blanc ont été vendus à 7c avec déduction de 1/2c sur tout ce qui avait le moindre défaut.

Le fait est que les exportateurs n'ont pas de commandes; que le marché anglais est faible et qu'ils ne veulent pas se risquer à acheter en spéculation.

Le prix d'ouverture du marché depuis 1888 a été: en 1888, 9c; en 1889, 9c; en 1890, 8 1/2c; en 1891, 9 1/2c; en 1892, 10 1/2c; en 1893, 9 1/2c; en 1894, 10 1/2c.

Cependant, il ne faut pas se décourager. D'abord, le fromage fait en ce moment n'a pas la qualité du fromage de pâturages et ne se conserve pas; il faut, par conséquent qu'il se consume au plus vite et, s'il traîne sur le marché anglais, il fait du tort au bon fromage de juin qui vient après. En vendant à 7c leur fromage d'avril et mai, nos fromagers mettent ce fromage à peu près à 10c au détail en Angleterre. Or, le fromage à 10c en Angleterre, surtout au moment où la viande renchérit, ne peut pas manquer d'avoir une immense consommation. Les chances sont, par conséquent, qu'il sera tout absorbé lorsque notre meilleure qualité viendra sur le marché et que nous pourrions obtenir pour nos fromages de juin le plein prix que comportera le marché à cette époque.

Les exportations de la semaine ont été:

Par	Pour	Fromage	Beurre
Sardinian	Liverpool	2,955
Mariposa	"	6,421
Pomeranian	Glasgow	205	578
Total.....		9,581	578
Semaine corresp. 1894.....		3,810

ŒUFS

Les œufs sont encore faibles et se vendent de 10 à 10 1/2c. Les paqueteurs achètent en quantité.

LÉGUMES SECS.

Les haricots blancs (pea beans) sont un peu moins chers; on les a payés au char \$1.62 1/2 et on détail à \$1.75. Un petit lot de haricots jaunes s'est détaillé à \$2.50. Les pois à soupe valent de 80 à 85c. Les navets valent 50c. la poche; les carottes de 90 à \$1.00 le quart; les oignons se vendent à tous les prix, depuis \$1.00 jusqu'à \$2.25. Un lot de choux nouveaux de Floride s'est vendu à \$6.00 la crate.

FRUITS

La vente des fruits de l'Astrid a été très achalandée; on y était venu de New-York, de Boston, de Buffalo, de Hamilton, de Winnipeg, de Toronto, de Québec, etc. Les prix ont été élevés et en conséquence, les prix du détail sont haussés.

Les oranges et les citrons du Fremona se vendent aujourd'hui. On s'attend encore à des enchères vivement disputées.

Les ananas et les fraises du Sud arrivent en plus grande quantité.

POMMES DE TERRE

Il y a maintenant un peu plus de fermeté dans le marché; on cote, en lots

de char, 65c., et en détail, de 75 à 80c. par 90 lbs.

A Boston on cote :

Hébrons, le minot.....	de 68 à 70c
Roses, le minot.....	de 60 à 68c
White Stars et Burbanks.....	de 65 à 70c
Rouges du Dakota.....	de 60 à 60c
De l'île de P. E.	de 00 à 65c

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote :

Choix à fancy en grosses balles.....	\$14 00 à \$15 00
Choix à fancy en petites balles.....	13 50 à 14 00
Beau à bon.....	11 00 à 12 00
Pauvre à ordinaire.....	10 00 à 11 00
Mêlé.....	10 00 à 11 50
Paille de seigle.....	14 00 à 14 50
" d'avoine.....	8 00 à 9 00

Arrivages de la semaine 139 chars de foin et 26 chars de paille; semaine précédente 169 chars de foin et 19 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine 20 chars étaient en transit pour l'exportation.

Les arrivages de foin sont encore restreints et, quoiqu'il reste encore beaucoup de stock invendu, ces stocks diminuent chaque jour. C'est en presque totalité du foin commun qui n'a que peu de demande et pour lequel les prix ne s'améliorent pas. Mais il n'y a pas beaucoup de No 1 ni de foin de choix et ces qualités se vendent aux pleins prix; quelquefois même au-dessus de nos cotes. (Circulaire de MM. Hosmer Robinson & Co. de Boston).

A Montréal, le commerce d'exportation est restreint aux expéditions pour les Etats-Unis où la demande s'améliore un peu; mais nos commerçants ont

.....PENSEZ A VOTRE AVENIR.....

Achetez DE SUITE AU BOULEVARD ST-LAMBERT

Ce boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour; 5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. Beaux Lots de 60 x 116 pieds, \$160, \$26 comptant. Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CEI: Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montreal au Boulevard St-Lambert. :: :: :: :: ::

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, ... 1627 rue Notre-Dame, ... MONTREAL.

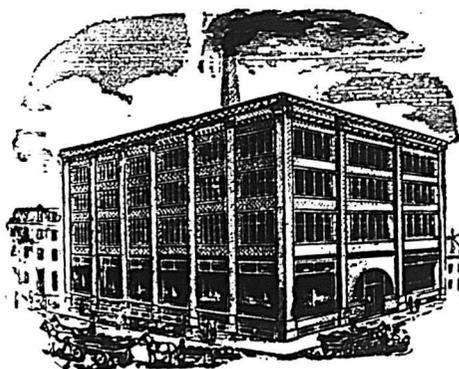
ROBIN, SADLER & HAWORTH,

MONTREAL & TORONTO

Manufacturiers de.....

...Courroies en Cuir

TANNÉES AU CHÊNE



Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux. En donnant l'ordre, indiquer où les courroies doivent tourner.

quelque difficulté à faire charger leurs chars, les cultivateurs trouvant que le prix ne vaut pas la peine de perdre le temps précieux des semailles et, dans quelques cas, ils sont obligés de payer \$5.25 et \$5.50 pour le No 2 livré sur wagon. En ville, la demande est calme. Le son est en baisse.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 50 à 9 00
do do No 2 do	6 00 à 7 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	4 50 à 5 50
Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do	00 00 à 22 00
do No 2, do	00 00 à 21 00
Gru blanc do	00 00 à 21 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
do No 3, do	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do	17 50 à 18 00
do (Ontario) do	18 50 à 19 00
do au char	16 00 à 17 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 28 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs	1 50 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 27 00

MARCHE AUX BESTIAUX

Les arrivages de la semaine dernière ont été :

PARCS DU PACIFIQUE.

Bêtes à cornes.....	1200
Moutons.....	197
Porcs.....	824
Veaux.....	348

On a mis en vente lundi, au parc de la Pointe St-Charles :

Bêtes à cornes.....	400
Veaux.....	35
Porcs.....	1200

ABATTOIRS DE L'EST.

Bêtes à cornes.....	300
Veaux.....	400
Moutons.....	300
Agneaux.....	20
Porcs maigres.....	50

Les avis d'Europe étant fermes pour les bêtes à cornes comme pour les moutons, les exportateurs ont acheté libéralement et ont payé de 4½ à 5¼c la livre, sur pied.

Les frets sont fermes ; on cote : Liverpool, 45s à 47s 6d ; Bristol, 42s 6d ; Londres et Glasgow, 40s.

La boucherie a fait aussi de bons achats, tant en bêtes à cornes qu'en moutons, agneaux et veaux. Les porcs maigres se sont bien vendus ; mais les porcs gras étaient en trop grande abondance et ont perdu 25c par 100 lbs.

La boucherie a payé, lundi :

Bêtes à cornes, 1er choix.	4 à 4½c
“ 2e “	3½ à 4 c
“ 3e qualité.	3 à 3½c
Moutons, la tête.....	\$4.00 à \$6.00
Agneaux “	3.00 à 5.00
Veaux “	2.00 à 10 00
Porcs les 100 livres.	5.00 à 5.25

Les exportations de la semaine ont été : Bêtes à cornes, 1,331 ; moutons, 199.

NOTES SPECIALES.

AVIS DE FAILLITE

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, sur l'annonce de la vente du stock de la faillite A. I. Gravel, Louiseville, page 346 colonne 1.

LE MONITEUR DU COMMERCE

On demande à acheter les exemplaires suivants du "Moniteur du Commerce" : 1889—Avril 12-19-26 ; Mai 3 ; Juin 7 ; Déc. 13.

1891—Mai 22 ; Août 14 ; Sept. 4 ; Oct. 9, 30 ; Nov. 6, 13 ; Déc. 4.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Bâtisse New York Life, chambres Nos 6 et 7. Montreal Telephone Bell No 815.

MM. Laporte, Martin & Cie, attendent leur importation de Cognacs et Champagne dans le cours de cette semaine.

Nous engageons nos lecteurs à faire un essai de ces marchandises, nous sommes convaincus qu'ils y trouveront leur profit.—[Voir l'annonce].

Nous rappelons aux épiciers que la Edward Kavanagh Company, rue Notre-Dame-Ouest, fait une spécialité du commerce d'huiles d'éclairage, à lubrifier,

etc. Dans ces temps d'excitation du marché de l'huile de pétrole, c'est à la Edward Kavanagh Company que l'on trouvera les meilleures conditions d'achat de cet important produit.

MM. A. D. Turcot, ci-devant de la société Turcot, Prénouveau & Martineau, et H. Chagnon ont monté une scierie très complète, avec machines à planer, à embouvetter, etc., coin des rues Rivard et Perrault, Mile-End. L'expérience acquise par les deux associés, qui sont bien connus des entrepreneurs, est un gage que les travaux qu'on leur confiera seront exécutés avec goût, promptitude et économie.

Maintenant que les tramways électriques ont mis tous les faubourgs à 10 minutes du centre de la ville, il est beaucoup plus avantageux de se loger en dehors des quartiers encombrés où le terrain coûte les yeux de la tête. Ceux qui peuvent se bâtir une petite maison, feraient bien d'aller voir M. C. J. McCuaig, No 162 rue St-Jacques, qui a des terrains à vendre à très bon marché, tout près de la ville, dans une localité très bien habitée, sur une ligne de chars, avec toutes les commodités de la ville.

Le développement du commerce avec la France nous a procuré l'établissement de la Canada Liquor Co., coin des rues St-Vincent et St-Paul, qui, outre le commerce de liqueurs et spiritueux de tout genre, s'occupe spécialement du placement des cognacs, marque Laurier fils, dont elle a l'agence pour le Canada. Les cognacs Laurier fils méritent l'attention du commerce d'épicerie et liqueurs, par la qualité uniformément supérieure et les bas prix auxquels ils sont vendus. Ils ne font partie d'aucune combinaison et se vendent sur leur propre mérite, au prix du marché, c'est à dire que les acheteurs sont certains d'obtenir la pleine valeur de leur argent, en achetant des cognacs Laurier fils, et certains aussi de satisfaire leur clientèle, pour peu qu'il y ait dans le nombre des gens qui achètent des cognacs pour leur qualité et non pour l'étiquette de la bouteille.

Ecrivez pour Liste de Prix et Echantillons..

Mentionnez - - - - -
"Le Prix Courant."

A. C. DIONNE
* MANUFACTURIER D E *

Marinades de toutes sortes

PREPAREES AU VINAIGRE PUR.

La marque BEAVER est ce qu'il y a de mieux pour détailler à 10 cents . . .

La marque A. C. DIONNE Chow-Chow, Mixed Pickles, Cherkins, etc., sont égales aux meilleures marques de marinades importés

CONFITURES DE FAMILLE,

PREPAREES AU SUCRE GRANULE, EN BOITES DE 1 ET 2 LBS., AUX FRAMBOISES, FRAISES, PRUNES, PECHEs, ETC.

A. C. DIONNE, 243, 247 et 249 rue Lafontaine, MONTREAL

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUÉBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—A. Laniel & Cie, épiciers. Wm Ware & Sons, exportateurs. Brossard et Malo, grains, etc. P. Cormière et fils, meubliers. Lépine et Leroux, chaussures. Major et Leroux, entrepreneurs. L. J. Tarte et Frère, *Le Cultivateur*. G. Desjardins et Cie, commerçants. The Self Lubricating Carriage Axle Co. J. B. A. Payette et Cie, commerçants. Payette et Cie, entrepreneurs. The Dumaresq Co. Thouret, Fitzgibbon & Co, importateurs de nouveautés. **Lévis.**—T. Lamontagne et Cie, agents. **Laprairie.**—A. Charlebois et Cie, épiciers. **Granby**—Peasley et Williams, écurie de louage. **Grand Pabos.**—Hamon, Bros & Co., poisson. **Sherbrooke.**—T. T. Blais et Cie, nouveautés.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Desjardins & Dubois, peintres; Albert Desjardins et Edouard Dubois. Mercier & Villeneuve, épiciers; Arthur Mercier et Jos. Villeneuve. Ludger Taillon & Cie, entrepreneurs; Thos. Dion et Ludger Taillon. Wm. T. Ware & Co., exportateurs; Wm. T. Ware, seul. Horsfall Bros, lainages en gros; Jos. et Arthur Horsfall. International Investment Co.; Edward H. Horner, seul. Schmidt & McKeon, agents généraux; Edward F. Schmidt et Hermet J. J. McKeon. Deslongchamps & Cie, commerçants; Léa Proulx, épouse de J. Bte Deslongchamps, seule. Gagné & Charpentier, bouchers; Jos. Gagné et Ovila Charpentier. M. Hannan & Co., provisions etc.; Wm. Hannan, seul. Montreal Trunk & Bag Manufacturing Co.; Chas F. Archambault et Lyman C. Laurie.

R. Keadie & Co., bois de sciage; Alma J. Swalwell. Royal Paints Co.; Jos. Bernstein, seul. L. J. Tarte et Frère, *Le Cultivateur*; Eugène Tarte, seul. G. Desjardins et Cie., commerçants; G. Desjardins, seul. Empire Chemical Works; Paul Dubord, seul. Boston Advertising Tudio; James Robertson et Geo. Robertson. Cannon & Trudeau, arrimeurs; Patrick Cannon et Louis Trudeau. L. N. Dagenais et Cie., marchands; Louis Napoléon Dagenais et Dame Julie Mainville, veuve de Jos. Dagenais. Egan & Co., plombiers; Mme Catherine McCuaig, seule. Martineau & Prénoveau, entrepreneurs; J. B. Martineau et F. X. Prénoveau. Seviens et Cie., fruits etc; Jos. Verdon et Wm Seviens. Soucisse et Brouillet, entrepreneurs; Henry Soucisse et Pacifique Brouillet. H. Thomas et Cie., bouchers; Mme Hélène Maud Lyman, épouse de Henri Thomas, seule. **Compton.**—J. L. Côté & Cie, hôtel; Jos. L. Côté et F. S. Wetherall. **Québec.**—H. R. Goodday & Co., bois de sciage; Horace R. Goodday, seul. Lemieux et fils, commerçants; Ludger Lemieux sr, et Ludger Lemieux, jr. Beauchamp & Coulombe, commerçants; Louis Beauchamp et Edouard Coulombe. T. I. Michaud & Cie, pâtisseries; Léa Matte, épouse de T. I. Michaud, seule. Michael Sheridan & Co., commerçants; John Sheridan et Michael Sheridan. Terreau & Racine, fondeurs; Archange R. Julie Terreau et Louis Terreau. G. Vézina & Cie, embouteilleurs; George Vézina et Geo. Michel dit Tailon. **Sherbrooke.**—Bédard et Maheux, photographes; Narcisse G. Bédard et Louis E. Maheux.

FONDS A VENDRE

Montréal.—Keeran Aubut, thés et vaisselle; sur soumissions. J. et T. Stephens, manufacturiers de chaussures.

Brampton.—Mme J. E. Paradis, mag. gnl.; offre à vendre. **Ste. Scholastique.**—J. B. Poirier, meublier; aux enchères. **Québec.**—Hudon, Gervais & Co., pianos; aux enchères.

FONDS VENDUS

Montréal.—A. Friedman, confections; à Max. Shapéra. F. X. Marsan, épicier; à Wm Bohemier. C. H. Budd, mercerie; à 40c. Gebhardt-Berthiaume, Litho. & Printing Co. **Fraserville.**—E. Talbot, hôtel; à J. P. Déry. **St-Henri.**—A. Charlebois & Cie, grains. **Coaticook.**—F. Lamy, carrossier; à A. Jolicœur.

INCENDIES

Montréal.—L. R. McGregor, manufacturier; assuré.

DÉCÉS

Montréal.—Jos. Larin, plombier. Alex. Dupuy & Cie, bois de sciage; F. X. Dupuy, décédé. The Perrault Printing Co.; Louis Perrault, décédé. **Fraserville.**—J. A. Fontaine, hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal.—Hurtubise et Comte, ferronnerie. Montreal Crockery Co. Boiron & Germain, buvette. Geo Cormière, meublier. F. X. Moisan, ferronnerie. L. S. Monast, épibier. Morin & Cormière, meubliers. Préfontaine Frères, épiciers. J. R. Rainville et Cie, épiciers. Albert Sheppard, pianos. Henri Dubois, buvette et liqueurs en gros. Geo. A. Archambault, épicier. Odilon Leroux, buvette. E. Gauthier, épicier. Avila Chabot, épicier. E. Séguin, chaussures. **St David.**—Mme Jos. Dussault, épicerie. **St-Hyacinthe.**—M. Raymond, mercerie. H. Lajoie, épicier. **Blue Bonnets.**—Chas. Charbonneau, hôtel.

NOS ALIMENTS NATIONAUX

Blé Roulé, Désseché Avoine Roulée, Déssechée,
Orge "Snow Flake," Roulée, Déssechée.

En paquets de 2 lbs

2 doz. à la caisse

FARINE DE SARASIN PRÉPARÉE,

en paquets de 2 1/2 lbs—2 doz. à la caisse
en paquets de 5 lbs—1 doz. à la caisse

Ces marchandises sont sans égales et remplissent la demande pour des aliments d'une qualité supérieure pour le déjeuner.

Donnent SATISFACTION à vos pratiques,
AUGMENTENT votre COMMERCE,
Vous donnent un bon PROFIT.

C'est avec plaisir que nous envoyons nos échantillons, nos prix et tous les détails voulus. Mentionnez "LE PRIX COURANT." Les commandes par la malle reçoivent une attention immédiate. Nous sollicitons votre commande.

RESULTATS:
QUALITÉ,
SATISFACTION,
PRATIQUES,
PROFIT.

The IRELAND NATIONAL FOOD CO'Y
MEUNIER ET FABRICANTS (Ltd)
D'Aliments pour le Dejeuner
TORONTO Ont

Possédant les moulins du genre les plus grands, les plus complets et les plus modernes de tout le Dominion.



Athelston.—B. L. O'Connor, hôtel.
Buckingham.—Joseph Cyr, salaisons.
Québec.—Joa. Cloutier, hôtel.
Pont du Sault.—Nap. Lajunesse, hôtel.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Montréal.—Mme Rebecca Carp, épouse de M. Albert J. Freedman, commerçant.

St-Constant.—Madame Cydonie Lefebvre, épouse de M. Julien Mailloux.

St-Théodore d'Acton.—Madame Marie Boireau dit Laliberté, épouse de M. François alias Frank Morel.

DIVIDENDES DE FAILLITES

Roxton Falls.—Jos. E. L'Hériault, le 11 mai.

St-Jean.—Chs Hébert & Fils, le 21 mai.

Windsor Mills.—Jas A. McHardy, le 21 mai.

Wotton.—J. E. Plamondon, le 21 mai.

CURATEURS

Montréal.—Chs. Desmarteau à Jos. Dupont.

St-Henri.—Kent & Turcotte à J. R. Labelle & Cie.

St-François, Beauce.—P. Angers à Jean Rodrigue.

CESSIONS

Montréal.—Aron Poyaner, marchandises de fantaisie, ass. le 11 mai.

J. C. McFarlane & Co, manufacturiers de cigares.

John B. Rose & Co., marchands & manufacturiers.

H. J. Dreyfus & Cie, bijoutiers ; à Chas Desmarteau.

Annie Nolan, épicerie ; demande de cession.

J. H. Germain, épiciier ; à L. I. Lefavre.

A. Dubois & Cie, manufacturiers de chausseries.

Laprairie.—A. Charlebois & Cie, épiciers ; demande de cession.

L'Islet.—A. Lemieux, mag. gnl.

St-Stanislas de Kotska.—Adélaré Raymond, mag. gnl. ; offre 25c comptant.

St-Jérôme de Chicoutimi.—Néron Baisil, mag. gnl. ; demande de cession.

Farnham.—A. N. Ouimet, épiciier ; à Lamarche et Olivier.

Bryson.—Mme O. Turpain, mag. gnl. ; demande de cession.

EN DIFFICULTÉS

St Gédéon.—Jean St Pierre, mag. gnl. ; offre 25c.

Maskinongé.—Isaïe Dompousse, embouteilleurs ; ass. le 16 mai.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Hamilton.—G. W. Spackman & Co., pharmaciens.

Hamilton Cotte Co.

Tront Creek.—McEachern & Carr, mag. gnl.

Bracebridge.—Topp & Anderson, mag. gnl.

Kingston.—Breck & Booth, charbon.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Hamilton.—G. W. Spackman & Co., pharmaciens ; G. W. Spackman, seul.

FONDS A VENDRE

Toronto.—W. J. McArthur, bois et charbon ; aux enchères, le 13 mai.

Hamilton.—Cook & Webb, boulangers etc. ; aux enchères.

Owen Sound.—W. J. Creighton, libraire.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
 Architectes et Ingénieurs
 17, Cote de la Place d'Armes.
 Téléphone Bell, 1869.
 Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,
 ARCHITECTE et MESUREUR
 230 — RUE ST. ANDRÉ — 230
 MONTRÉAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
 Architectes et Evaluateurs,
 162, Rue St-Jacques
 BLOC BARRON.
 Téléphone 2113.

Heures de consultation :
 De 11 hrs a.m. à 1 hr. p.m. De 3 hrs p.m. à 5 hrs. p.m.
THEO. DAoust
 ARCHITECTE,
 108 RUE ST-FRANCOIS XAVIER
 MONTREAL

G. DE G. LANGUEDOC
 Ingénieur Civil et Architecte
 BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.
 Téléphone No. 1723. | Chambre 7, 3e Etage.
 Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
 Civiles, etc. Brevets d'Invention, Marques
 de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS,
 ARCHITECTES,
 Chambre 18 | Bâtisse "Impérial"
 107 rue ST-JACQUES, Montréal.
 Téléphone 1800.

VINGENT & DUFRESNE
 ARCHITECTES
 Ingénieurs Civils, Arpenteurs,
 BREVETS D'INVENTION
 17 Rue St-Jacques, - Montréal.
 Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

J. EMILE VANIER,
 (Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
 INGENIEUR CIVIL et ARPENTEUR
 No. 107 rue ST-JACQUES.
 En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
 publics et particuliers, de demandes de brevets
 d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

Chs. Bernier. Chs. Brodeur
BERNIER & BRODEUR
 Architectes et Evaluateurs
 107 RUE SAINT-JACQUES,
 Chambre 35, Imperial Building,
 TELEPHONE. MONTREAL.

HORMISDAS CONTANT,
 Contracteur Platrier,
 475½ Rue Lagachetiere, Montreal.

JOSEPH FABIEN
 PLATRIER.—Ouvrages Unis et Ornementés
 NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.
 Ouvrage en Ciment une spécialité.

LABRECQUE & MERCURE,
 Entrepreneurs-Menuisiers,
 37 RUELE ST-ANDRE, MONTREAL
 Téléphone Bell, 6328.



(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL du Texas.

Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A. tous les mois comme suit :

1895.

Janvier 12,

Mars 9,

Mai 11,

Juillet, 13,

Septembre 14

Novembre 9,

Février 9,

Avril 13

Juin 3,

Aout 10,

Octobre 12,

Décembre 14.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;

Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;

Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs :—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez ; que le billet soit signé par E. J. Demarest, Président ; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villeré, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : E. J. DEMAREST,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, U. A.
 Care Central America Express,
 PORT TAMPA CITY,
 Florida.

AVIS SPECIAL.

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS
 de toute loterie qui est annoncée comme devant tre tirée en quelques lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

N. F. & V. GUERTIN . . .

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732 . . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

SOLLICITENT VOS COMMANDES

OUVRAGE DE PREMIER ORDRE

PRIX MODERES

VERRET, STEWART & Co.

MONTREAL et QUEBEC

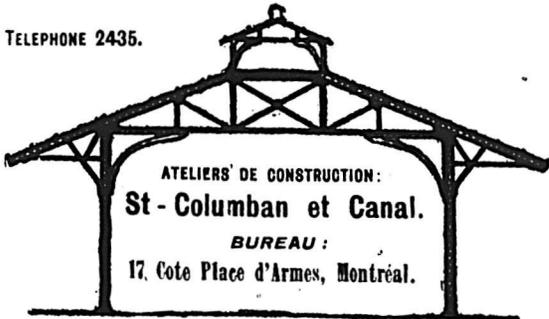
MARCHANDS DE **SEL** POUR TOUS USAGES

REPRÉSENTANTS AU CANADA DE

The Salt Union
D'ANGLETERRE.

Demandez nos cotations.

TELEPHONE 2435.



LIGNES SPECIALES

BON MARCHÉ EN MOUCHOIRS, CEINTURES et BRETelles

Tissu Elastique, Dentelles et Frills, Galons de fantaisie, Bourses et Porte-monnaie, Courroies à main, Epingles à cheveux fantaisie, Porte-plumes et crayons.

AUSSI Un grand nombre de menus articles. **C. J. McINTYRE & CO.,** 311, 323, 325 e 327 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

A. & E. LOIGNON

.. INGENIEURS-CIVILS ..

Ponts et Charpentes

METALLIQUES.

Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin.....

Plans et Devis préparés

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE ...



DOUBLURES OÜATÉES POUR TAPIS

.....ET COUSSINS D'ESCALIERS

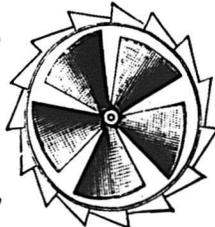
BUREAU 24, RUE CATHARINE, NORD, HAMILTON, ONT.

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Edifices Publics, Manufactures, Eglises, Maisons d'éducation, Résidences, Ecuries, Cabinets d'aisance, Etc., Etc.



L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

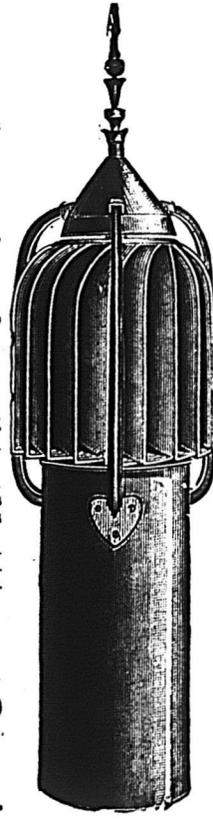
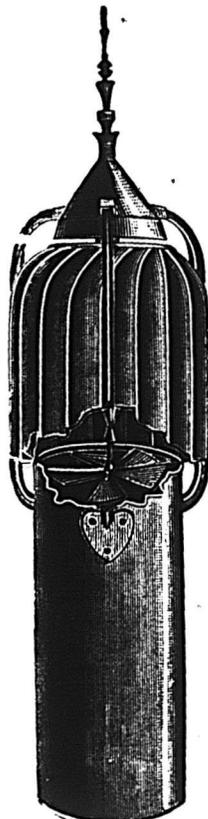
Le "Ventilateur Eollen" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421, RUE CRAIG, MONTREAL.



Orangeville. — Kent & Co., mag. gnl.; aux enchères le 15 mai.

Woodstock.—McRossie & Co., chaussures; aux enchères.

Barrie.—R. A. Dutton, épiciier. Arnprior.—Jos. Murphy, épiciier; sur soumissions.

FONDS VENDUS

Taronto.—J. F. Moyles & Co., confiseurs.

Forbes & Co., chaussures; à John Barrow.

Hamilton.—Morris & Porteous, épiciiers et bouchers.

J. F. Moyles & Co., pâtisseries etc; à McMichael & Richardson.

London.—T. Culbert, cigares et tabac. Geo. Miller, boulanger.

Harrow.—Thos. Hancock, bijoutier. Port Rowan.—Geo. Van Order, hôtel; à T. H. Hawthorne.

Port Hope.—J. S. Thompson, boucher; à G. E. Caldwell.

Erin.—Thos. Carberry, mag. gnl.; à T. & J. Carberry.

Guelph.—A. McLean, écurie de louage; à A. E. Johnston.

Ripley.—E. McDonald & Son, mag. gnl.

Ridgetown.—W. A. Day, épiciier. Tilsonburg — J. T. Park, épicerie et vaisselle; à W. Stewart.

Tilbury Centre.—J. C. Ball, pharmacien.

Walkerton.—Mme M. S. Barton, eaux gazeuses.

Cedar Springs.—F. G. Rall, mag. gnl. Neustadt.—Fred. Wagner, hôtel.

Ste-Catherine.—Amos Robins, hôtel. Baysville.—J. L. Fenn & Co., mag. gnl.; à Fenn, Anderson & Co.

Iona.—M. E. Sutton, hôtel. Minden.—R. Davis, cordonnier; à John Burby.

Brucfield.—S. J. Pollock, forgeron. Blenheim.—The Blenheim Lumber Co, à Smith & Henderson.

Brinsley.—James Hodgins, forgeron; à Wm. Weir.

Guelph.—A. Davey, épiciier; à W. Gony.

James Hunter, tabac; à Robert Hackney.

A. McLean, écurie de louage; à A. E. Johnstone.

INCENDIES

Toronto Junction.—Dominion Art Woodwork Manufacturing Co.; assurée.

Kerrwood.—James Richardson, briquetier.

Woodstock.—J. A. Close, briques; pertes \$3,000, pas d'assurance.

Windsor.—Consumers Wall Paper Co; dommages par eau.

Exeter.—J. P. Ross, mag. gnl. Gelert.—W. F. Ritchie, mag. gnl.

Ste-Catherine—Wright & Cunningham, machinistes et fonderie.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES, No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine
DISTRICT DE MONTRÉAL.
Farrell vs Prudhomme.

St-Louis du Mile-End.—Avenue du Parc, lots 12-9-6, 7, 8 et 9, 12-10-33, 34, 35, 36, 49, 50, 51, 52 et p. 12-10, 37, Montréal Annexe; terrain borné en front par la rue du Parc, en arrière par le chemin Amiral, avec une villa en pierre et brique et autres bâtisses.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 17 mai à 10 h. a. m.

Boyer vs Labrecque, esqual.

Rue Wolfe.—Montréal, lot 747 du quartier St-Jacques, terrain de 24.8x70; maison en bois et brique, deux étages sur le front et maison en arrière, No 243 à 245 rue Wolfe. Evaluation civique \$1400.

Vente au shérif, le 17 mai à 11 h. a. m.
M. L. & M. Co. vs. Gallagher.

Rue Drolet, Montréal.—Lots 903-106, 107, 108, 109 et 110, du quartier St-Louis, 102 x 75; maisons en brique, Nos. 133 à 149 rue Drolet. Evaluation civique, \$14,100.

Vente au bureau du shérif le 17 mai à 11½ h. a. m.

Smith vs. Bean.

Rue Richelieu, St-Henri.—Lot 928 du cadastre, ville St-Henri; terrain 28 x 75; maison en bois et brique à 2 étages, etc.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 17 mai, à 2 h. p. m.

Crédit Foncier vs Lefebvre.

Laprairie.—Partie du lot 209 du ca-

cadastre de la paroisse de Laprairie, terre de 180 arpents, côte de l'Ange Gardien, avec bâtisses.

Lot 164 du cadastre de la même paroisse, morceau de terre faisant front sur le chemin de la Pinière.

Vente à la porte de l'église de Laprairie, le 17 mai, à 10 h. a. m.

Lapierre vs Garand.

St Polycarpe.—Lots 102, 104 et 105 du cadastre de la paroisse de St Polycarpe, terres avec bâtisses.

St Téléphore.—Lot 116 du cadastre de la paroisse de St Téléphore. Terrain sans bâtisse.

Vente, le 1er à la porte de l'église de St Polycarpe, le 17 mai, à 10 h. a. m.; le 2d à la porte de l'église de St Téléphore le même jour, à 3 h. p. m.

Oressé et al vs. Breton.

Rue Dufferin.—Lot 7-199 du quartier St-Jean-Baptiste, terrain de 25 x 80, vacant.

Evaluation civique, \$400.

Rue St-Paul.—P. S. O. du lot 51 du quartier Est, terrain de 52 p. en front, 50.6. en arrière x 59; maison en pierre de taille, Nos. 77 à 81 rue St-Paul.

Evaluation civique, \$7,000.

Vente au bureau du Shérif, Montréal, le 18 mai, à 10 hrs a. m.

Le Conseil Municipal de Ste-Anne de la Pérade demande des soumissions jusqu'au 15 mai, pour la reconstruction du pont en fer avec piliers en pierre, sur la rivière Ste-Anne. Plans et devis au bureau du Conseil. Chèque de \$500.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1169e livraison (27 avril 1895).—Ysaïel par Mme la Comtesse de Houdetot.—Le nouveau Pont de Londres, par Daniel Bellet.—Seule, par le commandant Stany.—Les grandes fabriques de bière en Bavière, par M. Heinecke.—Chaque numéro 40 cts.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois 10 fr.
Bureau à la librairie Hachette et Cie., 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

TOUR DU MONDE.—"Journal des voyages et des voyageurs."—Sommaire du No. 17 (27 avril 1895).
1o Mission chez les Touareg Azdjer, par M. FOURREAU, avec huit gravures d'après des dessins ou photographies et une carte.

2o A travers la Salzammergut, par M. A. MARGUILLER, avec six gravures d'après des dessins ou photographies.

3o A travers le monde, Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. Sept gravures, un portrait et une carte.

4o Conseils aux Voyageurs. Les Grands Voyages à bicyclettes, III.

5o 6o Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. Itinéraires des Grandes Routes vers l'Australie et les Stations Thermales du Centre.

Chaque Livraison, 50 cent.
ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Hachette et Cie., boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Par une loi adoptée à la dernière session de la législature provinciale à Toronto, la réclamation du propriétaire, pour loyer, est restreinte aux arrérages d'un an et à trois mois de loyer à compter du jour de la cession, à moins que le syndic ne continue après ce temps à occuper le local. Dans le délai d'un mois de la cession, le syndic peut donner avis au propriétaire de son intention de garder possession du local en tout ou en partie, pour le terme inachevé du bail, en payant le loyer et autres charges du bail.

ALFRED GERVAIS, COMPTABLE

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur.
Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES

Telephone 2935.....

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

A VIS DE FAILLITE.

Dans l'affaire de

A. I. GRAVEL, Marchand,

Louiseville, failli.

Le soussigné vendra, d'après l'inventaire de cette aillite, par encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69, rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi le 15 Mai 1895, à 11 hrs a. m.

une partie de l'actif mobilier du dit failli, en trois lots différents, savoir:

1er Lot—Marchandises sèches.....	\$3759 26
2me Lot—Epiceries et Ferronneries \$165 94	
Papeterie.....	31 87
Articles de Pharmacie.....	106 37
	604 18
3me Lot—Ameublement.....	\$181 77
Roulant: Harnais, une jument,	
sleigh à bois, sleigh de prome-	
nade, berlino, robes de carriole	
et un traineau.....	107 75
	289 52
	\$4652 66

L'inventaire peut être consulté aux Bureaux de Roméo Prévost & Cie, Chambres Nos 6 et 7, Bâtisse "New York Life," et le stock pourra être examiné au magasin du dit failli, qui sera ouvert les 13 et 14 mai, 1895, de 8 heures a. m. à 6 heures p. m., où une copie de l'inventaire sera déposée.

Pour plus d'informations, s'adresser à

ROMÉO PRÉVOST,

Curateur.

MARCOTTE FRERES,

Encanteurs.

LES MEILLEURS CIGARES

SONT SANS CONTREDIT SUR LE MARCHÉ

Aberdeen, - - -

Paul Jones, - - -

Melrose, - - -

Blackstone,

Little Buck



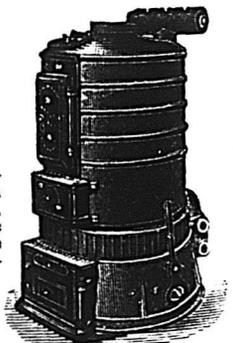
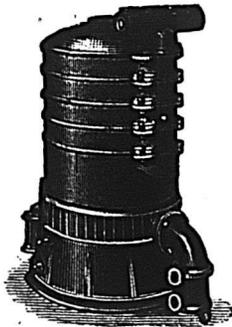
BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENEUVE & CIE.

LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"STAR"

Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc.
Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur "Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.

MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

Abbottsford.		
Viens Joseph Jnr	Charron N	674
Bolton Tp.		
Coone Edgar	Moore A. H	40
Cap Magdelaine.		
Loranger Fred et al	Banque du Peuple	127
Chambly.		
Ward Thos A	Carter S. J	118
Côte St-Antoine.		
Samuel Thos & Roy	Ro s Robert	151
Dudswell.		
Adams C. H	Clough S. L	290
Garthby Tp.		
Leonard Hugh et al	Bouchard Dme P	270
Forterville.		
Badeau Tel.	Tousignant E	1200
Iberville.		
Corriveau Alb. J.	Beaudin S. et al	350
" "	Loranger Hon. L. O	193
Nadeau J. X	Gervais A. F	200
Louiseville.		
Gravel A. T.	Olivier & Désy	100
Maskinonge.		
Marchand Isaie	Belair L	510
Montréal		
Arbec X.	Lamarre N. esql	546
Aquin Moise	Massey Harris Co	1e cl.
Bald A. P.	Turenne R. A. et al	135
Barr Dme E. M. et al.	Gnaedinger E. W. et al	265
Barr Dme E. E.	Gnaedinger E. W	265
Beauvais Edm. et al	Kent A. L. et al	2e cl.
Belanger Ern. et al	Baxter Jas	176
Bell Arthur et al	Miller Wm T. et al	4e cl.
Brien Dme M. et al.	Foster A. N	100
Brisebois P. et al.	Lebeau M	300
Brunet H. et al	Guimond C. H. A	223
Burns Dme J.	Corp. de Granby	150
Cameron Donald.	Sutherland R. W	108
Canadian Pac. Ry.	Marchand Isaie	100
Campbell Frs W. esql.	Hill Dme A. et vir	1e cl.
Carbonneau Chs E.	Elliott P. A	530
Carlslake Geo.	Meriden Britannia Co	980
Carrier Cléop.	Reay John L	4e cl.
Catelli Pierre	Peltier L. H	1005
Chaussé Chs	Dessaulles Dme C. A. et vir	1097
Chouillou C. A. et al.	Joseph J. H	1e cl.
Christian Jas	Markey F. H	2e cl.
Cie Ch. de fer Comtés Unis.	Mont. Board of Trade	375
Cité de Montréal.	Verner Louis	600
" "	Crépeau Odilon	121
" "	P. Leblanc	118
" "	Valois Dme Marie P	2e cl.

Cunin Geo	Patent Elbow Co	10000
Daignault Dme E.	Boissy G	500
Damsey Jas	Girard La	150
Dansereau M. E.	Consumers Cordage Co	325
Davidson T.	Winteler Dme A	3000
Delisle A.	Aubry Dme C	2e cl.
Desoliers Dme S.	Knox M. A	1e cl.
Dumas Wilfrid	Cloutier Dme Julie	150
Duncan Dme M. H.	Moir Delle M	314
Falardeau L.	Pinsonnault Dme M	439
Gauthier Elie	Morin Delle Y	119
Gauthier Arthur	Halpin Wm. W	135
Gebhardt Frank	Dufresne J. B. R	100
Goldberg F. et al.	Harris S	100
Graham Hugh	Hornor E. H. (domm)	15000
Granary Owen	Widows & Orphans Fund	110
Groulx Dme Annie	McCaskill D. A	112
Holmes Electr. Prot Co	Viens J. B	300
Hubert Jos. Ed.	Hadley Wm. Robl	97
Jean-Louis	Pinsonnault Dme M	106
Jodoin Louis	Monast Pierre	586
Kyle Jas. R.	Phillips Tho	116
Labelle G. E.	Blouin A	640
Lavigne Emile	St-Louis Horace	189
Lawson J.	Sun Life Ass. Co	139
Lippé A. et al	Drapeau L. A	118
Loizelle E.	Pinsonnault Dme M	162
London Dme M	Murchison R. L	834
Long Jas. F.	Pinsonnault Dme M	151
Mallison Eliz. & al	Langton T	500
Marleau Arthur	Pharand C	2e cl.
Masson Dme Marie E J A & al.	Lefebvre M T	1e cl.
Mongeon C.	Shorey S. O. & al	410
Murray W. A.	Cass Dme Sarah	2250
Nadeau J B & al.	Mailloux P P	159
Nadon J.	Pinsonnault Dame M	135
Owson A.	Chabot J	89
Papy J dit Lafleur & al.	Whitman Ed C	136
Paquette S.	Maisonneuve Dame E	2e cl.
Perrault-H M	Blais Aimé	200
Picard Jos P.	Hutchison J A	1e cl.
Plouffe Alf & al.	Do Lisle M N	1e cl.
Proulx L A W.	Adam J	180
Reid Rob G.	Kerr Wm M & al	8000
Rolland David	Horn T W	100
Samuel T & al	Ross R	151
Saxe P & vir	Gault A F & al	3352
Semple J H.	Quenneville I	158
St Vincent Ferd.	Peltier La H	966
Taliovert Victor	Tufts Jas W	200
Thompson Robt.	Angus R B	258
Todd Adam	Matthew Ths. Wm	100
Vipond Ths S & Ths J.	Porteous Chs E L	200
Walker Jas.	Bagg R S C & al	120
Ward T A.	Peltier S J	118
Washington Bldg Fruit Co.	Roberge L A	100
Waters D.	Bezeau H	2e cl.
Watterson John	Sclater W	628
Watts Wm.	Prowse Hy L	131
Ormstown.		
Long Wm F.	Atwater H W	151
Pointe Claire.		
Brisebois Pierre	Lebeau Maurice	300

Québec.		
Lévy C. E.	Weir J. et al	157
Beland Philias et al.	Banque Nationale	135
Duchêne Dme D.	Bernier E	400
Dupuis Pierre	Baden R	266
Walsh W. H. et uxior.	Neilson J	824
Webster G. M. et al	Larose E	400
Roberval.		
Du Tremblay A. & T.	Lemieux V. et al	356
St-André.		
Belanger A	Marchand W	348
Ste-Angèle.		
Scott Robt et al.	Banque nationale	166
Ste-Anne de Bellevue		
Ville Ste-Anne de B.	McNabb Delle H. et al	1560
St-Bruno.		
Jodoin Louis	Monast P	586
St-Henri.		
Delage Theodore	Marois J. A	145
St-Hyaacinthe.		
Bartels Frank	Renaud F. D	125
St-Jean Paroisse.		
Roy Thos père	Roy T. fils	436
St-Jean.		
O'Caïn Jas.	Poulin H. E	2e cl.
St-Julie.		
Paradis Louis et al.	Côté Dme A. et vir	405
St-Michel-Archange.		
Bourdeau Chen	Perrier A	227
St-Octave de Métis.		
Michaud Paul	Ouellet J	1200
" "	Michaud J. B	100
St-Paulin.		
Dupuis Felix	Paquin E	131
St-Pierre-les-Bocquets.		
Lavigne Frs	Fontaine H. E	219
Pépin S.	Paquin Dme E. et vir	399
St-Valler.		
Aubé S.	Go selin F	192
St-Vincent-de-Paul.		
Forget Edm. dit Dépatie.	Gallagher J. H	2e cl.
" "	Connolly N. K. et al	2e cl.
Sherbrooke.		
Audet Dame F X.	Bowen F X	140
Sorel.		
Philips M E & al.	Banque du Peuple	107
Stanstead.		
Hovey C.	Standish	154
Trois-Rivières.		
Martel N jr.	Carter S J & al	1e cl.
Page Chs	Sterritt G (Domn)	2500

H. A. NELSON & FILS

IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE

TELS QUE

Albums Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traineaux, Chevaux Berçants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'autom.

59 & 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 & 58 RUE FRONT, TORONTO

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT!

1892-93 - A CHICAGO - 1892-93

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés!!

J. N. DUGUAY,

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission. 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rivière Sud et la "Jersey Lily" à celle de la Rivière Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal empaqueté ne peuvent faire partie de ces combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.



Cour Supérieure.		St-Hyacinthe.		Corbeil Joséphine et vir. Taillon Hon. L. O.	
JUGEMENTS RENDUS.		St-Jean.		et al 25	
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS. MONTANTS.	Blouin Phidélme Coulombe L 135		Côté Alf. et al. Frenette H 16	
Coaticook.		St-Stanislas.		Courtemanche A. Giroux Dme L 17	
Baldwin Dame M L E et al (Succ) Lovell H 845		Lamy Jos Lamy A 241		Cross Richard Richards H. R 20	
Compton.		Trois-Rivières.		Decary Armand et al. Flury A 15	
Lespérance Alex et al Banque du Peuple 154		Hill Jos Boisclair E. D 166		Delisle W. et al Cousineau L 25	
Dudswell.		Massicotte Théo. 103		Doran Pat et al Wadsworth E 36	
Gauthier J. Denis. Corp. de Sherbrooke 228		Sherbrooke.		Doré E. Drapeau L. A 30	
Farnham.		Armstrong David W Webster J 223		Duffery Vidal et al Bernard M 45	
Philié Louis Tétreault J 223		Vaudreuil.		Fallon Marg et vir Charters C 11	
Gentilly.		Rolland G. H. L. Lefebvre M. T. & Cie 1762		Forget Adolphe Gratton C E 17	
Poisson Jos Létang C L et al 137		Cour de Circuit		Gauthier J E Renaud A et al 91	
Lennoxville.		JUGEMENTS RENDUS		Gravel Jos Marchand J 15	
Smith E L Fisher M Sons & Co 2088		DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANT		Hamel Léon Jubinville G 10	
Longueuil.		Brôme Tp.		Jacques Alf. Renaud W 35	
Côté S Dufresne J M et al 123		Washers G. H. Finley J 28		Joly Jean Laberge J E 30	
Louiseville.		Caughnawaga.		Joyal Henri E Stevens A D 12	
Gravel A T Beaudry Drolet & Co 204		Laronde Jos Morgan J. et al 68		Kiley Kate Martel Dame C 32	
Maisonneuve.		Coaticook.		Laberge C J et al Lacusse M L J 38	
Deslauriers J Bte Trudel Ambr 407		Bord-leau J. Bte Courtois H 18		Laurier Chs Tardif F Z 21	
Montréal.		Coteau Landing.		Leblanc Gédéon Gauthier J 78	
Allard J. Bte Jubinville Grégoire 103		Lachapelle Philias Chevrier N 35		Lefebvre Ephrem Chapat C 30	
Barrette Frs. Keller Jacob 120		Côte de Lorimier.		Lessard J Sénécal J 17	
Boyd Alb. B. McShane Hon. Jas 39		Sheppard Honoré Chaussé A 99		Mallette Pierre Cressé L G A 54	
Collette Ern. et al Camiré Anatole 1132		Lachine.		Martineau Pierre Gravel J F 99	
Cooke W. J East Towns. Bk 194		Fortin Osaç Hedge Dme M. A 85		McCaffrey Jos Aird J M 10	
Decary Adolphe Mont. Loan & Mort. Co. 1779		Lacolle.		McGuigan Bernard Mills Dame A 27	
Duhamel Amable Paquette J 219		Dozers Alfred Laporte J 50		McMahon John Lavigne C A 25	
Emblem T. C Bernard Dme E 151		Louiseville.		Melançon Sarah Montreuil F 12	
Fulton Edw. M Savage Dme A. J 168'0		Gravel A. J Leggat J 72		Parks Jas et al Ward G A 10	
Labbé N. E. et al Baxter Jas 1821		Montréal.		Perrault Phil Sutton F 14	
Mallock Dme Jane A Reed Allan W 1821		Beaupré J. B Drouin J. A 27		Quinn Jas Bruchesi C 84	
McConnell John B Walker A 2415		Berger Jos Labarre E 74		Raza Emile et al Gratton C K 14	
McFarlane Dme A Whalen Dme A. et al 195		Blanchard F. G Garmaise A 30		Reneire Marie Mont Loan & Mortg Co 90	
Morency F. X Charbonneau Israël 137		Brunet J. E. et al Lunn G. J. et al 52		Richmond Wm The Royal Electric Co 23	
Patton Jas. N Eveleigh J 303		Cadieux J Delorme S 22		Smith Wm Marson S C 30	
Price John Heney E. N. & Co 162		Champagne Frs. Hurteau J. B 28		Thibault S et al Hébert J 12	
Racicot J. E. P Gravel Jos. F 214		Chevalier Albert Banque d'Hochelega 50		Tracy Denis Mulcair T esq 11	
Reinhardt Dme E McLeod Colin N 483		Christin H Rivet T 50		Ward Thos. A Arpin Dme V 10	
St. James Théod Pelletier L. C 1'3		Coates Horace Harvey A. E 16		Warrington J. M Wade A. S 12	
Thomson Dme Ann Whalen Dme Annie et al 195		Coona Alex Cohen A 11		White H. et al Smith H 10	
Thomson Alex. et al Sun Life Ass. Co 34418				Wright E. M Flaherty J 74	
Tucker J. W. et al Crawford David 2090				Rimouski.	
Weir Wm Sarrasin F. L 141				Garon N Brochu S 50	
Québec.				St-Blaise.	
Blumenfeld Jacob Fisher J. et al 164				Penero Médard Macdonald D 69	
Sault-au-Recollet				Ste-Cécile.	
Reinhardt Dme A. N McLeod C. N 483				Benoit Aggie Fabien C 19	
Ste-Anne.				Ste-Cunégonde.	
Mewhart Dme W. F Reed A. W 1821				Montplaisir Alph Shallow F. D 12	
				Pinsonnault Jos Brisson E 30	
				St-François de Salles.	
				Ar. hambault Théod. et al Lamarche L 50	

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures maisons de la ville.

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES, TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.

A. DUBOIS & CIE

MANUFACTURIERS DE . . .

CHAUSSURES

POUR

Enfants, Jeunes Gens, Dames, Jeunes Filles et Hommes. Cousues à la machine, à chevilles, à clous.

99 RUE KING, - - MONTREAL

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE Montreal.

QUEBEC

THIBAudeau BROTHERS & CO.

LONDON

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

L. N. LAMARCHE & CIE

RELIEURS . . .

11 rue Ste-Thérèse, Montréal.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN

Comptables et Liquidateurs.

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau : Bâtisse de la Cie du Richelieu,

44 Rue Dalhousie,

QUEBEC.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731.

Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES

Chronique de Québec

Mercredi, 8 mai 1895.

Les modifications au tarif douanier ont naturellement surpris le monde commercial à Québec comme ailleurs. On me dit, et c'est une certitude, que des maisons de gros qui avaient accumulé du stock ont réalisé des bénéfices considérables.

En général, étant donné la nécessité de créer de nouvelles sources de revenus pour combler le déficit dû au mauvais état des affaires, nous ne constatons pas que le public voie, d'un trop mauvais œil, les changements récemment opérés. C'est la remarque que plusieurs marchands ont faite en ma présence. Quant aux consommateurs, ceux qui fréquentent trop assidûment les restaurants n'y trouveront qu'une occasion additionnelle de gaspiller leur argent, et ceux-là ne sont pas à plaindre ; la ménagère et le père de famille, qui voient augmenter le prix du sucre, du pain et de la farine, méritent plus de sympathies.

Pour les affaires, la semaine a été encore d'une grande activité. Ce qui est surtout digne de remarque, c'est l'absence presque totale de faillites ou de suspension de paiements. Le marché est relativement solide, et, sans qu'on puisse dire qu'il y a beaucoup d'argent en circulation, chacun rencontre ses échéances avec régularité et sans trop de fatigue apparente. Cela est dû, me dit-on, au fait que les banques se sont montrées sévères et n'ont donné de l'escompte qu'à bon escient. L'on n'est cependant pas trop sûr pour l'avenir, et des gens bien informés prétendent qu'il pourrait bien y avoir du grabuge aux

échéances du mois de juin et du mois d'août.

En attendant, le gros et le détail ont leurs beaux jours. Ce qui surprend, c'est l'excessif bon marché auquel on est parvenu à vendre certaines marchandises qui autrefois commandaient des prix fort élevés. Il est vrai que les qualités ont peut-être changé, du moins, beaucoup s'en plaignent. Quant à la provenance de grand nombre d'articles, ne vous donnez pas la peine de la chercher. Ce n'est pas le Canada, ce ne sont pas les Etats-Unis, ce ne sont ni l'Angleterre ni la France, qui aujourd'hui nous offrent ou nous expédient la majeure partie des objets de la lingerie, de la librairie, des effets de consommation en merceries, en épiceries, etc. C'est l'Allemagne. "Made in Germany," voilà ce que vous voyez fatalement écrit sur la plupart des articles de magasin.

C'est un envahissement en règle. Certains importateurs y trouvent leur compte et sont en train de faire fortune avec ce négoce. Mon fils a des jouets allemands, ma femme s'est fait confectionner une robe dont le tissu est allemand, ma servante approvisionne sa cuisine de sucre granulé allemand, et mes chaussettes de printemps sont allemandes ; j'y ai vu la marque fatale. Tous cela se donne, pour ainsi dire, mais que devient pendant ce temps-là l'industrie du pays ?

Ne serait-ce pas pour repousser l'invasion allemande que le gouvernement d'Ottawa a frappé les sucres d'un droit d'un demi centin par livre ? Si c'est cela, j'applaudis des deux mains.

EPICERIES.

Les marchands de gros dans ce genre d'affaires pourront dire que la semaine

Si vous avez besoin de.....

BOTTES

**SAUVAGES,
"JERSEY,"
DE PECHE,
DE DRIVE.**

C'est le moment de donner vos ordres.

Les prix ont déjà subi une première hausse et il est plus que probable qu'ils vont monter encore à bref délai.

Tous les ordres acceptés maintenant sont garantis sans changement de prix.

AYEZ SOIN D'ECRIRE OU DE VENIR NOUS VOIR.....

THE STANDARD BOOT CO.,

77 rue Dalhousie, QUEBEC.

écoulée a été la semaine aux surprises dans les prix et la plus mouvementée qui se soit vue depuis plusieurs années.

Dans vingt-quatre heures, on a vu les sucres monter de près de 1 centin par livre et la hausse se continue encore. Il en a été de même des whisky, etc.

Inutile de dire que ceux qui avaient beaucoup en stock avant la hausse sont dans la jubilation. Pour certaines maisons, les bénéfices sur la hausse des prix seulement, vont se chiffrer par milliers de piastres.

Pour aujourd'hui nous sommes autorisés à coter les sucres aux prix suivants avec forte tendance à la hausse. Sucres : jaunes, 3½ à 4c la lb; granulé, 4½ à 4½c; "Off" granulé, 4½ à 4½c; granulé allemand, 4½ à 4½c; Extra ground, 5½c; Powdered, 5; Cut Loaf, 5½c; demi quart, 5½c. Boîtes, 5½c.

Sirops : Barbades, tonne, 33 à 34c; tierce, 34c; Quart, 34 à 35c.

Vermicelle : français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec : Boîte 5c. lb. Quart 4½c lb.

Riz \$3.30 à \$3.40; Pot Barley \$4.00 à \$4.25.

Conserves en gros : Saumon, \$1.30 à \$1.40; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c à \$1.00; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huitres \$1.45; Sardines domestiques, ¼ bte 5c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ½ bte 14 à 18c.

Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00; Gros Drums, 2½c à 2½c.

Allumettes : cartes, \$3.25; Telegraph, \$3.75; Telephone \$3.50; Dominion, Lévis et Royal \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phœnix, \$2.75.

Sel : en magasin, 60c; sel fin, sacs, \$1.45; ½ sac, 35 à 40c.

Raisins : Valence, fine "off stalk" 4 à 4½c; Do, Selected 5c; Do, Layers 6c; Currants 3½ à 4c; Do, extra 5c.

Amandes Tarragones : 12 à 13c la lb; do, écaillées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb; do Grenoble 12 à 13c; Avelines Cécile 8 à 9c la lb.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Ce que nous avons dit pour les épicerie se rattache à ce que nous avons à dire de cette spécialité. Les farines n'ont cessé de monter depuis trois semaines et nous cotons aujourd'hui avec encore tendance à la hausse. Il peut se faire qu'il y ait quelques légères réactions dans le courant de l'été, mais les meilleurs pronostiqueurs nous disent que les prix devront être élevés jusqu'à la prochaine récolte.

Farines (en poche) : Éatente, \$2.15 à \$2.25; Forte de boulanger, \$2.20 à \$2.30; S. Roller, \$2.05 à \$2.10; Extra, \$1.90 à \$2.00; Superfine, \$1.60 à \$1.75; Commune, \$1.35 à \$1.50.

Farines en baril : Farine (patente), \$4.50 à \$4.75; Farine de cylindre, \$4.30; Extra, \$3.80 à \$4.00; Superfine, \$3.25 à \$3.50.

Gruau :

"Rolled Oats" \$2.25 à \$2.50 par 90 lbs.
"Medium" \$2.20 à \$2.30 " 98 "
"Granulé" \$2.50 à \$2.75 " 98 "
"Gruau fin" \$2.50 " 98 "
"Gruau extra fin" \$3.00 " 98 "

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 45 à 46c; do, son 95c; fèves blanches, \$1.90 à \$2.00; pois No 1, 85 à 90c; No 2, 70 à 75c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 70c; moulu \$1.30 à \$1.40; orge 60 à 70c. Pot Barley, \$1.85 à \$2.00.

Lards : Short Cut, \$18.50.

Saindoux : Pur, \$2.10 le seau; Cotte-lene, \$2 le seau. Chaudière 10½, saindoux composé, \$1.50 à \$1.60 le seau.

GRAINES DE SEMENCE.

Graine de Trèfle Rouge, 10 à 11c la lb, 12, Blanc 27 à 28c., do "Aalsike" 11 et 12c. Graine de Mil "Americaine" \$3.10 à \$3.20 le minot.

Avoine de semence "Banner" 50 à 52½c. " " "Wonder" 52½ à 55c.

Blé du "Manitoba" \$1.05 à \$1.10.

" " "Ontario" \$1.05 à \$1.10c.

" " "Russie" \$1.05 à \$1.10.

Lentille noire \$1.50 à \$1.70.

Orge 70 à 75c.; Pois 90 à 95c.

Produit de l'Union Sardinière ¼ de boîtes \$11.00 le cent; do ½ boîte \$15.00 le cent; do huile d'olive extra No 1, ¼ de bouteilles \$2.25 doz; do huile d'olive, ½ bouteille \$3.50; do huile d'olive, bouteilles \$6.50 dz; do huile d'olive, caniste ¼ gll. \$1.75; do huile d'olive, 1 gll. \$3.25; do huile d'olive, 5 gll. \$2.50 le gll.

Sardines salées, quarts 3 mts. \$10.00.

" " " 1 " 4.00.

Jambon : 10 à 11c; sucré, de 11 à 13c.

Beurre frais, de crémeries, 16 à 17c.

Beurre de première qualité, 12 à 14c; commun 10 à 12c.

Fromage : Le fromage est en baisse et ne paraît pas devoir reprendre de vigueur sous les circonstances.

Dans le seul district de Québec, on compte mille fromageries nouvelles qui ont été mises en opération ce printemps. Si l'on accorde à chacune une moyenne de production de 600 boîtes de fromage pendant la saison, ce sera donc une augmentation de six cent mille boîtes de fromage de plus à écouler sur l'année précédente. S'il en est ainsi dans les autres

D. RATRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

CHARLES E. ROY MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS 413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROOM, QUEBEC.

SPECIALITÉ :—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi :—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

J. B. BEDARD & FRERES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

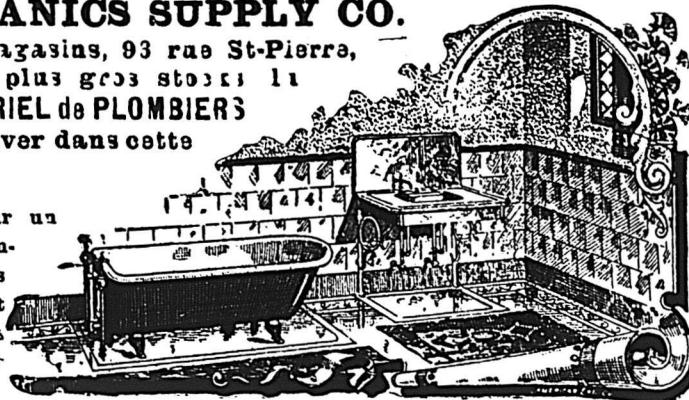
D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emailés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

La MECHANICS SUPPLY CO.

possède à ses magasins, 93 rue St-Pierre, Québec, un des plus gros stocks de MEILLEUR MATERIEL de PLOMBIERS qu'on puisse trouver dans cette Province.

Seuls Agents pour un grand nombre des principaux manufacturiers Anglais, Américains et Canadiens et sont prêts à donner les plus bas prix.



SEMENCES!

BLE du MANITOBA et d'ONTARIO, AVOINE, ORGE, POIS, LENTILLES, GRAINES DE TREFLE, MIL, Etc.

Aussi, Plâtre pour la terre.

Tous ces grains et graines sont des plus convenables pour notre sol et notre climat.

GEO. TANGUAY,

Marchand de FLEUR et PROVISIONS

Entrepôts : RUES ST-PAUL, LEADENHALL ET ST-ANDRE

Bureau : 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et déflant toute compétition. Une visite est sollicitée.

THE EDWARD CAVANAGH COY

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES.

HUILES, PEINTURES, CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL.

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

districts on peut prédire, sans être prophète, que la production dépassera la demande et que les prix baisseront en conséquence. Nous reviendrons sur le sujet. Pour aujourd'hui nous sommes autorisés à coter 7 à 7½c. lb.

Oufs frais : 10 à 12c. la douzaine.

Sucre du pays : 6 à 7c.

On parle toujours à Québec, de supprimer les distances au moyen de chars électriques qui enserreraient la ville dans un réseau de fer. Le Conseil est saisi du projet et il pourrait y avoir, dès cet été, un commencement de réalisation de ce projet. En attendant, on devrait supprimer les barrières de péage, reste barbare et ruineux d'une civilisation vieillote et tout à fait en désaccord avec le progrès contemporain.

Quant on pense qu'on ne peut sortir de Québec ni y entrer en voiture sans se faire écoucher au passage de près d'un demi-dollar, il y a là de quoi exaspérer les natures les plus bénévoles. Comment, avec un tel état de choses, espérer attirer les étrangers qui se voient à tout moment mettre des embarras à la circulation, sous le prétexte de l'entretien des chemins qui mènent aux lieux de plaisirs avoisinant la ville ?

Comment aussi multiplier, avec ces embarras, les relations d'affaires des citadins et des campagnards ?

Non, c'est ignoble, et l'heure est venue de faire un mouvement d'ensemble pour rendre libre la circulation des ponts et des chemins.

Cela viendra, je présume, comme accompagnement ou conséquence nécessaire des améliorations que le conseil de ville a déjà faites et se propose d'accomplir dans un avenir

prochain. Pour le moment, la situation financière de la ville tend à se bonifier. Nous ne croyons pas qu'il faille pour cela crier au prodige, attendu que nos officiers n'ont fait que leur devoir. Mais ils l'ont fait et continuent à le faire dans un temps où le découragement s'emparait des plus résolus ; ils ont réagi et réussi alors que tout le monde croyait la chose impossible, et ils présentent aujourd'hui, aux yeux ébahis des contribuables, un surplus de recettes sur les dépenses courantes de l'année et dégrèvent de deux et demi p.c. la propriété foncière.

Voilà de la bonne besogne qui supportera, nous l'espérons, l'examen le plus sévère, et qui redonnera le crédit et l'influence voulus à notre corps municipal.

L. D.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC

Guay vs Lemieux

Lévis.—Lot 7 du cadastre du quartier Lauzon, Lévis; emplacement avec bâtisses, rue Commerciale.

Vente à la porte de l'église de Notre-Dame de la Victoire, Lévis, le 13 mai, à 10 h. a.m.

On estime que le cigare et la pipe font dépenser plus de \$14,000,000 par année en Grande Bretagne.

Lettre de Québec.

Québec, 9 mai 1895.

Il se passe de drôles de choses à Québec. Il n'y a pas que là qu'il s'en passe, mais tout de même ce qui arrive ici en ce moment trouverait son pendant en peu d'endroits.

On vient de fermer au nez du public un lieu de promenade au pied de la rue de la Couronne, et un passage d'une rue à une autre du côté du marché Champlain.

Dans le premier cas, les auteurs de l'interdit sont ni plus ni moins les bonnes dames du Bon Pasteur.

L'hôpital de marine, dont elles sont devenues les acquéreurs à très bas prix, est entouré d'un grillage de fonte ; en dehors de ce grillage de fonte se trouve un quai neuf très étendu que baigne la rivière Saint-Charles ; ce quai est le prolongement naturel de la rue de la Couronne, on l'utilisait autrefois pour y débarquer les blessés et les malades qu'on y amenait par la rivière. Depuis que l'hôpital de marine ne sert plus d'asile aux marins blessés ou malades, le quai est resté à flâner. Il était devenu un endroit de promenade pour les résidents des environs et mainte autre personne d'ailleurs. Le fait est que la promenade en cet endroit est charmante : le point de vue sur la rivière Saint-Charles et le paysage d'arrière-plan sont délicieux.

C'était l'unique endroit de récréation du quartier.

Il paraît que le fait n'est pas du goût des dames religieuses, puisque, l'an dernier, elles fermaient l'accès du quai au moyen d'une clôture, qui dégringola quelque temps après, bien prestement. Cette année les bonnes dames religieuses se sont ravisées. Au lieu d'une palissade de simples planches, elles

— ETABLIE EN 1875 —

Provident Savings Life Assurance Society
DE NEW YORK.
CHAS. E. WILLARD, Président.

Revenu en 1894.....	\$2,249,398.12
Actif au 31 déc. 1894.....	1,787,181.85
Passif, Actuaires, Evaluation 4%.....	960,930.53
Surplus, Actuaires 4.....	826,251.32
Polices émises en 1894.....	22,114,526.00

On demande des agents dans tous les comtés de la Province de Québec. S'adresser à

R. H. MATSON, GERANT GENERAL POUR LE CANADA.
37, rue Yonge, TORONTO, Ont

Temoignage, Irrefutable

Dyspepsie, Débilité, Consommation, etc.

Québec, 1er Mars 1893.

ANCHOR MEDICINE Co., Québec.

Messieurs— Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieuses du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré, que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, Je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BELANGER, Ptre,
Curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO'Y

QUÉBEC

Et à la succursale à Montréal,

No. 89 rue Saint-Jacques.

GRAINS DE SEMENCE ; BLE, AVOINE, ORGE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO, MIL CANADIEN ET AMERICAIN, TREFLE, ROUGE, BLANC, ALSIKE
PLATRE A TERRE. SPÉCIALITÉ POUR CECLES AGRICOLES.

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

IMITATION DE BOIS NATURELS.....
TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures, Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

DESROSIERS & PLAMONDON, -- PEINTRES -- 317 rue St-Paul, QUEBEC.
DECORATEURS

NAZ. TURCOTTE & CIE.

IMPORTATEURS

Thés, Liqueurs et Epiceries
54, 56, 58 RUE DALHOUSIE, - - QUEBEC, CANADA.

ATTENTION !!!

Nos voyageurs seront bientôt sur la route avec une ligne complète dans la CHAUSSURE D'AUTOMNE, ainsi que les échantillons de toutes les variétés de CLAQUES.

Comme toujours nos prix seront les plus bas du marché.
Attendez ou écrivez pour cotations.

J. H. BEGIN

121, rue St-Joseph, - - QUEBEC

ont fait ériger toute une barricade d'énormes plançons. Les gens se sont à bon droit fâchés de ce procédé fort cavalier, qui les prive de leur unique promenade et ont porté plainte au conseil-de-ville. Le conseil décidait vendredi dernier qu'il allait s'enquérir si les dames religieuses du Bon Pasteur ont vraiment le droit d'agir de la sorte. Le conseil avait lui-même reconnu l'utilité de la promenade, il y a un an, je crois, en y faisant installer des sièges au nombre de seize.

Je me demande ce qui a pu tellement offusquer les bonnes dames qu'elles aient cru devoir prendre, sans cérémonie, une mesure aussi draconienne. Ont-elles eu le spectacle d'abus qui les ont fait rougir? O'est fort possible; car il serait drôle que quelqu'un n'eût pas déjà abusé de la promenade. Ces abus, on les rencontre dans tous les coins. Mais alors, ceci devient une affaire de surveillance policière.

Nous avons des sergents de ville qui nous coûtent \$37,000 par année, justement pour réprimer les abus, et tenir les gens dans les limites de l'ordre.

Si l'on tient aussi facilement compte des gens qui abusent d'une chose bonne en elle-même, que n'a-t-on souci des honnêtes gens qui s'en servent honorablement et en bénéficient. Ils sont infiniment plus nombreux que les autres, ces gens-là, et ils ont certes le droit de réclamer contre l'ostracisme.

Maintenant, les dames religieuses ont-elles le droit de fermer au public l'accès du quai? En achetant l'hôpital, ont-elles aussi fait l'acquisition du quai? Voilà ce que, j'espère, le conseil de ville va débrouiller le plus tôt possible.

Qu'elles aient droit ou non d'agir comme elles l'ont fait, elles ont tout simplement amenté l'opinion contre elles, et elles auront l'occasion de s'en apercevoir avant longtemps. Il vaut mieux se faire des amis que des ennemis.

L'autre cas est non moins drôle. La succession Ohouinard est propriétaire du quai où, jusqu'à l'an dernier, les bateaux de la Compagnie du Richelieu accostaient. Cette année, la Compagnie du Richelieu s'est mise dans ses propres meubles; elle est chez elle et la propriété Ohouinard, est restée sans locataire; une ruelle y conduisait; on n'a trouvé rien de mieux que d'y placer un barrage; la succession étant propriétaire du passage, a utilisé son droit de propriété, mais fera disparaître la barrière moyennant certaines conditions qui ne sont pas dans la note modérée, vous pouvez bien penser.

Nous sommes placés dans une position peu enviable à Québec; nous nous heurtons à toutes sortes d'obstacles de nature publique et privée, droits de propriété qui ont les cheveux blancs, privilèges et immunités qui ont un parfum bien accentué de féodalité. La propriété qui n'est pas imposable pour fins municipales constitue un gros tiers de la propriété totale; le gouvernement fédéral et les corporations religieuses y figurent pour la plus large part. Tous ces gens-là cherchent, par tous les moyens possibles, à avoir le bénéfice des différents services municipaux sans payer un liard. Il y a lutte constante à ce sujet entre eux et les préposés au fisc. Survienne une rupture d'un conduit de l'aqueduc, ce sont ces gens-là qui crient le plus fort à l'abomination de la désolation. Arrive un incendie, ils mettent forcément notre corps de pompiers en réquisition. Toute l'année durant, certains d'entre eux font la quête sous prétexte qu'ils sont réduits à une indigence voisine de la famine.

Il y a certes lieu d'améliorer la situation de notre ville, de rétablir les positions de chacun dans leurs justes limites, en réparant les obligations municipales sur le tiers

de la propriété qui contribue bien peu de chose à la trésorerie de la ville.

Quel est l'homme assez indépendant et énergique qui va prendre l'initiative d'un mouvement si ardemment, mais bien trop silencieusement, désiré de foule de citoyens?

Il ne faudrait pas attendre le moment où le peuple, fatigué d'un pareil état de choses, se décidera à ramener lui-même l'équilibre dans la situation.

Le revenu de l'intérieur à Québec accuse un excédant de recette de \$35,000 durant le dernier exercice. Cet excédant provient du fait que les règlements contre la contrebande du whiskey et du tabac ont été plus énergiquement que jamais mis en vigueur. Le bureau est arrivé à son demi-million d'affaires, ça ne lui était jamais arrivé; ce fait le place au rang des bureaux de première classe du pays.

L'augmentation nouvelle des droits sur les alcools, que le gouvernement fédéral vient de décréter, va avoir pour résultat d'activer la contrebande et la fabrication illicite du whiskey. Le bureau du Revenu de l'Intérieur va donc être appelé à déployer plus de vigilance que jamais; d'autre part, si le gouvernement tient à empêcher la contrebande, il va lui falloir doubler son service de croiseurs. Le "Constance" seul ne peut suffire à la besogne, l'étendue de côtes qu'il a à surveiller est trop considérable. Le gouvernement a obtenu \$35,000 de plus dans son service de surveillance l'an dernier; mais le revenu qui lui échappe encore suffirait à armer toute une flottille de croiseurs; et, tous frais payés, il lui resterait une jolie marge de profit.

Nous avons depuis une quinzaine un nouvel hôtel à Québec. L'ancien Clarendon est ressuscité, avec une toilette tout à fait élé-

GRAINS DE SEMENCE.

Blé, Avoine, Orge, Lentilles, Blé d'inde à silots etc. Graine de Mil et Tréfle. Plâtre à terre Spécialité pour les cercles agricoles.

POISSONS : HARENGS, MORUE, SAUMONS, ETC.

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

Fabrique de Sacs en Papier de Quebec

Fabricants de SACS EN PAPIER de toutes sortes

JOBBERS DE PAPIER A JOURNAUX, MANILLE, BRUN, GOUDRONNÉ, PAPIER A LAMBRIS, FEUTRE, ETC., ETC.

DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX.

J. A. PLAMONDON

MARCHAND EN GROS

Farines, Grains et Provisions, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Tréfle. Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

Visite et Correspondance sollicitées.

Coin des Rues ST. ANDRE, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre: pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET, Manufacturier et porteur des brevets
Nos 75 à 79 Rue St-Joseph, à Québec, P. Q.

MARCHANDS SOUCIEUX

DE VOS INTERETS.

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre Assortiment et nos Prix.

FORGUES & WISEMAN,

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.

Argent à Preter

AUX

Taux les plus bas

Vente et achat d'Actions, Obligations et Hypothèques.

CLARENCE J. MCCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

gante. Il est déjà fort achalandé. L'hôtel est au centre de la partie haute de la ville, et s'il ne réussit pas, c'est qu'on lui aura jeté un sort.

Cela nous fait maintenant une demi-douzaine d'hôtels de première classe. Nous sommes loin du temps où nous n'avions que le Saint-Louis.

MARC BERNARD.

Ventes Enregistrées de Québec.

Semaine terminée le 4 mai 1895.

QUARTIER JACQUES-CARTIER

Rue St-Joseph. Moitié ouest du lot 1478, avec maison de pierre et brique, etc., terrain 32 x 80. Brunet, Laurent & Cie (en liquidation) à Mme Corinne Laurent, épouse de Joseph Calixte Brunet; \$600.00 et paiement des créances hypothécaires [94001].

Rue Arago. Lot 1448 et partie de 1449. Succession de Sir N. F. Belleau à Napoléon Kirouac; \$115 [94003].

Rue Fleurie. Lots 1226, 1227 et 1227A, avec maison de brique, etc. Succession de Henry Austin Bédard à Mme Marie Zélia Labrecque, épouse de J. Bte Morissette; \$5,350 [94019].

QUARTIER ST-ROCH

Rue du Roi. Lot 483, avec maison, etc., terrain 21 x 45. Mme veuve F. X Chavanel et al. à Mme Marie Anna Parant, épouse de George G. Turcot (à réméré); \$250 [94017].

Rue du Roi. Lot 456. Le Shérif du district de Québec à Théophile Julien; \$316 [94023].

Rue St-Joseph. Lot 984, avec maison

de brique, à deux étages, etc., terrain 25 x 53 7. Mme Eugénie Marcotte, épouse de Jos. U. Bouchard, à Victor Laberge; \$2 500 [94037].

QUARTIER ST-JEAN

Rue Richmond. Lot 3755-178, terrain 40 x 60. Antoine Abias Cantin et al. à Odilon Samson; \$400 [94006].

QUARTIER MONTCALM

Rue Claire Fontaine. Lot 4381-23, terrain 297,440 pieds en superficie. La Communauté de l'Hôtel-Dieu de Québec à "The Jeffery Hale's Hospital"; \$20,820

PAROISSE NOTRE-DAME DE QUÉBEC (Banlieue).

Chemin St-Louis. Lot 77, avec maison à deux étages, etc., terrain 8 arp. en superficie. Patrick Power à Charles Shirley; \$3,400 [94032].

ST-SAUVEUR

Coin des rues Victoria et Jacques Cartier. Lot 776, avec maisons, etc., terrain 43 x 60. Mme Esther Gendreau, épouse de Honoré Guérard à William Segal; \$2,000 [94002].

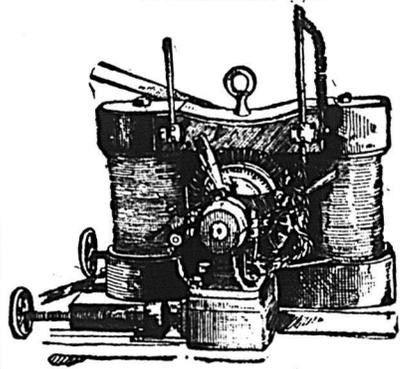
CHARLESBOURG

Lot 686-3, terrain 73 perches en superficie. Vital Elzéar Paradis, es-qualité de curateur à la faillite de "Villeneuve & frère" à Charles Villeneuve; \$230 [94020].

STONEHAM

Partie du lot 26, avec moulin à scie, etc. Isidore Bédard à Jacques Verret (à réméré); \$1,000 [93998].

FABRIQUE DE



DYNAMOS

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses
Dynamos à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages.

TRANSMISSION DE LA FORCE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPEREMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS CAOUTCHOUC, &C.

J. F. GUAY,

524, St-Valier, - - - QUEBEC.

... **\$1.50** ...

Montre Française Incomparable

En métal nickelé, 18 lignes, mouvement à cylindre, 4 rubis, trotteuse à secondes, remontoir au pendant.

La plus parfaite, la plus petite de toutes les montres bon marché, vendues jusqu'à ce jour au Canada.

Nous appelons l'attention de MM. les horlogers sur cette montre dont la vente est considérable en France.

Contre \$1.60, nous envoyons un échantillon franco.

SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LE CANADA

ROYER & ROUGIER FRERES
IMPORTATEURS

55 Rue St-Sulpice, - - MONTREAL.

BURNS & LEWIS

Habillements Confectionnés en Gros

LONDON, ONT.

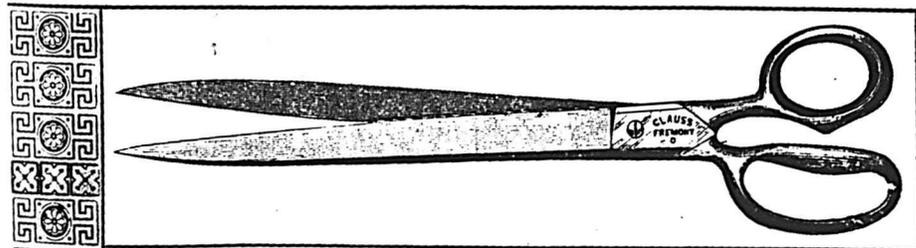
Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ECHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

Les Ciseaux "CLAUSS"



SONT CONNUS

DANS LE

MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous, vous épargnerons de l'argent.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS:

- EN -

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL.

J. Bourdeau & Fils

Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co,

IMPORTATEURS DE

CHAPEAUX,

POURRURES

et **CASQUETTES**

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 MAI 1885.

Allumettes.		Ficelles 6 fils, 30		Prix en gros		Prix en gros		Gélées :	
Prix en gros		Pr. x e. gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Télégraphe, la caisse.....	\$3 70	" 40 "	0 70	1 LaBelle, 1 c., velours, p.choisie	1 00	Michel Lefebvre et Cie :			
Tiger " " " " " "	3 20	" 48 "	0 90	2 " 2 c., " " " "	1 20	Canistres de 1 et 2 lbs.la lb.	0 11		
Telephone " " " " " "	3 50	" 60 "	1 20	3 " 3 c., " " " "	1 40	do 3, 4 et 5 lbs. " "	0 10		
Star-No. 2 " " " " " "	2 50	" 72 "	1 35	A m. émaillé, 1 c., velours, " "	1 00	do 6, 7 et 10 lbs. " "	0 09		
Carnaval " " " " " "	2 80	" 100 "	2 10	C " 2 c., " " " "	1 20	Seaux de 7 lbs.la lb.	0 10		
Parlor " " " " " "	1 75	Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80	X " 3 c., " " " "	1 40	do 14 " " " " " "	0 09		
Louisville " " " " " "	\$2 50 & 2 85	" à tuyaux, gal.	0 00 0 90	XX " 1 c., ordin., p. moyenne	0 90	do 28 " " " " " "	0 09		
Dominion " " " " " "	2 25	" Parisien, doz.	0 70 0 75	XXX " 3 c., " " " "	1 10	Tumblers de 8 onces.la douz.	\$1 25		
Allumettes Nelson.		" Royal polish, doz.	0 00 1 25	1 Wire, 1 c., vel. et fil fer, " "	1 00	do de 1 lb. " "	2 25		
Steamshipla caisse.	2 65	Pipes, en boîtes.	0 65 0 90	2 " 2 c., " " " "	1 15	Divers :			
Railroad	2 75	Graine de lin, lb.	0 00 0 03	1 Pocket, 1 c., " p. choisie	1 00	Citrouilles.....	\$0 80 0 90		
Articles divers.		" moulue, lb.	0 00 0 04	2 " 2 c., " " " "	1 30	Marmelades.....	2 10, 2 15		
Briques à couteaux, doz. \$0 37	0 40	" canari, lb.	0 05 0 05	No. 10, 2 c., velours, p. moyenne	0 90	Conserves alimentaires.			
Bouchons communs gr.	0 20 0 30	" chanvre, lb.	0 00 0 05	No. 5, 1 c., ordin., paille de maïs	0 50	Blé d'Inde.....doz.	0 90 0 95		
Bleu Parisien.	0 11 0 13	" Rapéc, lb.	0 00 0 07	1 Barbers, 3 cdes, velours, p. fine	1 95	" Yarmouth 2lbs "	0 00 1 50		
Brûleurs pour lampes		" canari paq., lb.	0 06 0 08	2 Barbers, m'che émaillé, 3 c'des,		" Windsor " "	0 90 0 95		
No 1, doz.	0 90 1 00	Balais.		pluche, paille fine	1 70	Hoegg Baked Beans.....	1 35 0 00		
No 2, " " " " " "	0 00 0 80	Balais H. A. Nelson & Sons. doz.		C. P. R., 2 c'des, velours, p. fine	1 70	Windsor " "	1 35 0 00		
No 3, " " " " " "	0 00 0 70	Rose 1 cordes, manche vernis	\$3 25	Parlor Hearth, 2 cordes, velours,		Harcicots de Boston.....	2 10 2 25		
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13	Pansy 4 " " " "	3 00	paille choisie	1 30	Pois canadiens 2 lbs.	0 90 0 95		
" London Sperm.....	0 00 0 11	Thistle 4 " " " "	2 60	1 Hearth, 2 c., velours, p. choisie	1 30	Petits pois français .botte	0 10 0 11		
" Fournier.....	0 16 0 19	Maple Leaf A 4 c. " "	3 25	2 " 2 c., ordinaire, p. fine.	1 15	extra fins.botte	0 15 0 16		
" " " " " " " "	0 00 0 21	Shamrock A 4 " vernis	2 65	3 " 1 c., " p. moyenne	0 90	extra surfins	17 0 18		
" " " " " " " "	0 00 0 23	B 4 cordes, stained	2 20	A long manche, pour plafonds	2 00	Tomates.....doz.	0 75 0 95		
Chandelles suif, lb.	0 90 0 00	A 4 " " " "	2 65	Cafés.		Harcicots verts.....	0 85 1 10		
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50	B 4 " " " "	2 40	Cafés rôtis.		Champignons la botte	0 15 0 24		
Camomille, lb.	0 25 0 35	B 4 " " " "	2 40	Standard Java.....	36c	Truffes la douz.....	4 80 5 00		
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 40	B 4 " " " "	2 40	Old Gov.....	34c	Olives.....	2 25 3 60		
Lessis concentré, com.	0 35 0 00	Daisy A 3 " vernis	2 40	Imperial " "	31c	Poissons :			
" pur.....	0 00 0 65	B 3 " " " "	2 10	Arabian Mocha.....	38c	Clams, 1 lb.....doz.	1 40 1 50		
" Greenbank doz.	0 00 0 70	Tulip No. 1 3 " " "	1 90	Pure " "	33c	Homards " "	1 90 2 00		
Mine Royal Dome g.	1 70 0 00	No. 2 3 " " "	1 60	Standard Java et Mocha.	37c	" de botte plate.	2 50 2 60		
" James g.	2 40 0 00	Curling, 4 cordes, choisi.	3 50	Old Gov. Java et Mocha.	35c	Huitres, 1 lb.....	1 40 1 50		
" Rising Sun large doz	0 70 0 00	" " " " " "	1 60	Java Siftings.....	31c	" 2 " " " " "	0 00 2 40		
" small doz.	0 40 0 00	Wisks H. A. Nelson & Sons.		Jamaïque.....	27c	Maquereau.....	0 95 1 00		
" Sumbeam large doz.	0 70 0 00	1 Nickel, 1 corde, m'che nickelé.	1 55	Maracaibo.....	30c	Sardines } canad..... botte	0 00 0 05		
" small doz.	0 00 0 35	2 " 2 " " " " "	1 50	Rio.....	24 & 27c	" } am..... " "	0 09 0 10		
Silverine grande, doz.	0 75 0 00	1 " avec anneau, 1 c., m. nic.	1 45	Confitures et Gélées		" } frs..... " "	0 07 0 25		
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22	2 " " 2 c., " " " "	1 60	Confitures :		" } frs..... " "	0 16 0 35		
" No. 2.	0 00 0 15	5 " " 3 c., paille choisie	3 00	Crosse et Blackwell, doz.	2 40 & 2 50	Smelts (Eperlans).... doz.	0 50 0 00		
" No. 3.	0 12 0 13	1 Os, 1 c'de, m'che en os, p.	1 60	De Michel Lefebvre et Cie :		Saumon.....	1 30 1 40		
Savons, boîte.....	1 00 3 45	2 " 2 " " " " "	2 00	Canistres de 1 et 2 lbs.la lb.	0 13	Hareng mariné.....	0 00 1 85		
Savon de Marseille [Cas-		3 " 3 " " " " "	2 40	do 3, 4 et 5 lbs. " "	0 12	Anchois.....	3 25 0 00		
tille] lb.	0 08 0 10	Beaver, 3 c'des, manche sculpté,	3 20	do 6, 7 et 10 lbs. " "	0 11	Fruits :			
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 13 0 00	paille choisie	3 20	Seaux de 7 lbs.la lb.	0 12	Ananas, 3 lbs.....doz.	2 25 3 00		
" Manilla, lb.	0 12 0 14	Little Gem, manche argenté.	4 00	do 14 " " " " " "	0 11	Blucta, 2 lbs.....	0 80 0 85		
" Sisal, lb.	0 36 0 07	1 Pluche, épaule p'che, p. choisie	2 10	do 28 " " " " " "	0 11	" 3 lbs.....	0 00 0 00		
" Jute, lb.	0 08 0 09	2 " " " " " "	2 50	Tumblers de 8 onces.la douz.	\$1 25	Fraisier, 2 lbs.....	1 75 2 00		
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 40	1 Traveller, 1 corde, étui en cuir	2 25	do de 1 lb.....	2 25	Pêches, 2 lbs.....	1 70 2 00		
" 40 " " " " " "	0 50	2 " 2 " " " " "	2 50			" 3 lbs.....	2 50 3 00		
" 48 " " " " " "	0 60					Poires, 2 lbs.....	1 75 2 00		
" 60 " " " " " "	0 75					" 3 lbs.....	2 00 3 00		
" 72 " " " " " "	0 90					Pommes, gal.....	0 00 0 20		
" 100 " " " " " "	1 25					" 3 lbs.....	0 30 0 40		
						Prunes, 2 lbs.....	1 50 2 00		

VAPEUR "ESCALONA"

Arrivera cette semaine avec nos Commandes de

COGNAC

PH. RICHARD, C. COUTURIER, F. MARION & Co.

— AUSSI —

CHAMPAGNE marque "VVE AMIOT," EN BOUTEILLES ET DEMI BOUTEILLES

Ecrivez pour Prix et Echantillons. Nous garantissons la qualité de ces différents produits SUPERIEURE

LAPORTE, MARTIN & CIE, Epiciers en Gros, MONTREAL.

Nous appelons l'attention du commerce sur les produits que nous manufacturons :—

Johnston's Fluid Beef En boîtes de fer blanc. La préparation idéale de Bœuf.

Johnston's Fluid Beef aux hypophosphites
En bouteilles de 2, 4, 8 et 16 onces. Nourriture et Tonique.

TRIPLE EXTRAIT DE BŒUF (Clarifié). En bouteilles, spécialement préparé pour prendre avec de l'eau froide et liqueurs spiritueuses

Granules de Lait et Granules de Lait aux Cereales
La nourriture idéale pour les enfants.

PHOSPHATE et CITRON. Boisson rafraichissante et tonique. Cette préparation est composée d'acide naturel de Citron et de Phosphate Acide de Chaux.

THE JOHNSTON FLUID BEEF CO., - MONTREAL.



PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 MAI 1895

Viandes en conserve: Prix en gros	
Corned Beef, 1 lb. doz.	1 70 1 75
" 2 lbs.	2 80 2 90
" 14 lbs.	19 00 19 50
Dinde, 1 lb.	0 00 2 30
Langue, 1 lb.	0 00 4 00
" 2 lbs.	0 00 7 50
Langue de boeuf, 1 lb.	4 50 0 00
" 2 lb.	0 00 8 25
English Brawn.	0 00 1 50
Boeuf émetté sec.	0 00 2 75
Pâtés de foie gras.	6 00 8 00
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30
Polets, 1 lb.	0 00 2 20
Soupes assorties, 1 lb.	2 00 2 20
Marinades Morton. doz.	2 30 2 70
" Crosse & Blackwell.	0 00 3 25
" Suffolk, 20 oz. doz.	3 00 2 10
" Suffolk, 16 oz. doz.	0 00 1 80
Cornichons arom., A. C.	
Dionne. doz.	0 00 2 50
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50 3 75
" chop.	6 25 6 50
" Harvey, 1/2 chop.	3 25 3 50
Catsup de tomates.	1 00 4 00
" de champignons.	1 90 3 40
Sauce aux anchois.	3 25 3 50
Sauce Chili.	3 75 4 00
Marinades de L. A. Dansereau & Cie	
Horse Head Brand No. 1 20 oz. doz.	60
" 2 " " " " " " " " " "	1 40
Gladstone " " " " " " " " " "	1 05
John Roe & Co, Lon. Ang. " " " " " " " " " "	1 80
Robroy & Co, Liverpool " " " " " " " " " "	1 60
Ketchup " " " " " " " " " "	93
Escompte 3 pour cent.	
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb. esc. 3 p.c.	44
Canada White Laundry la lb.	41
Benson's No. 1 White la lb.	51
" Blue la lb.	52
Lily White Gloss en livres " " " " " " " " " "	7
Benson's en lbs. la lb.	74
" en 1/2 lb. " " " " " " " " " "	74
St. Lawrence en lbs la lb.	7
Brantford Rice St'ch en lbs la lb.	92
Berger en 1/2 lbs la lb.	104
" en lbs la lb.	112
Glaukos en bts de 1/2 grosse la gr. 2 50	62
Canada Corn Starch la lb.	62
Durham " " " " " " " " " "	62
Challenge " " " " " " " " " "	62
British America Corn St'ch la lb.	74
Benson's No. 1 " " " " " " " " " "	74

Epices pures.	
Prix en gros	
Poivre blanc, lb.	0 20 0 00
" noir, lb.	0 15 0 00
Cannelle, lb.	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.	0 25 0 30
" ronds, lb.	0 15 0 20
Cassia en nattes.	0 10 0 12
Gingembre Jam. moulu.	0 25 0 35
" racines.	0 00 0 20
" Afrique moulu.	0 00 0 00
" racines.	0 00 0 00
Muscade blanche.	0 00 0 65
" non blanche.	0 00 0 90
Macis.	0 62 0 70
Piment.	0 10 0 00
Anis.	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence. lb. 0 03 0 054	
" Elme.	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte 1 70 1 75	
" London Layers.	2 10 2 20
" Black Baskets.	0 00 3 00
" Imperial Cabinet.	2 30 2 40
" Connoisseurs Clus.	
" ters.	2 65 2 75
" Black Crown.	0 00 0 00
" Fine Dehesa.	3 75 4 00
" Sultana lb. 0 06 0 064	
" Corinthe nouv.	0 03 0 04
" Prunes Atlas.	0 04 0 05
" Amandes 1/2 molles.	0 10 0 11
" molles.	0 12 0 134
Noisettes.	0 08 0 094
Noix Marbot. lb. 0 10 0 124	
" Grenoble.	0 14 0 15
" Brésil.	0 10 0 11
Peanuts rôtis.	0 07 0 084
Pecan.	0 08 0 08
" do polies.	0 08 0 154
Figues, layers.	0 10 0 11
" en paillons.	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.	0 04 0 05
" en paillons.	0 04 0 05
Pommes séchées.	0 06 0 07
Pommes évaporées.	0 00 0 74
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte. \$3 00 à \$4 00	
Oranges de Jamaïq. qrt. 0 00 à 0 00	
" Floride 0 00 à 0 00	
" de Valence, caisse 3 75 à 4 00	

Prix en gros	
Oranges, 1/2 boîtes.	1 50 à 1 75
" sanguines. 0 00 à 0 00	
" messines. 1 75 à 2 25	
" ovales. 1 75 à 2 00	
Bananes, le régime.	1 50 à 2 50
Cocos, le cent.	0 00 à 0 00
Oignons rouges, le quart.	2 00 à 2 25
" jaunes,	2 25 à 2 50
Ananas, la pièce.	12 à 20
Fraises, la pinte.	30 à 34
Fruits du pays.	
Poires, le quart.	0 00 à 0 00
Atocas, le quart.	0 00 à 0 00
" la boîte.	0 00 à 0 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" Fameuses, " " " " " " " " " "	0 00 à 0 00
" St. Laurent, " " " " " " " " " "	0 00 à 0 00
" d'hiver, " " " " " " " " " "	0 00 à 5 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2 0 78 0 80	
Blé blanc " " " " " " " " " "	0 78 0 80
Blé du printemps " " " " " " " " " "	0 78 0 80
Blé du Manitoba No 1 dur. 0 85 0 87	
" No 2 dur. 0 00 0 00	
" No 3 dur. 0 00 0 00	
Blé du Nord No 2	0 00 0 00
Avoine " " " " " " " " " "	0 10 0 404
Blé d'inde, en douane.	0 00 0 00
Blé d'inde, droits payés.	0 00 0 65
Pois, No 1.	0 00 0 00
Pois No 2, ordinaire.	0 72 0 73
Orge, par minot.	0 51 0 55
Sarrasin, par 50 lbs.	0 52 0 53
Seigle, par 50 lbs.	0 51 0 55
FARINES	
Patente d'hiver.	4 15 4 25
Patente du printemps.	0 60 4 40
Patente Américaine.	0 00 0 00
Straight roller.	3 75 3 91
Extra.	3 75 3 60
Superfine.	3 20 3 50
Forté de boulanger, cité.	0 00 4 25
Forté du Manitoba.	4 10 4 25
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.	1 90 2 00
Superfine.	1 05 1 10

Prix en gros	
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard,	4 10 4 15
do en sacs.	2 00 2 05
Farine d'avoine granulée,	4 40 4 45
do en sacs.	2 10 2 15
Avoine roulée en barils.	4 10 4 15
do do en sacs.	2 03 0 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, L.	17 00 00 00
" de Manitoba " " " " " " " " " "	16 00 00 00
Grue de Manitoba " " " " " " " " " "	19 00 00 00
Grue d'Ontario " " " " " " " " " "	21 00 20 50
Moulée " " " " " " " " " "	22 00 24 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T. N. gal. \$0 40 à \$0 45	
" loup-marin raffl. " " " " " " " " " "	0 38 0 45
" paille " " " " " " " " " "	0 35 0 37
" de lard, extra " " " " " " " " " "	0 65 0 75
" " " " " " " " " " " " " " " "	0 60 0 70
" d'olive p. mach. " " " " " " " " " "	0 80 1 0
" à salade, " " " " " " " " " "	0 70 0 00
" d'olive à lampion " " " " " " " " " "	1 20 2 60
" de spermaceti " " " " " " " " " "	1 40 1 60
" de marsouin " " " " " " " " " "	0 50 0 60
" de pétrole, par char.	0 00
" " p. 20 qrt.	0 174
" " de 1 à 19 qrt.	0 18
" Américaine, par char.	0 00
" " par qrt. 0 24 254	
Huile olive Barton &	
" G. qts. 0 00 8 50	
" " pints 0 00 9 50	
" " Possel, qrts 0 00 2 75	
" " " pint 0 00 3 50	
" " 4 doz, 1/2 " " " " " " " " " "	0 00 3 75
" " Loubon, la	
" " caisse 2d. 1 40 1 50	
" " Plagniol c. 6 00 9 60	
Huile de foie de m. Nor. g. 1 75 2 00	
" Ter. g. 1 00 1 50	
Laveuses, etc.	
Laveuses Royal Lily (3 p.c.)	1 20
" Globe " " " " " " " " " "	1 75
" Jubilee " " " " " " " " " "	2 20
" Royal Rose " " " " " " " " " "	1 45
" N'th'n Queen " " " " " " " " " "	2 22
" P'sse Louise " " " " " " " " " "	2 25
Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou	
peints à l'intérieur.	1 50

Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epicieris devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

POUR LE CAREME : BEARDSLEY'S SHREDDED CODFISH DE COMMERCE

Toujours prêt. — Pas besoin de dessaler ni de faire bouillir. — Pas d'odeur.

J. A. TAYLOR, Agent Vendeur, MONTREAL.

J. W. BEARDSLEY'S SONS, New York.

AND. BRISSET & FILS
 IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
 SOURCE DU PAVILLON
 Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

BREVETS D'INVENTION
 (France, Etranger)
 Marques de Fabrique, Procès en contrefaçon etc.
CASALONGA Ingénieur Conseil (depuis 1867) PARIS 15, r. des Halles, 15
 Prop. Direct. (depuis 1878) du Journal (25 fr. par an)
LA CHRONIQUE INDUSTRIELLE
 DESSINS & GRAVURES SUR BOIS, CLICHES
 Guides de l'Inventeur en chaque pays (2 fr. par Guide)

PRIX COURANTS.—MONTREAL 9 MAI 1895.

Prix en gros	
Seaux No. 2, cercles, do	1 50
Seaux en papier	3 80
" d'écurie	3 00
Demi-seaux	1 25
Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures	0 85
Seaux, joujoux pour enfants	0 70
Seaux de rebut, nouveaux, non points	1 20
Demi-seaux, do	1 15
Nids de 3 cuvettes, Nos. 0, 1 et 2	1 80
" 3	1 50
" 4	2 20
" 8	2 57
" 9	3 27
Cuvettes No 0, la douz.	8 50
" 1	7 00
" 2	6 00
" 3	5 00
" 4	4 00
" 5	3 25
" 6	2 50
" 7	1 75
" 8	1 30

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Hennessy * caisse	12 50 à 12 75
" V O	18 25 0 00
" gallon	8 75 0 00
Martel * caisse	12 25 12 50
" gallon	0 00 6 65
Jules Rizat caisse	10 75 0 00
" gallon	4 05 0 00
Marceau caisse	9 75 0 00
Baudet et Brisset caisse	11 00 0 00
Jockey Club ** caisse	7 75 0 00
" V.O.	9 00 0 00
" V.S.O.	10 25 0 00
" V.S.O.P.	12 25 0 00
" W.V.S.O.P.	17 25 0 00
P. Richard carte blanche	12 qrts 8 75
" 24 pts	9 75
" 48 pts	10 75
" 12 qrts d'or	12 25
" 24 pts	13 25
" 48 pts	14 25
" Imp. flasks 16 à la c.	10 25

Prix en gros.	
Derby, caisse	7 25 0 00
Bisquit Dubouché, caisse	9 00 0 00
" gallon	4 15 4 40
Renault & Cie, caisse	15 25 0 00
" gallon	4 10 4 30
Quantin & Cie, gallon	4 10 4 30
Barnett & Fils, * caisse	9 50 10 25
" VSO	14 25 15 25
" V SOP	15 25 16 25

Rhums.

Jamaïque gallon	4 90 à 6 15
Hurard (Martinique) caisse	0 00 10 25
" gallon	0 00 4 10
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 40
" 24 ½ pts imp.	14 40
Diamant " 12 bout	7 75
White Ball " 12 "	7 75
de l'Écu " 12 "	11 75
" 12 lit.	14 10

Gins

Caisse verte. rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 85 11 25
" 25 à 49 c.	5 80 10 20
" 50 c. et plus	5 75 11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	5 05 10 20
" 25 à 49 c.	5 00 10 10
" 50c et plus	4 95 10 00
Visser " 1 à 24c.	5 60 10 75
" 25c et plus	5 20 10 35
Méous " 5 60 0 00	
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 60
Vaughan, Jones D.G. caisse. pts.	8 75
" qts.	7 70
Nicholson, Old Tom " pts.	8 50
" qts.	7 50
Sir Rob. Burnett " pts.	8 75
" qts.	7 75

Gins en fûts.

DeKuyper, barriques, le gall.	2 80
" quarts	2 85
" octaves et ½ "	2 90
" au gallon	2 90

Tous autres gins : 5c. de moins.

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co. " 7 50 8 50	
" gallon 3 90 4 00	
Royal Eagle " caisse 9 25 9 50	
" " " 9 50 11 00	
Sheriff's " gallon 4 05 4 15	

Prix en gros	
Mackie's R.O. sp Scotch c'se	10 25 10 25
" Islay " " 8 25 8 50	
" Brand " " 8 75 8 80	
Glenalloch " " gallon 3 55 3 70	
" High'd " " 9 00 9 25	
Glenlivet * caisse	10 00 10 25
" " " 4 15 6 15	
Watson old Scotch, caisse	7 25 8 25
" " " pts.	8 25 9 25
J Jameson & Sons * Ir.	8 75 10 25
" " " " 11 50 0 00	
" " " " 0 00 12 75	
Geo Rae & Co " " 9 00 0 00	
" " " " 9 75 10 50	
Banagher " " 9 75 10 25	
" " " " 3 90 4 15	
Dunville & Co " c'se 7 75 8 00	
Watson old Irish, caisse qts	7 25 8 25
" pts	8 25 9 25

Spiritueux Canadiens, gal. imp.

Esprit de vin, 65 O. P.	4 25 4 40
" 50 O. P.	3 70 3 80
" 25 U. P.	2 00 2 10
Rye " " 2 00 2 10	
Toddy " " 1 95 2 10	
Malt " " 2 00 2 10	
Vieux Rye, 4 ans.	2 20 2 35
" 5 ans.	2 40 2 65
" 6 ans.	2 50 2 75
" 7 ans.	2 70 2 85

Caisse.

Corby I. X. L.	8 65 0 00
" X. T. C.	6 50 0 00
Imperial 1888 qts.	7 65 0 00
" flasks.	8 15 0 00
" flasks.	8 65 0 00
Club 1889 qts.	9 15 0 00
" flasks.	9 65 0 00
" flasks.	10 15 0 00

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 25
Orange Bernard, caisse	6 60 0 00
Vermouth Nolly Prat, c.	0 00 6 60
Vermouth Italien, caisse.	0 00 6 35

Liqueurs Cusenter.

Prix en gros	
Crème de Menthe glaciale verte.	11 00 13 25
Curacao	00 00 10 75
Prunelle	00 00 13 75
Kummel doux	00 00 12 25
Crème de Cacao	00 00 14 75
Anisette, caisse	11 25 13 25
Cherry Brandy, caisse	00 00 11 25
Crème de Noyau, Moka, Vanille, etc., caisse	00 00 10 75
Absinthe supér. caisse	00 00 11 25
Vermouth, caisse	6 10 6 60
Kirsch de com. caisse	0 00 10 25
Kirsch fin	10 75 11 25

Liqueurs Saintoin Frères.

Curacao triple sec. c'se	\$17 25 0 00
Curacao vert.	14 25 0 00
Marasquin de Zara.	13 75 0 00

Liqueurs Marspoll & Cie.

Menthe glaciale c'se	\$12 75 0 00
Pippermint	12 75 0 00
Kirschvieux	12 75 0 00
Marc vieux	12 75 0 00

Chartreuses etc.

Du Couvent de la G'de Chartreuse Jaune, c'se	\$22 25 23 35
Verte	26 40 27 49
de l'Abbaye de la Chaise Dieu, jaune	00 00 15 75
La Gauloise, jaune, c'se	16 25 17 25
Verte, caisse	20 40 21 49
Bénédictine	18 25 19 25

Liqueurs Rouvière Fils.

Crème de Cassis, caisse	\$10 25 0 00
Fleur de Cassis	12 25 0 00
Cassis Rouvière Sec	13 75 0 00
Cassis Savary	11 25 0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 25 13 35
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 75 15 75
Kirsch Savary	11 25 0 00
Crème de Framboise	15 25 0 00
Prunelle Superfine	15 75 0 00
Guignolet	10 75 0 00
Dijonnaise jaune	16 25 17 75
Sirop de Framboise	8 25 0 00
Sirop de Groseille	8 25 0 00
Sirop d'Orgeat	8 25 0 00

BENNING & BARSALOU

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

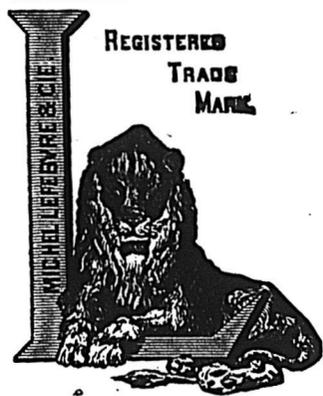
Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.
86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références : LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTRÉAL

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées. Avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.



REGISTERED TRADE MARK

LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages * Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc.. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.)

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."
" Téléphone No 2547.
" Boîte de Poste No 917.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
" Téléphone 2602.
" Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2 00
" " 6 mois	1 00
" " 3 mois	0 50
Canada et Etats-Unis, un an	1 50
" " 6 mois	0 75
France et Union Postale un an (15 francs)	3 00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

PRIX COURANTS.—MONTREAL 9 MAI 1885

Mélasses.

Barbades tonne gal.	0 10	0 32
" tierce et quart.	0 00	0 36
" au char, tonne.	0 00	0 31
" an char, tierce.	0 35	0 00
Antigua.	0 00	0 00
Trinidad.	0 00	0 28

Moutardes.

Moutarde Keens, 1/2 lb.	0 43	0 44
" " 1 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
" " 4 lbs.	0 72	0 75
" Coleman, 1/2 lb.	0 40	0 42
" " 1 lb.	0 39	0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72	0 75
" Durham, jars.	0 00	0 60
" Poney.	0 70	0 75
" Imperial, doz.	0 95	1 00

Pâtes et denrées alimentaires.

Macaroni importé, lb.	0 09	0 10
Vermicelle	0 09	0 10
Macaroni du Canada	0 04	0 04
Vermicelle	0 04	0 04
" en boîte de 5 lbs	0 22	0 00
" " 10 lbs	0 44	0 00
Lait concentré, doz.	1 90	0 00
Nestlé's food, doz., 5 p.c.	4 50	4 65
Rollé oats, le sac.	2 10	0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25	2 40
Pois fendus, qrt, 196 lbs.	4 00	4 25
Chocolat des gourmets fin la livre.	0 00	0 31
Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs.	2 40	
" " 3 " "	1 25	
" " superb 6 " "	2 23	
" " 3 " "	1 15	
Farine d'orge, doz.	2 23	
" de seigle, doz.	2 20	
" de Gluten lot, doz.	3 00	
Biscuits Gluten, lb.	0 12	
Pâte Cook's Friend:		
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses.	\$2 40	
" " 2 " "	0 80	
" " 3 " "	0 45	
" " 10, 4 doz. 1/2 caisses	2 10	
" " 12, 6 " "	0 70	
1 lb.—2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10	
" " 3 " "	1 75	
" " 4 " "	1 10	

Poissons.

Harengs Shore	brl.	0 00	0 00
" " Labrador	brl.	0 00	3 00
" " "	brl.	0 00	4 50
" " "	b.	0 00	2 75
Harengs Cap Breton.	brl.	0 00	0 00
" " "	brl.	0 00	2 50
Morue sèche.	cwt.	5 00	5 50
" " No 1 en quart.	lb.	0 00	0 03
" " No 1 large quart.	lb.	0 00	0 34
" " No 1 Draft lb.	lb.	0 00	0 03
Morue désossée.	lb.	6 00	6 50
Poisson blanc lac Sup.	brl.	0 00	5 50
Truite des lacs.	qt.	0 00	0 00
Saumon Labrador.	brl.	0 00	0 00
Saumon do	brl.	0 00	0 00
Maquereau No 1.	brl.	0 00	0 00
" " No 2.	brl.	0 00	0 00
" " No 3.	brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A.	brl.	0 00	6 75
do do	baril	0 00	11 00
Anguille.	lb.	0 00	0 07

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships frais.	"	0 15	0 16
" 2de qual.	"	0 00	0 00
De l'Ouest.	"	0 05	0 10
Rouleaux.	"	0 10	0 11
Beurre de beurrieres d'automne.	"	0 06	0 10
do frais.	"	0 16	0 17

Fromage.

De l'Ouest, la lb.	0 09	0 10
De Québec.	0 09	0 10
Petites meules.	0 09	0 10

Ceufs.

Mirés à la caisse.	0 00	0 00
Chauvés à la caisse.	0 03	0 00
Frais.	0 10	0 10

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qrts la lb.	0 44	0 05
" " en canistre legl.	0 55	0 60
Sucre nouveau.	la lb.	0 06 0 08

Miel et cire.

Miel coulé.	la lb.	0 06 0 07
Miel blanc nouveau.	"	0 08 0 09
Miel en gateaux.	"	0 13 0 14
Cire vierge.	"	0 25 0 27

Riz.

J. 1 à 4 sacs.	sacs	3 95	4 00	4 05	4 10
" 5 9	sacs	3 90	3 95	4 00	4 05
" 10 24	sacs	3 85	3 90	3 95	4 00
" 25 et plus.	sacs	3 80	3 85	3 90	3 95
B. 1 à 4 sacs.	sacs	3 45	3 50	3 55	3 60
" 5 9	sacs	3 40	3 45	3 50	3 55
" 10 24	sacs	3 35	3 40	3 45	3 50
" 25 et plus.	sacs	3 30	3 35	3 40	3 45

English style.

En sacs de 250 lbs

1 à 4 sacs.	Prix en gros	3 30
5 9	"	3 25
10 24	"	3 20
25 et plus.	"	3 15

Riz "Crystal"

En sacs de 25 lbs	le sac,	1 35
" 50 "	"	2 60

Salaisons, Saindoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mess

" " le quart.	18 00	00 00
" " le 1/4 quart.	9 25	00 00
" " Short Cut Clear		
" " le qt.	17 00	00 00
" " le 1/2 "	0 00	0 75

Saindoux:

Pur de panne en seaux.	2 00	2 30
Canistres de 10 lbs.	10 11	11
" " 5 "	10 11	11
" " 3 "	10 11	11
Composé, en seaux.	1 45	
Canistre de 10 lbs.	7 4c	
" " 5 "	7 8c	
" " 3 "	0 77	
Jambons, la lb.	10 11	

Saindoux

Standard, en seaux.	1 55
Globe,	1 45

Divers:

Lard fumé, la lb.	0 12	0 00
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	18 00	00 00
Lard Mess de l'Ouest,	17 00	00 00

Spécialités de Jos. Quevillon & Cie

Prix en gros

Saucisses au porc frais.	lb.	0 07 0 08
" de Bologne.	lb.	0 06 0 07
" au poulet.	doz.	0 00 1 00

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 00 à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75 2 80
" " 7 lbs.	2 50 2 60
Sel gros livré, sac	0 50 0 00

Sirops.

Sirup américain.	gal.	0 00 0 00
Amber.	qts	0 30 0 00
Extra V. B.	"	0 35 0 38
Sirup canadien tins 2 lbs	0 00 0 00	
" " 8 lbs	0 34 0 36	

Sucres.

Brut.	0 03	0 04
Jaunes raffinés.	0 02	0 03
Boucauts et quarts.		
Extra ground.	qts	0 05 0 00
Cutloaf.	qts	0 05 0 00
" "	qts	0 05 0 00
" "	bte	0 04 0 00
" "	"	0 04 0 00
Powdered.	qts	0 03 0 00
" "	bte	0 04 0 00
Extra granulé.	qts	0 04 0 00
" " No 2.	qts	0 04 0 00

Tabacs.

Navy.	3s, 4s et 12s	la lb.	48
Solace.	7s	et 12s	48
Butt's No 1.	12s	"	48
British consols.	4s	"	59
Laurel	3s	"	49
Brier.	7s	"	47
Honey suckle.	7s	"	56
Napoleon.	8s	"	56
Victoria.	12s	"	47
Index.	7s	"	44
Brunette.	12s	"	44
" Derby " Plug			
Solace à fumer	12s	"	50
" " "	7s	"	50
" " "	3s	"	50
Old Chum Solace à chiquer.			58

Thés.

Japon commun à bon.	0 16	0 23
" bon à choix.	0 20	0 27
Nagasaki commun à bon	0 15	0 53
Congou	0 15	0 08
Oolong, bon à fin	0 45	0 50
" Formosa.	0 25	0 50
Y. Hyson commun à bon	0 14	0 20
" moyen à choix	0 25	0 35
" choix extra.	0 60	0 65

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de Nos Sucres Granulés.

Union Sardinière du St-Laurent.
USINE A ST-ANDRE, (KAMOURASKA)

Seule usine dans l'Amérique du Nord pour la préparation des Sardines à l'Huile.

PRODUITS DE CHOIX!

Capacité de production: 20,000 Bottes par jour. Pour toute correspondance s'adresser au Bureau de la Compagnie:

118 & 120 RUE ST-PAUL, - - QUEBEC.

"LA CANADIENNE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,
EDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 30 et 31.

Président, Hon. J. G. LAVIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
Beurre et Fromage
Et Marchands de Provisions en Général,
104 Rue des Sœurs Grises.
Coin de la rue William. - - MONTREAL

Si vous 

tenez le **Sel de Table Acme**,
et si vous le laissez savoir à vos
pratiques, vous vendrez plus de
sel que n'importe qui; il ne se

Durcit pas 

Demandez le à votre marchand
de gros.

TORONTO SALT WORKS
128 ADELAIDE ST., E.
TORONTO, Ont.

H. BOLDUC, F. LONGPRÉ,
Résid. 59 1/2 St-Etienne. Résid. 10 Roy.
BOLDUC & LONGPRÉ
PEINTRES-DECORATEURS, Tapissiers, Blanchis-
seurs. Imitation une spécialité.
1331 RUE ONTARIO, Montréal.
Toutes commandes exécutées avec soin, prompti-
tude et à des prix modérés.

Poud. à canon, com. à bon	Prix en gros	0 15	0 30
" moyen à fin		0 24	0 46
" fin à extra		0 57	0 65
Impérial, moyen à bon		0 25	0 30
" fin à extra		0 35	0 50
Souchong		0 25	0 60

Sulf.

Sulf raffiné, la livre	0 05 à 0 05 1/2
Sulf brut, " "	0 03 1/2 à 0 04 1/2

Sapolo.

En caisses de 1/2 à 1/2 grosso, la gr. 11.30

Vinaigres.

De M.M. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 3
Côte d'Or, Bordeaux	0 28
Extra Crystal Pickling	0 28
Ordinary " "	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" " XX	0 20
" " X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
" " doub.	0 35
Spécial X,	0 15

Vins.

Non Mousseux.

Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50
" " gall.	1 10	1 25
Bordeaux Médoc caisse	5 65	6 65
" " St Julien,	6 65	7 65
" " Châteaux,	20 00	25 00
Hourgogne, caisse	8 00	24 00
" " gallon	06 00	00 00
Sticte, gallon	1 40	1 60
Sherry, caisse	8 60	11 00
" " gallon	00 00	00 00
Porto, caisse	8 00	15 00
" " gallon	00 00	00 00
Moselle, caisse	06 50	24 00
Sauternes, caisse	6 65	7 65
Graves, caisse	6 50	7 50

Champagnes.

J. J. Mumm, caisse	qts. pgs.	\$25 00	28 00
G. H. Mumm, caisse		31 00	33 00

Arthur Roederer, caisse	25 00	27 00
Vve Cliquot, caisse	31 00	33 00
Pommery, caisse	31 00	33 00
Fréminet, caisse	25 00	27 00
Morizet, caisse	25 00	27 00
Louis Roederer, caisse	31 00	33 00
Gold Lack Sec, caisse	30 00	32 00
Piper Heidsieck, caisse	30 00	32 00
Perrier-Jouet, caisse	31 00	33 00
E. Mercier & Cie., carte or, caisse	31 00	33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00	15 25
Vin des l'rinces, caisse	24 00	25 00
Vin d'été, caisse	18 00	19 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00	21 00
Hock Mousseux, caisse	14 00	16 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00	15 50
" " Nera Raphael, c	14 00	15 00

Vins toniques.

Vin de Chevrier, la douz.	0 00	9 50
Stimulant au vin de Itancio, la douz.	0 00	9 00

Chocolats.

Menter.

Papier Jaune	lb. \$0 34	\$0 36
" Chamols	" 0 43	0 48
" Rose	" 0 50	0 56
" Bleu	" 0 58	0 66
" Vert	" 0 50	0 56
" Lilas	" 0 58	0 66
" Bronze	" 0 65	0 74
" Blanc glacé	" 0 73	0 83
" Premium	" 0 38	0 42

Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz. \$7 25
 Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/2 lb., la douz. 3 75
 Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/4 lb., la douz. 2 25
 Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb. 0 55

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de 1/2 lb., la dz.	2 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique	0 30	0 40
" citrique	0 50	0 55
" oxalique	0 10	0 12
" tartrique	la lb.	0 33
Aloès du Cap	0 14	0 15
Alun	lb.	0 02
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70	2 75
Bichrom. de Potasse	lb.	0 10
Bleu (carré)	0 10	0 16
Borax raffiné	0 08	0 09
Bromure de Potass.	0 55	0 60
Campbre américain	0 60	0 70
Campbre anglais	lb.	0 65
Cendres de soude	0 04	0 02
Chlorure de chaux	0 02	0 05
Chlor. de Potasse	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 00
Crème de tartre	0 20	0 22
Extrait de Campêche	lb.	0 10
Extrait de en paquets	lb.	0 12
Garance	lb.	0 00
Glycérine	lb.	0 16
Gomme arabique	lb.	0 50
Gomme épinette	lb.	0 25
Indigo Bengali	lb.	1 50
Indigo Madras	lb.	0 60
Iodure de potasse	lb.	4 00
Opium	lb.	4 50
Pearline, boîte	5 00	0 00
Phosphore	lb.	0 60
Salpêtre	lb.	0 06
Sels d'Epsom	1 50	3 00
Sel de soude	100 lbs	0 90
Soda caustique 60°	100 lbs	1 90
Soda caustique 70°	100 lbs	2 15
Soda à laver par 100 lbs.	0 70	0 85
Soda à pâte par baril	0 00	2 50
Soufre poudre	lb	0 02
Soufre bâtons	"	0 02
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 50	2 00
Strychnine	oz.	0 90
Sulfate de cuivre	lb.	0 44
Sulfate de morphine	lb.	1 90
Sulfate de Quinine	oz.	0 40
Sumac	la tonne	65 00
Vert de Paris	0 00	0 15
Vitriol	0 05	0 08

Produits Pharmaceutiques.

Huile de ricin (castor), la lb.	0 10	0 11
" " " 1 oz. p. doz	0 35	0 55
" " " 2 " " "	0 55	0 70
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 70	0 80
" " " 4 " " "	1 00	1 10
" de foie de morue, demiards par doz	1 00	1 10
Wyeth's demiards par doz	6 50	7 00
Trézor des nourrices, par doz	1 40	1 75
Sirup Dr Coderre (5 p.c.)	"	7 00
Hop Bitters, " "	"	1 90
Radway Ready Relief, par doz	1 75	2 00
Pain Killer, " "	1 50	0 06
Eau de Cologne, " "	1 85	1 90
" " Hoyt's, " "	4 75	5 00
Eau de Florida, Murray & Lanman, " "	1 50	1 75
Essences, 55c, \$1, \$2, \$3, \$5, \$6, \$7, \$8, \$10, \$15, \$20, \$25, \$30, \$35, \$40, \$45, \$50, \$55, \$60, \$65, \$70, \$75, \$80, \$85, \$90, \$95, \$1 00, \$1 05, \$1 10, \$1 15, \$1 20, \$1 25, \$1 30, \$1 35, \$1 40, \$1 45, \$1 50, \$1 55, \$1 60, \$1 65, \$1 70, \$1 75, \$1 80, \$1 85, \$1 90, \$1 95, \$2 00, \$2 05, \$2 10, \$2 15, \$2 20, \$2 25, \$2 30, \$2 35, \$2 40, \$2 45, \$2 50, \$2 55, \$2 60, \$2 65, \$2 70, \$2 75, \$2 80, \$2 85, \$2 90, \$2 95, \$3 00, \$3 05, \$3 10, \$3 15, \$3 20, \$3 25, \$3 30, \$3 35, \$3 40, \$3 45, \$3 50, \$3 55, \$3 60, \$3 65, \$3 70, \$3 75, \$3 80, \$3 85, \$3 90, \$3 95, \$4 00, \$4 05, \$4 10, \$4 15, \$4 20, \$4 25, \$4 30, \$4 35, \$4 40, \$4 45, \$4 50, \$4 55, \$4 60, \$4 65, \$4 70, \$4 75, \$4 80, \$4 85, \$4 90, \$4 95, \$5 00, \$5 05, \$5 10, \$5 15, \$5 20, \$5 25, \$5 30, \$5 35, \$5 40, \$5 45, \$5 50, \$5 55, \$5 60, \$5 65, \$5 70, \$5 75, \$5 80, \$5 85, \$5 90, \$5 95, \$6 00, \$6 05, \$6 10, \$6 15, \$6 20, \$6 25, \$6 30, \$6 35, \$6 40, \$6 45, \$6 50, \$6 55, \$6 60, \$6 65, \$6 70, \$6 75, \$6 80, \$6 85, \$6 90, \$6 95, \$7 00, \$7 05, \$7 10, \$7 15, \$7 20, \$7 25, \$7 30, \$7 35, \$7 40, \$7 45, \$7 50, \$7 55, \$7 60, \$7 65, \$7 70, \$7 75, \$7 80, \$7 85, \$7 90, \$7 95, \$8 00, \$8 05, \$8 10, \$8 15, \$8 20, \$8 25, \$8 30, \$8 35, \$8 40, \$8 45, \$8 50, \$8 55, \$8 60, \$8 65, \$8 70, \$8 75, \$8 80, \$8 85, \$8 90, \$8 95, \$9 00, \$9 05, \$9 10, \$9 15, \$9 20, \$9 25, \$9 30, \$9 35, \$9 40, \$9 45, \$9 50, \$9 55, \$9 60, \$9 65, \$9 70, \$9 75, \$9 80, \$9 85, \$9 90, \$9 95, \$1 00, \$1 05, \$1 10, \$1 15, \$1 20, \$1 25, \$1 30, \$1 35, \$1 40, \$1 45, \$1 50, \$1 55, \$1 60, \$1 65, \$1 70, \$1 75, \$1 80, \$1 85, \$1 90, \$1 95, \$2 00, \$2 05, \$2 10, \$2 15, \$2 20, \$2 25, \$2 30, \$2 35, \$2 40, \$2 45, \$2 50, \$2 55, \$2 60, \$2 65, \$2 70, \$2 75, \$2 80, \$2 85, \$2 90, \$2 95, \$3 00, \$3 05, \$3 10, \$3 15, \$3 20, \$3 25, \$3 30, \$3 35, \$3 40, \$3 45, \$3 50, \$3 55, \$3 60, \$3 65, \$3 70, \$3 75, \$3 80, \$3 85, \$3 90, \$3 95, \$4 00, \$4 05, \$4 10, \$4 15, \$4 20, \$4 25, \$4 30, \$4 35, \$4 40, \$4 45, \$4 50, \$4 55, \$4 60, \$4 65, \$4 70, \$4 75, \$4 80, \$4 85, \$4 90, \$4 95, \$5 00, \$5 05, \$5 10, \$5 15, \$5 20, \$5 25, \$5 30, \$5 35, \$5 40, \$5 45, \$5 50, \$5 55, \$5 60, \$5 65, \$5 70, \$5 75, \$5 80, \$5 85, \$5 90, \$5 95, \$6 00, \$6 05, \$6 10, \$6 15, \$6 20, \$6 25, \$6 30, \$6 35, \$6 40, \$6 45, \$6 50, \$6 55, \$6 60, \$6 65, \$6 70, \$6 75, \$6 80, \$6 85, \$6 90, \$6 95, \$7 00, \$7 05, \$7 10, \$7 15, \$7 20, \$7 25, \$7 30, \$7 35, \$7 40, \$7 45, \$7 50, \$7 55, \$7 60, \$7 65, \$7 70, \$7 75, \$7 80, \$7 85, \$7 90, \$7 95, \$8 00, \$8 05, \$8 10, \$8 15, \$8 20, \$8 25, \$8 30, \$8 35, \$8 40, \$8 45, \$8 50, \$8 55, \$8 60, \$8 65, \$8 70, \$8 75, \$8 80, \$8 85, \$8 90, \$8 95, \$9 00, \$9 05, \$9 10, \$9 15, \$9 20, \$9 25, \$9 30, \$9 35, \$9 40, \$9 45, \$9 50, \$9 55, \$9 60, \$9 65, \$9 70, \$9 75, \$9 80, \$9 85, \$9 90, \$9 95, \$1 00, \$1 05, \$1 10, \$1 15, \$1 20, \$1 25, \$1 30, \$1 35, \$1 40, \$1 45, \$1 50, \$1 55, \$1 60, \$1 65, \$1 70, \$1 75, \$1 80, \$1 85, \$1 90, \$1 95, \$2 00, \$2 05, \$2 10, \$2 15, \$2 20, \$2 25, \$2 30, \$2 35, \$2 40, \$2 45, \$2 50, \$2 55, \$2 60, \$2 65, \$2 70, \$2 75, \$2 80, \$2 85, \$2 90, \$2 95, \$3 00, \$3 05, \$3 10, \$3 15, \$3 20, \$3 25, \$3 30, \$3 35, \$3 40, \$3 45, \$3 50, \$3 55, \$3 60, \$3 65, \$3 70, \$3 75, \$3 80, \$3 85, \$3 90, \$3 95, \$4 00, \$4 05, \$4 10, \$4 15, \$4 20, \$4 25, \$4 30, \$4 35, \$4 40, \$4 45, \$4 50, \$4 55, \$4 60, \$4 65, \$4 70, \$4 75, \$4 80, \$4 85, \$4 90, \$4 95, \$5 00, \$5 05, \$5 10, \$5 15, \$5 20, \$5 25, \$5 30, \$5 35, \$5 40, \$5 45, \$5 50, \$5 55, \$5 60, \$5 65, \$5 70, \$5 75, \$5 80, \$5 85, \$5 90, \$5 95, \$6 00, \$6 05, \$6 10, \$6 15, \$6 20, \$6 25, \$6 30, \$6 35, \$6 40, \$6 45, \$6 50, \$6 55, \$6 60, \$6 65, \$6 70, \$6 75, \$6 80, \$6 85, \$6 90, \$6 95, \$7 00, \$7 05, \$7 10, \$7 15, \$7 20, \$7 25, \$7 30, \$7 35, \$7 40, \$7 45, \$7 50, \$7 55, \$7 60, \$7 65, \$7 70, \$7 75, \$7 80, \$7 85, \$7 90, \$7 95, \$8 00, \$8 05, \$8 10, \$8 15, \$8 20, \$8 25, \$8 30, \$8 35, \$8 40, \$8 45, \$8 50, \$8 55, \$8 60, \$8 65, \$8 70, \$8 75, \$8 80, \$8 85, \$8 90, \$8 95, \$9 00, \$9 05, \$9 10, \$9 15, \$9 20, \$9 25, \$9 30, \$9 35, \$9 40, \$9 45, \$9 50, \$9 55, \$9 60, \$9 65, \$9 70, \$9 75, \$9 80, \$9 85, \$9 90, \$9 95, \$1 00, \$1 05, \$1 10, \$1 15, \$1 20, \$1 25, \$1 30, \$1 35, \$1 40, \$1 45, \$1 50, \$1 55, \$1 60, \$1 65, \$1 70, \$1 75, \$1 80, \$1 85, \$1 90, \$1 95, \$2 00, \$2 05, \$2 10, \$2 15, \$2 20, \$2 25, \$2 30, \$2 35, \$2 40, \$2 45, \$2 50, \$2 55, \$2 60, \$2 65, \$2 70, \$2 75, \$2 80, \$2 85, \$2 90, \$2 95, \$3 00, \$3 05, \$3 10, \$3 15, \$3 20, \$3 25, \$3 30, \$3 35, \$3 40, \$3 45, \$3 50, \$3 55, \$3 60, \$3 65, \$3 70, \$3 75, \$3 80, \$3 85, \$3 90, \$3 95, \$4 00, \$4 05, \$4 10, \$4 15, \$4 20, \$4 25, \$4 30, \$4 35, \$4 40, \$4 45, \$4 50, \$4 55, \$4 60, \$4 65, \$4 70, \$4 75, \$4 80, \$4 85, \$4 90, \$4 95, \$5 00, \$5 05, \$5 10, \$5 15, \$5 20, \$5 25, \$5 30, \$5 35, \$5 40, \$5 45, \$5 50, \$5 55, \$5 60, \$5 65, \$5 70, \$5 75, \$5 80, \$5 85, \$5 90, \$5 95, \$6 00, \$6 05, \$6 10, \$6 15, \$6 20, \$6 25, \$6 30, \$6 35, \$6 40, \$6 45, \$6 50, \$6 55, \$6 60, \$6 65, \$6 70, \$6 75, \$6 80, \$6 85, \$6 90, \$6 95, \$7 00, \$7 05, \$7 10, \$7 15, \$7 20, \$7 25, \$7 30, \$7 35, \$7 40, \$7 45, \$7 50, \$7 55, \$7 60, \$7 65, \$7 70, \$7 75, \$7 80, \$7 85, \$7 90, \$7 95, \$8 00, \$8 05, \$8 10, \$8 15, \$8 20, \$8 25, \$8 30, \$8 35, \$8 40, \$8 45, \$8 50, \$8 55, \$8 60, \$8 65, \$8 70, \$8 75, \$8 80, \$8 85, \$8 90, \$8 95, \$9 00, \$9 05, \$9 10, \$9 15, \$9 20, \$9 25, \$9 30, \$9 35, \$9 40, \$9 45, \$9 50, \$9 55, \$9 60, \$9 65, \$9 70, \$9 75, \$9 80, \$9 85, \$9 90, \$9 95, \$1 00, \$1 05, \$1 10, \$1 15, \$1 20, \$1 25, \$1 30, \$1 35, \$1 40, \$1 45, \$1 50, \$1 55, \$1 60, \$1 65, \$1 70, \$1 75, \$1 80, \$1 85, \$1 90, \$1 95, \$2 00, \$2 05, \$2 10, \$2 15, \$2 20, \$2 25, \$2 30, \$2 35, \$2 40, \$2 45, \$2 50, \$2 55, \$2 60, \$2 65, \$2 70, \$2 75, \$2 80, \$2 85, \$2 90, \$2 95, \$3 00, \$3 05, \$3 10, \$3 15, \$3 20, \$3 25, \$3 30, \$3 35, \$3 40, \$3 45, \$3 50, \$3 55, \$3 60, \$3 65, \$3 70, \$3 75, \$3 80, \$3 85, \$3 90, \$3 95, \$4 00, \$4 05, \$4 10, \$4 15, \$4 20, \$4 25, \$4 30, \$4 35, \$4 40, \$4 45, \$4 50, \$4 55, \$4 60, \$4 65, \$4 70, \$4 75, \$4 80, \$4 85, \$4 90, \$4 95, \$5 00, \$5 05, \$5 10, \$5 15, \$5 20, \$5 25, \$5 30, \$5 35, \$5 40, \$5 45, \$5 50, \$5 55, \$5 60, \$5 65, \$5 70, \$5 75, \$5 80, \$5 85, \$5 90, \$5 95, \$6 00, \$6 05, \$6 10, \$6 15, \$6 20, \$6 25, \$6 30, \$6 35, \$6 40, \$6 45, \$6 50, \$6 55, \$6 60, \$6 65, \$6 70, \$6 75, \$6 80, \$6 85, \$6 90, \$6 95, \$7 00, \$7 05, \$7 10, \$7 15, \$7 20, \$7 25, \$7 30, \$7 35, \$7 40, \$7 45, \$7 50, \$7 55, \$7 60, \$7 65, \$7 70, \$7 75, \$7 80, \$7 85, \$7 90, \$7 95, \$8 00, \$8 05, \$8 10, \$8 15, \$8 20, \$8 25, \$8 30, \$8 35, \$8 40, \$8 45, \$8 50, \$8 55, \$8 60, \$8 65, \$8 70, \$8 75, \$8 80, \$8 85, \$8 90, \$8 95, \$9 00, \$9 05, \$9 10, \$9 15, \$9 20, \$9 25, \$9 30, \$9 35, \$9 40, \$9 45, \$9 50, \$9 55, \$9 60, \$9 65, \$9 70, \$9 75, \$9 80, \$9 85, \$9 90, \$9 95, \$1 00, \$1 05, \$1 10, \$1 15, \$1 20, \$1 25, \$1 30, \$1 35, \$1 40, \$1 45, \$1 50, \$1 55, \$1 60, \$1 65, \$1 70, \$1 75, \$1 80, \$1 85, \$1 90, \$1 95, \$2 00, \$2 05, \$2 10, \$2 15, \$2 20, \$2 25, \$2 30, \$2 35, \$2 40, \$2 45, \$2 50, \$2 55, \$2 60, \$2 65, \$2 70, \$2 75, \$2 80, \$2 85, \$2 90, \$2 95, \$3 00, \$3 05, \$3 10, \$3 15, \$3 20, \$3 25, \$3 30, \$3 35, \$3 40, \$3 45, \$3 50, \$3 55, \$3 60, \$3 65, \$3 70, \$3 75, \$3 80, \$3 85, \$3 90, \$3 95, \$4 00, \$4 05, \$4 10, \$4 15, \$4 20, \$4 25, \$4 30, \$4 35, \$4 40, \$4 45, \$4 50, \$4 55, \$4 60, \$4 65, \$4 70, \$4 75, \$4 80, \$4 85, \$4 90, \$4 95, \$5 00, \$5 05, \$5 10, \$5 15, \$5 20, \$5 25, \$5 30, \$5 35, \$5 40, \$5 45, \$5 50, \$5 55, \$5 60, \$5 65, \$5 70, \$5 75, \$5 80, \$5 85, \$5 90, \$5 95, \$6 00, \$6 05, \$6 10, \$6 15, \$6 20, \$6 25, \$6 30, \$6 35, \$6 40, \$6 45, \$6 50, \$6 55, \$6 60, \$6 65, \$6 70, \$6 75, \$6 80, \$6 85, \$6 90, \$6 95, \$7 00, \$7 05, \$7 10, \$7 15, \$7 20, \$7 25, \$7 30, \$7 35, \$7 40		

PRIX COURANTS.—MONTREAL 9 MAI 1895.

Prix en gros	
Spavin-Cure grande	7 00 80 00
petite	3 50 38 00
Colic-Cure	3 00 33 00
Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00

Spécialités de Picault & Contant.

Doz. Gros.	
Elixir Pulmon. Balsam.	\$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20 12 00
Pastille à vers.	1 50 15 00
Poudre de condition 1 lb.	0 80 7 20
" " 1 lb.	1 25 13 00
" " 1 lb.	1 80 18 00
Huile d. foied. morue 8 oz	18 00
" " 6 oz	15 00
Emulsion	4 00
Huile Vétérinaire	1 50
Essence d'épinette	0 80

Spécialité de A. C. Dionne.

Sirop de merisier composé	\$1 50 0 00
---------------------------	-------------

Spécialités de la Anchor Medicine Co

Doz. Gros.	
Anchor Weakness Cure.	8 00 78 00
Pilules du Dr Nelson (tonique du sang)	3 50 36 00
Vermicure Français au chocolat.	1 25 12 00
Castorol (huile de castor préparée (2 oz))	1 20 12 96
" " (4 oz)	2 40 25 92

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 22 0 23
" " 25 " et au-dessus	0 20 0 21
" " léger	0 19 0 20
" " No 2	0 17 0 18
" " 18 lbs en moy.	0 18 0 19
Zanzibar	0 17 0 18
Slau, hter école No 1 steers.	0 21 0 22
" " p. ord.	0 20 0 21
" " No 2	0 18 0 19
" " sans acide.	0 16 0 20
" " union crop No 1	0 20 0 00
" " No 2	0 26 0 00
Parais finis à la main p. lb.	0 25 0 26
" " No. 2	0 23 0 24
" " finis à la roue p. lb.	0 21 0 22

Prix en gros	
Harnais No. 2	0 19 0 20 1/2
" taureau p. lb.	0 17 0 19
Vache cirée mince p. lb.	0 25 0 31
" forte No. 1 p. lb.	0 24 0 25
Vache grain. pesante p. lb.	0 24 0 26
" Hm. M. Lin le p.	0 11 0 13 1/2
" écossaise p. lb.	0 26 0 28
Taure française p. lb.	0 00 0 85
" anglaise	0 00 0 70
" canadienne	0 50 0 60
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 60 0 70
" 38 à 45 " p. lb.	0 57 0 62 1/2
" 45 et plus p. lb.	0 55 0 57 1/2
Vache fenduo Ont H.	0 19 0 20
" " Hm.	0 18 0 19
" " Med.	0 17 0 18
" " junior.	0 15 0 00
" " Qué. sen. h. a m	0 00 0 14
" " jun. m. à light	0 00 0 14
Vache vernie le pied.	0 00 0 16
" d'Ontario	0 18 0 19
Cuir verni uni, grainé	0 00 0 16
Mouton mince la doz.	4 00 0 00
" épais	9 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 11 0 19
Kid Chevette	0 20 0 38
Chèvre des Indes glacée	0 15 0 00
Kangourou	0 38 0 45
Dongola dull	0 11 0 11
Buff d'Ontario H. 0 12	HM. 0 13
" M. 0 11	L. 0 11
Buff d'Ontario No 2	0 00 0 09 1/2
Buff de Québec H. 0 11	HM. 0 11
" M. 0 10	L. 0 10
Buff de Québec No 2	0 00 0 09
Glove Grain Ontario	0 00 0 12
" Québec	0 00 0 10
Pebble " Ontario	0 11 0 12
" Québec	0 09 0 10
Cuir à bourrue No 1. 0 17	No 2 0 16
" fini français	0 20
" russe	0 19

Cuir à Reiture.

Mar. quin large doz.	\$21 00 \$36 00
petit	18 00 22 00
persian	12 00 20 00
Veau de loi, im.	\$48 00 S. Royal \$40 00
" Royal	38 00
Veau de loi M.	\$30 00 D. \$20 00
Vache Russie en peau la pièce.	18 00
" imitation le pied	0 30
" seal	0 20
Veau de Russie doz.	72 00

Prix en gros.	
Peaux.. Prix payés aux bouchers.	
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$8 00 0 00
do do No. 2	7 00 0 00
do do No. 3	6 00 0 00
Veaux, la livre	0 06 0 08
Agneaux, la pièce	0 00 à 0 15
Moutons, laine	0 65 à 0 70
Moutons, tondus	0 00 à 0 00
Steers, par 100 lbs	0 00 à 8 00
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest No. 1	0 00
do do No. 2	0 00

Laines.

Toison du Canada, la lb.	0 19 à 0 21
Arrachée, non assort.	0 19 à 0 21

Chaussures.

Brogans	\$0 75 à 1 00
Cobourgs	0 90 1 10
Split Balmorals	0 85 1 10
Kip	1 15 1 40
Buff	1 10 1 90
Veau	1 95 3 85
Buff Congress	1 10 1 70
Veau	2 10 3 40
Split boots	1 40 2 15
Kip	2 00 2 90
Veau	2 75 3 90
Bottes en feutre	1 50 2 00
" "	1 70 2 50
Wigwams	0 65 0 90
Mocassins	1 50 2 15
A CHEVILLE.	
Split Boots	\$0 60 à 0 70
Split Balmorals	0 75 1 05
Kip	1 00 1 10
Buff	0 80 1 25
Pebble	1 00 1 25
Buff Bals clous en cuir	1 00 1 15
A COUTURE.	
Pebbles Boutonnées	1 05 1 30
Buff lustré	1 10 1 20
Pebble	1 10 1 50
Lustré	1 25 1 50
Chevre	1 30 1 90
Veau poli	1 30 1 60
Cheveau français	1 80 3 50
canadien	1 40 2 75

Prix en gros.	
A, extra supérieure,	0 23 à 0 25
B, supérieure,	0 20 à 0 21
Noire,	0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	0 14 à 0 16
Australie, lavée,	0 00 à 0 00
Buenos Ayros,	0 31 à 0 35
Natal, en suint,	0 00 à 0 00

Pelletteries brutes.

Prix payés à Montréal.	
Vison, la pièce	\$1 50 à \$2 00
Rat musqué (hiver)	0 07 0 12
Marte, No. 1	1 50 2 00
Renard roux	1 30 1 50
Pecard	5 00 8 00
Bête puante	0 50 0 75
Ours	8 00 20 00
Loutre	8 00 15 50
Castor, la livre	1 00 5 00
Chat sauvage	0 25 0 75

Prix en gros.

Prix en gros.		
Hommes.	Garçons.	Enfants.
\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0
0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0
0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0
1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0
1 10 1 90	1 00 1 40	0 90
1 95 3 85		
1 10 1 70		
2 10 3 40		
1 40 2 15	1 25 1 60	
2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50
2 75 3 90		
1 50 2 00		
1 70 2 50		
0 65 0 90		
1 50 2 15		
Femmes.		
\$0 60 à 0 70	0 60 0 85	0 50 0 60
0 75 1 05	0 85 1 00	0 65 0 75
1 00 1 10	0 80 1 00	0 60 0 70
0 80 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 65
Filles.		
\$0 50 à 0 60	0 50 0 60	0 40 à 0 50
0 60 0 85	0 65 0 80	0 50 0 60
0 85 1 00	0 80 1 00	0 65 0 75
0 80 1 00	0 90 1 00	0 60 0 70
0 90 1 00	0 90 1 00	0 50 0 65
0 90 1 00	0 90 1 00	0 50 0 65

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr
LETOURNEUX, FILS & CIE
 MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

LA LAWRENCE A. WILSON & CO, MONTREAL
 SEULS AGENTS EN CANADA POUR

DEUTZ & GELDERMANN, Gold
 Lack Sec.
 CLODE & BAKER, Invalid's Port,
 J. W. BURMESTER,
 BONOMS & MULLER,
 J. ORNOSA & CO.,
 SANCHEZ ROMATE HERMANOS,
 JIMINEZ & LAMOTHE,
 CHAMPY PERE & CO.,
 ST BONNET & BELLEMER,
 BOUTELLEAU FILS, Doctor's Spe-
 cial Brandy.

COMANDON & CO.,
 QUANTIN & CO.,
 PETER F. HEERING,
 R. THORNE & CO., "Kilty Scotch,"
 GREENLESS BROS
 "Claymore Scotch,"
 BUSHMILLS OLD DISTILLERY CO.,
 J. W. NICHOLSON & CO., Dry Gin,
 BLANKENHEYM & NOLET,
 Key Gin,
 ALFRED GRATIEN,
 MARTINI, ROSSI & CO., Vermouth,

Cognac.
 Cognac.
 Copenhagen
 Greenock.
 Glasgow.
 Belfast.
 London.
 Rotterdam
 Saumur.
 Torino.

MARIANI & CO., Vin de Coca Mariani, Paris

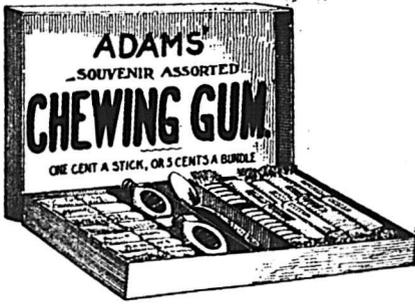
BERNIER & CIE.,

GRAINS, GROS
 FARINES,
 SON ET GRU,
 DETAIL MOULÉE,
 GRAINES DE SEMENCE
271 & 273 rue CASCADES
 SAINT-HYACINTHE



G. G. GAUCHER
 Farines, Provisions. Produits de la ferme
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à corne.
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.
91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
 MONTREAL.

Gomme a macher...
SOUVENIR
de ADAMS



Chaque boîte contient une élégante
 cuillère souvenir, un bol doré avec un
 splendide portrait du Pape Léon XIII.
 LA BOITE CONTIENT 150 MORCEAUX DE GOMME
AYEY-EN-UNE.

DEMANDEZ-LA A VOTRE FOURNISSEUR.

ADAMS & SONS CO., - 11 et 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

Fers et Métaux.	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.	
<i>Fers à cheval :</i>	
Ordinaires, au baril.....	3 65 0 00
do par 25 barils.....	3 50 0 00
En acier.....	5 00 5 75
<i>Fers à repasser</i> par lb 0 03½ 0 03½	
<i>Fiches :</i> Coupées, toutes dimensions... par 100 lbs 3 15 3 75	
Pressées, do... Esc. 20 p.c.3	9 00 0 00
" 7-16	3 90 0 00
" 8	4 25 0 00
" 5-16	4 50 0 00
" 1/2	4 75 0 00
<i>Fil de fer :</i>	
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs.....	2 60' 0 00
Galvanisé.....	3 00 0 00
Huile et brulé.....	2 50 0 00
Esc. 25 p.c.	
Brulé, pour tuyau, la lb.....	0 06 0 07
Barbelé pour clôtures.....	0 00 0 03
<i>Fil de laiton, à collets</i>	
par lb 0 35	0 40
<i>Fontes Malléables</i> " 0 09 0 10	
Enclumes.....	0 10½ 0 11
<i>Charnières :</i>	
T et "Strap"..... par lb 0 05	0 05
Strap et Gonds filetés 0 03½	0 04
CLOUS, ETC.	
<i>Clous coupés à chaud :</i>	
Fret payé pour 10 quarts; au char, 10c de moins.	
De 5½ à 6 pos, par 100	\$2 10
5 pcs.....	2 15
4 à 4½	2 20
3½ à 4	2 25
3 pcs.....	2 30
2½ à 2¾	2 35
2 à 2½	2 40
1½ à 1¾	2 70
1½ pouce	3 10
<i>Clous coupés à froid :</i>	
De 1½ à 1¾ pos, par 100 lbs	2 60
1½ pouce	3 00
<i>Clous à finir par 100 lbs :</i>	
1 pouce.....	4 35
1½ ".....	3 85
1½ à 1¾.....	3 45
2 ct 2½.....	3 25
2½ à 2¾.....	3 10
3 à 6.....	2 95
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>	
1 pouce.....	3 40
1½ ".....	3 10
1½ ".....	2 50

Prix en gros	
<i>Clous à rtiver par 100 lbs :</i>	
1 pouces.....	4 60
1½ ".....	4 10
1½ à 1¾.....	3 45
2 à 2½.....	3 25
2½ à 2¾.....	3 10
3 à 6.....	2 95
<i>Clous d'acier.....10c en sus</i>	
Clous galvanisés, par 100 lbs.....	\$9 25
Clous à ardoise.....	4 00
Clous à cheval No 7.....	2 40
" 8.....	2 31
" 9 et 10.....	2 20
<i>Clous de broche</i>	
1 pouce, No 16..... net \$4 28	
1½ " No 15.....	3 85
1½ " No 14.....	3 45
1½ " No 13.....	3 45
2 " No 12.....	3 25
2½ " No 11.....	3 00
3 à 4½ pouces, No 6 à 10.....	3 00
5 à 6 " No 3 à 5.....	2 60
<i>Limes, râpes et tiers-points :</i>	
1ère qualité, escompte... 50 p.c.	
2me qualité, ".....60 et 10 p.c.	
<i>Mèches de tarière, esc. ... 60 et 10 p.c.</i>	
Tarières escompte 45 p.c.	
Vis, à bois, escompte... 80 p.c.	
Boulons à voiture, esc..... 75 p.c.	
Boulons à bandage..... 60 p.c.	
Boulons à lisses..... 70 p.c.	
Métaux.	
<i>Cuivre.</i>	\$ c. \$ c.
Lingots..... par lb	0 19 0 20
En feuille.....	0 20 0 21
<i>Etain.</i>	
Lingots.....	0 18 0 19
Barres.....	0 19 0 20
<i>Plomb.</i>	
Saumons..... par lb	0 03 0 03½
Barres.....	0 04 0 04½
Feuilles.....	0 04½ 0 05
De chasse.....	0 05 0 05½
Tuyau..... par 100 lbs	4 75 5 00
<i>Zinc.</i>	
Lingots, Spelter par lb	0 4½ 0 05
Feuilles, No. 8.....	0 4½ 0 05
<i>Acier.</i>	
A roassort..... par 100 lbs	3 00 3 25
A lisse.....	2 00 2 10
Americain.....	5 50 6 00
A bandage.....	2 25 2 50
A pince.....	2 50 2 55
Fondu..... par lb	0 12 0 13
Poule, ordinaire.....	0 00 0 07
De mécanicien.....	0 00 0 03

Prix en gros	
Fontes.	
Siemens..... par tonne	16 50 17 00
Coltess.....	19 50 20 00
Calder.....	19 50 20 00
Langloan.....	00 00 17 00
Summerlee.....	21 00 21 50
Gartsherrie.....	00 00 00 00
Glongarnock.....	0 00 00 00
Carnbroe.....	19 00 19 50
Eglinton.....	19 50 20 00
Shotta.....	00 00 00 00
Canadienne.....	16 50 17 00
<i>Fer en barres.</i>	
Canadien..... par 100 lbs	1 60 1 70
Anglais.....	2 15 2 25
Affiné.....	2 40 2 50
De Suède.....	3 75 4 00
De Norvège.....	3 25 0 03½
Lowmoor.....	6 00 0 00
" en verge.....	0 09 0 10
<i>Feuillard.</i>	
A cercier..... par 100 lbs	2 25 0 01
Double.....	2 10 0 00
<i>Tôles.</i>	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	0 00 0 00
22 à 24, ".....	2 10 2 20
26 par 100 lbs.....	2 20 2 30
28 par 100 lbs.....	2 30 2 40
Galvanisée Morewood.....	0 05½ 0 06
" Queen's head.....	0 04½ 0 05
Etamée, No. 24, 72x30.....	0 07½
" No. 28, ".....	0 08
" No. 28, 84x36 p. 100 lbs.....	0 08
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.....	0 10½
Canada, par boîte.....	2 05 2 10
<i>Ferblanc.</i>	
Coke I C par boîte.....	2 90
Charbon de bois I C par boîte.....	3 50
" I X.....	4 60
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.....	5 50 5 75
" I C Bradley.....	6 00 6 50
<i>Ferblanc terne.</i>	
Tuyaux de poeles.	
Tuyaux No. 7, les 100 feuilles.....	\$5 75
6, ".....	5 50
Coudes ronds pat., la douz.....	1 25
Connections, T et Y.....	2 40
Matériaux de Construction	
CIMENTES	
Ciment de Portland.....	1 90 2 25
Plâtre calciné.....	1 80 2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le sac.....	0 50 0 55
Au char.....	0 00 0 50

Prix en gros	
BRIQUES	
De Montréal.....	8 00 9 00
Du bord de l'eau.....	5 00 5 50
Réfractaires.....	18 00 22 00
Brique pressée.....	25 00 35 00
PEINTURES	
Blanc de plomb " Crown	
Diamond " par 100 lbs.....	5 50 6 00
Blanc de plomb pur, 100 lbs.....	5 00 5 50
" No 1.....	5 00 5 50
" 2.....	4 50 5 00
" 3.....	4 25 4 50
" sec.....	5 50 6 00
Rouge de Paris, Red Lead.....	4 00 5 00
Rouge de Venise, Anglais.....	1 50 2 00
Ocre jaune.....	1 50 2 00
Ocre rouge.....	1 50 2 00
Blanc de Céruse.....	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.....	1 00 1 20
Huile de lin crue.....	0 56 0 58
" bouillie.....	0 58 0 60
Ess. de Térébenthine.....	0 47 0 18
Mastic par 100 lbs.....	2 00 2 00
Papier goudronné, la lb.....	0 01½ 0 02
Papier feutre, le rouleau.....	0 35 0 50
Papier goud., le rouleau.....	0 45 0 50
VERRES A VITRES	
United.....	14 à 25..... 1 20 à 1 30 50 pds.
" 28.....	40..... 1 30 1 40
" 41.....	50..... 2 80 3 00 100 pds.
" 51.....	60..... 3 25 3 50
" 61.....	70..... 3 50 3 75
" 71.....	80..... 4 00 4 25
" 81.....	85..... 4 50 4 75
" 86.....	90..... 6 00 6 25
" 91.....	95.....
TUYAUX ET CONDUITS.	
<i>Tuyaux en fer—liste :</i>	
1/2 pouce de diamètre.....	0 08
1 ".....	0 12
1½ ".....	0 17
2 ".....	0 21
2½ ".....	0 26
3 ".....	0 31
3½ ".....	0 36
4 ".....	0 41
4½ ".....	0 46
5 ".....	0 51
6 ".....	0 56
Escompte 70 et 5 p.c.	
Gros tuyau pour égouts, eau, etc, la tonne net.....	\$33 \$ a

COWAN'S CACAO'S ET CHOCOLATS EXQUIS. CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY, (LTD.) TORONTO.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

MAISON DE GROS EN Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 MAI 1895.

Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.

4 pcs. par longueur de 3pd.	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 28
18 " " " "	2 10
24 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

Connection carrée ou fausse équerre :

Prix en gros simple doub.	
4 x 4 pouces chacun	0 90 1 40
6 x 4 " " " "	1 50 1 90
6 x 6 " " " "	1 60 1 90
9 x 6 " " " "	2 10 2 75
9 x 9 " " " "	2 10 2 75
12 x 9 " " " "	3 00 4 00
12 x 12 " " " "	3 00 4 00

Syphon :

4 pouces	1 40 2 00
6 " " " "	1 90 2 75
9 " " " "	2 75 3 30
12 " " " "	4 00 6 00

Tuyaux à cheminée :

92pouces, par pied	0 25
" " " "	0 40

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00 à 70 00

Bois durs.

Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 75
Screenings do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate * do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam * do 2240 "	4 50 5 00
Vale Grate do 2000 "	5 25
Welsch Anthracite do 2000 "	5 75
Pictou do 2240 "	"
Cape Breton } Dominion Coal Coy	3 60
Clace Bay } do " "	"
Sydney } do " "	4 00
Reserve do " "	"
Charbon de forge do 2000 "	5 50 6 00
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 00
" concassé	3 50

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50 à \$5 00
Merisier do	4 25 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Epinette do	0 00 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
" en barge. Corde	0 00 à 0 00
Rognures, le voyage	0 00 à 0 00

Américain

Erable piqué	do	25 à 50
Noyer noir ondé	le pied	04 à 05
Acajou (mahogany)	do	04 à 06
	do	8 à

Pin.

1 pouce strip shipping cull, 1 1/2 et 2 pces.	do	
1 pouce shipping cull sidings	do	
1 1/2 et 2 pouces do	do	
1 pouce qualité marchande	do	
1 1/2 et 2 pces. do	do	
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	
1 1/2 et 2 pces. do	do	
1 pouce mill cull No. 1	do	
1 1/2 et 2 pces. do	do	
3 pces. do	do	
do No 2	do	

Epinette.

1 pouce mill cull	do	
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	
3 pouces mill cull	do	
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	

Pruche.

1, 2 et 3 pouces	do	
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 4 x 4—aux chars	do	
Lattes—lère qualité	do	
2ème do	do	
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do
do XX	do	
do X	do	
do lère qualité	18 pouces	do
do 2ème do	do	
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do
do XX	do	
do X	do	
Bardeaux pruche marchande	do	

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	
de 25 à 30 do do do	do	
de 31 à 35 do do do	do	
de 16 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 14	do	
de 25 à 30 do do do	do	
de 31 à 35 do do do	do	

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	
de 25 à 30 do do do	do	
de 31 à 35 do do do	do	
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	
de 25 à 30 do do do	do	
de 31 à 35 do do do	do	

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	
Charpente en épinette	do	
do en épinette rouge	do	

Bois de Service

6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros
do	do	\$12 00 15 00
do	do	12 00 15 00
do	do	14 00 16 00
do	do	15 00 18 00
do	do	20 00 30 00
do	do	20 00 30 00
do	do	10 00 10 50
do	do	10 00 10 50
do	do	12 00 15 00
do	do	12 00 15 00
do	do	10 00 12 00
do	do	6 50 8 50

5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
do	do	10 00 11 00
do	do	9 00 10 00
do	do	12 00 13 50

do	do	9 00 10 00
do	do	10 00 11 00
do	do	1 80 2 00
do	do	1 50 1 60
do	do	2 90 3 00
do	do	2 40 2 50
do	do	1 50
do	do	3 00
do	do	1 75
do	do	2 90 3 00
do	do	2 40 2
do	do	1 50
do	do	1 75

do	do	16 00 17 00
do	do	18 00 18 50
do	do	21 00 22 50
do	do	18 00 19 00
do	do	20 00 21 00
do	do	23 00 24 00

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

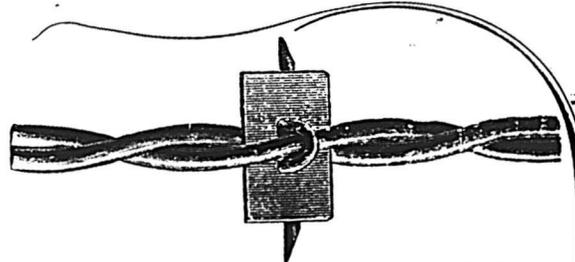
ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

Fil de Fer Barbelé "SAFETY"

LE FIL BARBELE LE PLUS PARFAIT



Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la

SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039

LITERIE

DE LA
MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.
Prix absolument les **PLUS BAS.**
J. E. TOWNSEND
1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.
Téléphone 1906 **GROS et DÉTAIL**

Granger Freres

LIBRAIRES EN GROS

FOURNITURES D'ÉCOLES.
CLASSIQUES FRANCAIS, ANGLAIS, LATINS et GRECS
Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

Decorations en Papier, Lino-rusta-Walton et Kalsomine
Les derniers modèles de Paris et New-York.
P. L. DUVERT & CIE, de Paris, (France)
ARTISTES EN PEINTURES DECORATIVES
Magasin et atelier

563 RUE ST-URBAIN
Aquarellistes et Peintres de maisons et d'enseignes

GAGNIER & LEFEBVRE

Successors de H. A. MILLER,
PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de RIDEAUX,

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.
Tél. Bell No 6678.
D. PARIZEAU
CLOS, Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8803.

T. PREFONTAINE H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE

Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU :

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,
STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés,

Tél. Bell 8141. MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de
cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers,
Brackets, Globes, etc., à des
prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture
en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée,
et toutes espèces de réparations à des prix très
modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Four-
naises à eau chaude, à vapeur, haute et basse
pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud con-
blnés.

DECORATION
d'Eglises,
de Chapelles,
Edifices
Publics,
Résidences
Privées,
Etc.

**D. A. BEAULIEU, ARTISTE-PEINTRE
DECORATEUR.**

FABRICANT
DE
VITRAUX PEINTS
et en Mosaïque.

IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES.
1986, rue Ste-Catherine, Montreal.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales
et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de
leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
357 Rue Berri, Montreal.

LESSARD & HARRIS
(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194.

Clotures | Balustrades |
Toutes sortes de Tra-
vaux en fer.



Toronto Fence & Ornamental
IRON WORKS
78 Adelaide O., Toronto, Ont.

MANUFACTURE D'ACIER FONDU

— DE —

FRIED. KRUPP,
A ESSEN, (Allemagne.)

Réprésentant en Canada :

JAS. W. PYKE,
35 Rue St. François-Xavier, Montréal.

Bandages de Roues en Acier et Roues bandées
en Acier. Essieux et Tourillons
d'Essieux, etc.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-
rons, telles que Fer en barres, Acier,
Charbon de forge, Peintures,
Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

J. G. A. GENDREAU

Chirurgien-Dentiste



Extraction de Dents
sans douleur,
Par l'électricité et par
l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans
palais, d'après les procédés
les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT,

MONTREAL.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prets sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116. Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 4 mai 1895.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Chaussé. Lot 1260, terrain 40 x 100, vacant. Lalonde et Girard; Amyot, Lecours et Larivière à Edouard Roy; \$700.00 (rétrocession) [38847].

Rues Ste-Catherine, Nos 1354 et 1356, Panet Nos 193 et 195, maisons en bois. Lots 315, 316, 317 et partie de 314, terrain de 6876 pieds en superficie. P. P. Martin à Thos. Dionne; \$10,000 [38854].

Rue Dumont. Lots 1223-39, 40 et partie de 46, terrains vacants, mesurant 4032 pieds en superficie. Alfred Desloges à David Ouimet; \$1,300 [38866].

Avenue Papineau, No 190, maison en brique. Lots 852 et 856, terrain 117 x 157 (sup. 18370 pieds). E. Rosario Gareau à Thos. F. G. Foisy et Théodore Nadeau; \$6,429.56 [38868].

QUARTIER ST JACQUES

Rue Sherbrooke. Lot 1203-108 et partie nord-est de 107, terrain 28 x 133 d'un côté et 145 de l'autre, vacant. Auguste Robert à Arthur Caron; \$4,283.40 [38812].

Rue Berri, Nos. 461 et 463. Lot 1203-97, terrain 26 x 109. Narcisse Léveillé à Damase Jos. Lemieux; \$4,200 [38819].

Rue St-Christophe, No. 156 et 158, maison en brique. Lot 849-47, terrain 23.8 x 50. Mme veuve Sir Louis H. Lafontaine et autres à Marie Anna Caty; \$2,755.50 [38851].

Rue Montcalm, Nos. 135 et 137, maison en bois. Partie nord-ouest du lot 645, terrain 55 x 79.6. Jos. Lorange à Etienne Pelletier; \$3,279.38 [38853].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Sanguinet. Lot 902-54 et 55, terrains 24 x 73 chacun, vacants. John Morris à Marie Louise Bourdeau, épouse de Aldéric E. Maille; \$3,854 [38820].

Rue St-Dominique, No 398, maison en bois et brique. Lot 808, terrain 30.7 x 76.9. Henry Holborn et autres à Wm J. Clyde; \$2,000 [38870].

Rue St-Hippolyte, Nos 231 et 233, maison en brique. Le 1/2 indivis de partie nord-ouest de 939-11, terrain 16.6 x 72. Jos Marchand à Léocadie Marchand, épouse de Jos. St-Jacques; \$300 [38871].

Rue Sanguinet. Lot 902-56, terrain 24 x 73, vacant. Jos. Honoré Macduff à Marie Louise Bourdon, épouse de Aldéric E. Maille; \$1,927 [38821].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Milton. Lot 118-19, terrain 23 x 110, vacant. The Molsons Bank à Henry N Kaufman; \$1,518 [38842].

Rue Lagachetière, No 578, maison en pierre et brique. Partie de 642, terrain d'environ 2,400 pieds de superficie. Mme veuve Sir L. H. Lafontaine et autres à Geo. A. Morrison; \$3,006 [38845].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Albert, Nos 607, 609 et 611, maisons en bois et brique. Lot 39, terrain 30 x 80. Adolphe Bélanger et autres à Norbert Laurin; \$1,400 [126882].

Rue St-Jacques, (Place du Marché St-Antoine). Lot 591-10 et 11, terrains 25 x 85, chacun, vacants. John G. Savage, es-qual., à The Grand Trunk Railway Co.; \$6,000 [126883].

QUARTIER ST-ANNE

Rue Britannia. Partie sud-ouest de 497 et 498, terrain 50 x 100, vacant. Margaret Alexandre Williams à Thos. E. Hunt; \$850.00 [126860].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Dufferin, No 173. Lot 7-88, terrain 25 x 80. Geo. Reinhardt à James Kerr; \$1,400 [56169].

Rue Dufferin, No 65, maison en bois. Lot 7-203, terrain 25 x 80. Horace Desparois dit Champagne à Pierre Charland; \$1,200 [56185].

Rue Cadieux, No 873, maison en bois. Lot 73, terrain 18 x 76. Prosper Lapointe à Alphonse Barron, épouse de Hubert Bréard; \$700.00 [56205].

Rue Cadieux, No 875, maison en bois. Lot 72, terrain 21 x 76. Mme Prosper Lapointe à Alphonse Barron, épouse de Hubert Bréard; \$700 [56206].

Rue St-Denis. Lot 15-854, terrain 25 x 100, vacant. Rév. H. A. J. B. Verrault à Norbert G. Chabot; \$1,100 [56208].

Rue Cadieux, No. 1081, maison en bois. Partie nord-ouest de 22, terrain 20 x 75. L. N. Dupuis à Albert Ouimet; \$350 [56209].

Rue St-Dominique, Nos. 881 et 883, maison en bois. Lots 273 et 274, terrains le 1er de 16.8 x 75, et le 2nd de 23.6 x 75. Isabella R. Darling à Henri Monette dit Boismenu. \$1,100 [56210].

Avenue Laval, Nos 357 et 359, maison en brique. Lot 15-1099 et la 1/2 sud-est du lot 1100, terrain 30 x 75. Edouard Guibault à Jos. Deguire; \$1,800 [56232].

Rue Dufferin. Lot 7-180, terrain 25 x 80, vacant. J. U. Emard à Geo. Reinhardt; \$350.00 [56264].

Avenue Mont-Royal, Nos. 350 et 352, maison en brique. Lot 14-30 et 1/2 nord-est de 29, terrain 37.11 x 85. Wm Higgins à Edouard Houlié; \$4,000 [56314].

QUARTIER ST DENIS

Rues Chambord, Panet, Gilford, etc. Lots 6-13, 15 et 16, 18 à 20, 22, 25, 26, 93 à 95, 98 à 103, 107 à 121, 123 à 139, 141 à 146, 148 à 150, 152 à 168, 170 à 172 quartier St-Jean-Baptiste et 330-3 à 7, 83 à 85, 120 à 122, 132 à 137, 149 à 154 quartier St-Denis, terrains vacants (propriétés de Jos. Melançon). Le Shérif de Montréal à Thos Gauthier, R. Préfontaine, A. Racine, H. Lamontagne, L. A. Cadieux, A. Labrecque et R. Gohier & Fils; \$1,374 [56130].

Rue St-Hubert. Lot 7,660, terrain 25 x 106. Henry V. Meredith à Louis Galarneau; \$92.75 [56154].

Rue St-François-Xavier, maison en bois. Lot 267, terrain 49 x 45.9. Auguste Prudhomme à L'Institution Catholique des Sourds Muets; \$560.00 [56167].

Rue Amherst. Lot 5-349 à 353, terrains 25 à 125 chacun, vacants. Fred. R. Alley à Thomas Marks; \$1,750 [56271].

Rue St-Denis. Lots 209-38 à 40, 196-152 à 157, 3 terrains de 50 x 127 chacun, vacants. Les Religieuses Carmélites à Frs X. Martin; \$3,968.75 [56287].

Rue St-Denis. Lots 209-31 à 37, 196-138 à 151, 7 terrains de 50 x 127 chacun, vacants. Les Religieuses Carmélites à Onésime Martineau; \$10,000 [56316].

QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Iberville, Nos 203 et 207, maison en brique. Lot 166-540 et 541, terrain 22 x 80. Mme Jos. Leveillé à Ulric Gauvreau; \$2,450 [56279].

Rue Frontenac, etc. Lots 166-30, 31, 560, 597, 598, 599, 615, 92, 22, 23, 24; 162-1. et le 1/2 nord-est de 166-29, terrains vacants. La Corporation du Comté d'Hochelaga à Jos. U. Emard; prix pour taxes [56323].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue St-Patrick, No 440, maison en bois. Lot 2831, terrain 48 x 106.6. Timothy Gleason à Pierre Brault; \$1,200 [56194].

Rue Charron, No 337, maison en bois et brique. Les 4/5èmes indivis des lots 3221 et 3222, terrain 44 x 87. Albert Kell et autres à Robert James Kell; \$2,000 [56228].

Rue St-Patrick, Nos 288 à 290, maison en bois. Lot 3006, terrain 48 x 127.9. Le Shérif de Montréal à Frank Scott; \$260.00 [56239].

MILE END

Rue St-Laurent, Nos 101 et 103, maisons en bois. Lots 99 et 99A, terrain de 40 x 83. T. C. Brosseau à Trefflé Dubois; \$1,500 [56131].

MONTREAL ANNEXE

Rue projetée. La 1/2 nord-ouest de 32-7-22, terrain 30 x 104. Mme Geo. B. Bélanger à Wm. Keiler; \$250.00 [56195].

Rue Clarke. Lot 11-346, terrain 50 x 84, vacant. The Montreal Freehold Co. à Frank Bénard; \$382.00 [56223].

Rue Clarke. Lot 11-370 et 1/2 sud-est de 371, terrain 75 x 84, vacant. Wm. Owens à Geo. Galarneau; \$1,000 [56332].

Rue St-Urbain, maison, etc. Lot 11-571, terrain 50 x 100. The Montreal Freehold Co. à Louis Wisintainer; \$1,000 [56342].

STE-CUNÉGONDE

Rue Quesnel, maison en bois et brique. Lot 386-26 et 27, terrain de 50 x 65 en moyenne. Achille Dompierre à Maurice Gabias; \$4,200 [56284].

ST HENRI

Rue Delinelle. Partie sud-ouest de 1707-56, terrain vacant. Ulric Lamoureux à Ernest Riendeau; \$300.00 [56160].

Avenue Marin, maison, etc. Lot 385-108, terrain 22.6 x 95. Isaïe Lalonde à Pascal Leclerc; \$4,000 [56202].

Rue Beaudoin. Partie de 1722-105, terrain pour ouverture de rue. David Sirois à la cité de St-Henri; \$800.00 [56325].

Rue St-Ferdinand. Lot 1864, terrain 40 x 90, vacant. Arcade Decelle à Aldéric Vallée; \$600.00 [56343].

Rue St-Paul. Partie de 1634, terrain vacant, pour l'ouverture de la rue. La Succession Edward MacKay à la cité de St-Henri; \$1,683 [56065].

WESTMOUNT

Avenue Elm, maison en pierre et brique. Lots 374-1-21 et 374-2-22, terrain 25 x 100. Pascal Dagenais à Ella P. Fowler, épouse d'Archibald M. Allan; \$6,250 [56143].

Rue Sherbrooke (coin Avenue Victoria). Lot 215-88, 89 et 90, terrain de 125 x 140, vacant. Duncan Davison à Thos Lamb; \$8,127 [56152].

Avenue Clarke, maison en brique. Lot 287, terrain de 300 x 240. Henry E. Suckling à Emily Pashley, épouse de David McNicoll; \$9,000 [56178].

Avenue Belmont, maison en brique etc. Partie de 1434-181 et 182, terrain irrégulier. R. Reford, D. W. Ross et John Dillon à C. W. Carter; \$3,500 [56181].

Avenue Lansdowne, No 24, maison en

brique etc. Lot 220-33, terrain 50 x 135. Geo. B. Cramp à Joséphine Godin, épouse de Walter Armstrong; \$2,650 [56224].

Rue Ste-Catherine, No 2997, maison en pierre et brique. Lot 375-54, terrain 22 x 120. Antoine Bélanger à Geo. A. Greene; \$12,000 [56262].

Avenue Wood. Lots 375-88-1 et 2; 375-89-1 et partie nord-ouest de 375-87, terrain vacant de 40 x 110. Rév. Rob. H. Warden à James King; \$4,590 [56334].

Avenue Clarke. Lot 315-1 à 4, terrains de 25 x 120 chacun, vacant. Alexander W. Morris et Geo. T. Keith à The Montreal Water & Power Co.; prix, hypothèques [56112].

MONTREAL ANNEXE.

(Promesses de vente).

Rue Clarke. Partie du lot 11-491, terrain 25 x 84. The Montreal Freehold Co. à Ovila Amiot; \$352.00.

Rue Clarke. Partie nord du lot 11-429, terrain 25 x 84, vacant. The Montreal Freehold Co. à Louis Gosselin; \$374.00.

Rue Clarke. Lot 11-433, terrain vacant de 50 x 84. The Montreal Freehold Co. à J. O. Larose; \$432.00.

Rue Clarke. Partie sud du lot 11-442, terrain 25 x 84. The Montreal Freehold Co. à W. Wells; \$374.00.

Rue Clarke. Partie sud du lot 11-337, terrain 25 x 84. The Montreal Freehold Co. à Emile Charbonneau; \$357.

Revue Immobilière.

Montréal, 9 mai, 1895.

Beaucoup plus d'emprunts que de ventes, de ce temps-ci. Cependant, il faut encore que nous constatons ce fait, les ventes qui se font sont généralement à des prix très fermes. On verra, surtout par les prix payés pour certains lots à bâtir, dans les localités fashionables, que la propriété foncière n'a pas perdu de son prix. Il n'y a plus de spéculation effrénée comme en 1872 et les propriétaires—sauf les commerçants qui font faillite—paraissent capables de les garder jusqu'à ce qu'ils en trouvent leur prix.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	Le Pied
Rue Dumont.....	35 c
" Sanguinet.....	1.10
" Milton.....	60 c
" Britannia.....	17 c
" St-Denis (St J-Bte).....	45 c
" Dufferin.....	17½c
" St-Denis (St-Denis).....	21 c
Montreal Annexe :	
Rue Clarke.....	9 c
" ".....	11 c
Westmount :	
Rue Sherbrooke.....	47½c
Avenue Wood.....	1.00

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$18,429.56
" St Jacques.....	15,468.28
" St Louis.....	8,081.00
" St Laurent.....	4,524.00
" St-Antoine.....	850.00

Quartier St-Jean Baptiste.....	12,600.00
" St-Denis.....	17,745.50
" Hochelaga.....	2,450.00
" St-Gabriel.....	3,460.00
Mile End.....	1,500.00
Montreal Annexe.....	2,632.00
Ste-Camégonde.....	4,200.00
St-Henri.....	7,883.00
Westmount.....	46,117.00

Total.....	\$148,651.34
Semaine précédente.....	197,153.18
Ventes antérieures.....	2,232,607.94

Depuis le 1er janvier..... \$2,578,412.46

Se maine correspondante. 1894.....	\$254,325.35
" " 1893.....	207,110.58
" " 1892.....	240,741.25
" " 1891.....	142,773.64
" " 1890.....	229,002.82
" " 1889.....	121,354.00
" " 1888.....	173,585.70

A la même date 1894.....	\$3,363,778.67
" " 1893.....	3,790,677.33
" " 1892.....	5,024,296.71
" " 1891.....	5,376,369.76
" " 1890.....	3,562,479.17
" " 1889.....	3,387,250.61
" " 1888.....	2,937,392.58

Beaucoup d'obligations encore cette semaine; c'est la consolidation qui continue des emprunts temporaires — parfois usuraires — contractés pendant le cours de la construction. Il y a une exception. Une compagnie d'assurance prête \$30,000 à un négociant qui veut se construire un magasin sur la rue Ste Catherine-Ouest, sans s'inquiéter de la loi Augé.

Il y a 7 prêts à 5 p.c. pour \$1,000, \$5,000, \$6,000, \$8,000, \$12,000, \$30,000 et \$45,000; neuf à 5½ p.c. pour \$2,000, \$4,000, \$4,600, \$5,000, \$6,000, \$7,000, \$7,500, \$9,000 et \$10,000. Un prêt de \$10,000 et un de \$12,000 portent 6 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$48,600
Assurances.....	87,000
Autres corporations.....	2,000
Successions.....	25,500
Particuliers.....	98,825
<hr/>	
Total.....	\$261,925

Semaine précédente.....	230,208
Semaines antérieures.....	4,701,541
<hr/>	
Depuis le 1er janvier.....	\$5,193,674

Semaine correspondante. 1894.....	\$236,375
" " 1893.....	133,119
" " 1892.....	83,001
" " 1891.....	37,939
" " 1890.....	115,431
" " 1889.....	114,560
" " 1888.....	84,411

A la même date 1894.....	\$2,291,747
" " 1893.....	2,970,487
" " 1892.....	1,838,125
" " 1891.....	3,160,236
" " 1890.....	1,799,052
" " 1889.....	1,488,395
" " 1888.....	1,691,454

On doit offrir incessamment sur notre marché une petite consignment d'huile d'olive fabriquée en Californie avec des olives californiennes. On en dit la qualité égale à celle des meilleures huiles d'Italie.

La Construction

NOTES

Les contrats suivants ont été passés pour la construction d'une bâtisse pour bureaux, pour MM. Wm McNally & Co., rue McGill, Montréal : maçonnerie, Gauthier & Côté; brique, Alfred Gauthier; charpente et menuiserie, Lambert & Fils; couverture, Geo. W. Reid peintre et vitrerie, C. O'Brien.

M. John O'Leary a passé contrat pour la construction d'une maison à la Côte-des-Neiges, pour M. James McKenna.

M. A. Kneeland, Montréal, a passé contrat pour la construction d'une église méthodiste à Knowlton.

On doit reconstruire le moulin à farine de la succession Bassam, à Portneuf, l'ancien ayant été emporté par une inondation.

On parle d'utiliser la chute de la rivière Chaudière pour fournir l'électricité à Lévis. La chute peut donner un pouvoir de 500,000 chevaux-vapeur.

M. O. Lamoureux, secrétaire-trésorier de Ham Sud, demande des soumissions jusqu'au 9 juin pour la construction d'une aile à l'épreuve du feu, au palais de justice, pour y loger le bureau d'enregistrement du comté de Wolfe.

Ces nouveaux procédé et appareil pour placage des fils de fer et d'acier, visent à l'égalité absolue dans l'épaisseur de la couche de métal déposée, à l'épargne dans l'emploi du métal de recouvrement et à l'obtention d'un poli très brillant à la surface du placage.

Le nouveau procédé consiste à conduire le fil à travers un bain de métal, recouvert comme actuellement d'une couche de sable ou autre matière analogue à l'effet d'essuyer le métal de recouvrement attache en trop, mais dans ce but spécial en fallait passer ce fil ainsi recouvert, par les coussinets extensibles d'une filière, aux trous desquels coussinets on donne au préalable un diamètre correspondant à la grosseur du fil plaqué à obtenir.

Pour assurer une plus grande régularité à l'épaisseur de la couche métallique de recouvrement et, en même temps pour faciliter le polissage, on fait tourner les coussinets sur leurs axes longitudinaux respectifs pendant le passage du fil à travers la filière. Quant au polissage du fil plaqué, celui-ci s'obtient par une projection d'eau durant sa marche.

L'appareil nécessaire pour la mise en pratique du procédé que nous venons de décrire, comporte un nombre quelconque d'arbres creux placés parallèlement et avec l'écartement voulu les uns à côté des autres; ces arbres sont couchés dans des paliers à l'intérieur desquels il leur est permis de tourner et, du côté de l'entrée du fil, ils sont pourvus de coussinets que l'on peut resserrer ou élargir à volonté, en vue de diminuer ou d'augmenter le trou de passage du fil en traitement. Chaque arbre creux est enveloppé par un manchon qui porte en son milieu une roue de vis sans fin actionnée par sa vis et, à son extrémité inférieure, une denture à rochet dans laquelle vient s'engager à volonté la denture correspondante d'une griffe d'embrayage.